REPUBLIQUE DU SENEGAL

----- oOo -----

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE MATAM

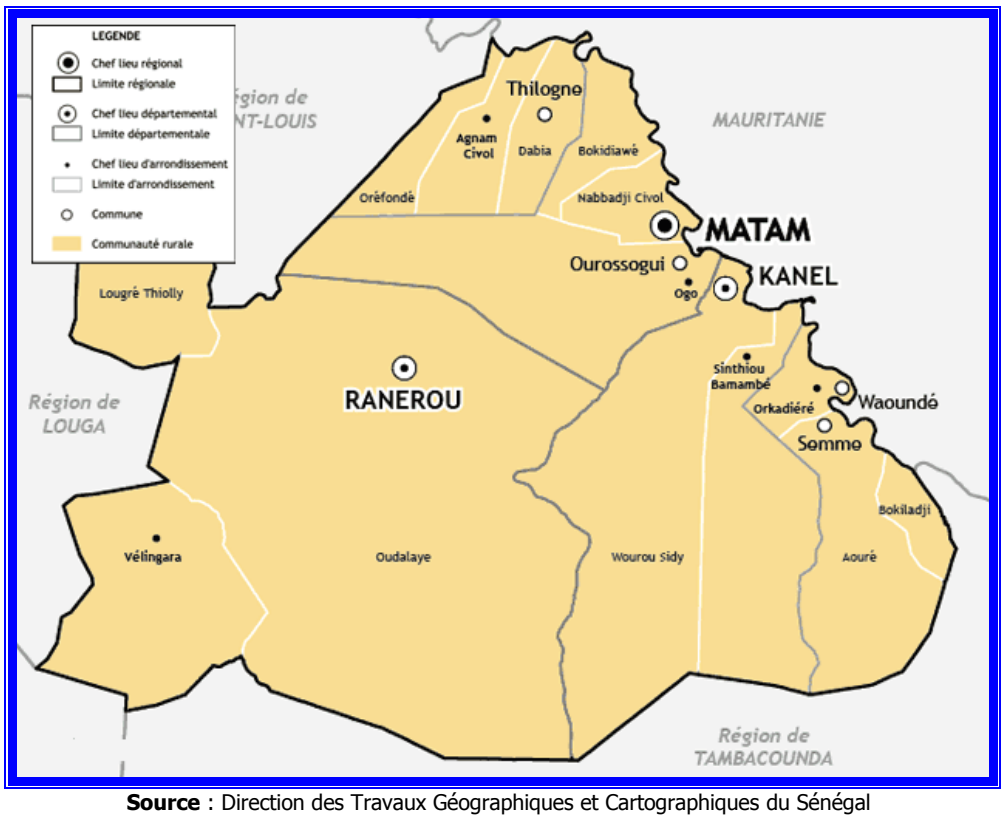

Source : Direction des Travaux Géographiques et Cartographiques du Sénégal

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE MATAM
Année 2006

OCTOBRE 2007

Directeur Général :	Babakar FALL
Coordonnateur de l'Action Régionale :	Mamadou NDAO
Chef de service régional / rédacteur :	Mamadou DIENG
Adjoint Chef de service régional / rédacteur :	Saliou MBENGUE
Chauffeur :	Oumar Hamady DIA

Photo : Paysage agro-sylvo-pastoral dans la région de Matam

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

2 Rue 1 X Boulevard de l'Est Point E, Dakar. B.P. 116 Dakar R.P

Tél. : (221) 824 36 15 Fax : 824 90 01

Site Internet : www.ansd.org e-mail : statsenegal@yahoo.fr

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de MATAM
Quartier moderne de Ourossogui B.P. 97 Matam, Tel : 33 966 17 32
E-mail : modou45@yahoo.fr

SOMMAIRE

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES 5
LISTE DES TABLEAUX 8
LISTE DES GRAPHIQUES 11
AVANT PROPOS 12
PRESENTATION DE LA REGION DE MATAM 14
SITUATION DEMOGRAPHIQUE 20
I.1. INTRODUCTION 20
I.2. EFFECTIFS ET ACCROISSEMENT 20
I.3. REPARTITION SPATIALE 22
I.4. URBANISATION 25
I.5. NUPTIALITE ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE 26
I.5.1. Introduction 26
I.5.2. Nuptialité 26
I.5.3. Santé maternelle et infantile 31
I.6. MIGRATIONS 35
I.6.1. Introduction 35
I.6.2. Les migrations internes interrégionales 36
I.6.3. Les migrations interdépartementales (ou intra-régionales) 36
SANTE 39
II.1. INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET PERSONNEL 40
II.1.1. Les infrastructures sanitaires de la région 40
II.1.2. Le personnel et les équipements 42
II.2. PERFORMANCES DES STRUCTURES SANITAIRES DE LA REGION 44
II.2.1. Morbidité et mortalité 44
II.2.2. Santé de la reproduction 45
II.2.3. Prise en charge des soins de santé des personnes âgées 47
II.3. HYGIENE PUBLIQUE ET ASSAINISSEMENT 48
II.3.1. Personnel, matériel et logistique 49
II.3.2. Hygiène du milieu : 49
II.4. FINANCEMENT DU SECTEUR 51
EDUCATION 53
III.1. INTRODUCTION 53
III.2. LA CARTE SCOLAIRE DE LA REGION 54
III.3. ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE ET SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE 55
III.4. L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE 56
III.5. L'ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE 58
III.6. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE 60
III.7. L'ALPHABETISATION 60
METEOROLOGIE 63
HYDRAULIQUE 65
V.1. HYDRAULIQUE URBAINE 66
V.2. HYDRAULIQUE RURALE 67
AGRICULTURE 69

VI.1. LES CULTURES SOUS PLUIES 69
VI.2. LES CULTURES IRRIGUEES 72
VI.3. LES CULTURES DE DECRUE 75
ELEVAGE 76
VII.1. LES INFRASTRUCTURES 76
VII.2. EFFECTIFS ET REPARTITION DU CHEPTEL 77
VII.3. ALIMENTATION ET ABEUVREMENT DU BETAIL 78
VII.4. PRODUCTION ANIMALE 78
EAUX ET FORETS 82
VIII.1. PROTECTION DES FORETS 82
VIII.2. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS 85
VIII.3. LES AMENAGEMENTS ET PRODUCTIONS FORESTIERES 86
VIII.4. LA GESTION DE LA FAUNE ET DES ESPECES PROTEGEES 86
PECHE 88
IX.1. LOCALISATION ET EQUIPEMENT DES PECHEURS 88
IX.2. POTENTIALITES DU SOUS-SECTEUR 89
IX.3. CONTRAINTES DU SOUS-SECTEUR 90
IX.4. REALISATIONS DU SOUS-SECTEUR 91
INDUSTRIE, MINES ET ARTISANAT 92
X.1. L'INDUSTRIE ET LES MINES 92
X.2. ARTISANAT 94
ENERGIE 99
XI.1. L'ENERGIE ELECTRIQUE 99
XI.2. LES PRODUITS PETROLIERS 100
XI.3. LE BOIS DE CHAUFFE 100
TRANPORT 101
XII.1. LE TRANSPORT ROUTIER 101
XII.2. LE TRANSPORT FLUVIAL 103
XII.3. LE TRANSPORT AERIEN 104
URBANISME ET HABITAT 105
XIII.1. L'URBANISME 105
XIII.2. L'HABITAT 105
JUSTICE ET POPULATION PENALE 108
XIV.1. JUSTICE 108
XIV.2. POPULATION CARCERALE 109
A N N E X E S 111

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACT :	Artémisine Combinaison Traitement
ADOS :	Adrêche Drome Ourossogui Sénégal (Association de Développement de Ourossogui)
ANCS :	Alliance Nationale Contre le SIDA
ANSD :	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASPRODEB :	Association de Promotion du Développement à la Base
ASUFOR :	Association des Usagers de Forages
BAC :	Baccalauréat
BAD :	Banque Africaine de Développement
BAMTAARE :	Mot Pular qui signifie Développement
BCG :	Bacille de Calmette et Guérin
BFEM :	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BISSAP :	Oseille de Guinée
BOLUTISME :	Maladie qui se manifeste par une paralysie musculaire progressive. Due à diverses espèces du Clostridium botulinum, elle peut toucher l'homme, les animaux, les oiseaux et les poissons.
BRH :	Brigade Régionale d'Hygiène
BTP :	Bâtiment et Travaux Public
CAF :	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAM :	Camelin
CAP :	Certificat d'Aptitude Pratique
CEANES :	Puits traditionnels peu profonds creusés généralement dans les exploitations maraîchères pour arroser les plans
CEM :	Collège d'Enseignement Moyen
CFEE :	Certificat de Fin d'Etudes Élémentaires
CFPEFS :	Centre de Formation Professionnelle en Economie Familiale et Sociale
CHR :	Centre Hospitalier Régional
CIN	Carte d'identité nationale
DG :	Diagnostic de Gestation
DIBITERIE :	Petit restaurant où l'on vend de la viande grillée
DPS :	Direction de la Prévision et de la Statistique
DRDR :	Direction Régionale du Développement Rural
DRH :	Division Régionale de l'Hydraulique
DRTP :	Division Régionale des Travaux Publics

DRTT :	Division Régionale des Transports Terrestres
DRUH :	Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat
E R P :	Etablissement Recevant du Public
E.F.I :	Ecole de Formation des Instituteurs
ECB :	Ecole Communautaire de Base
EPS :	Education Physique et Sportive
FAFD :	Fédération des Associations du Fouta pour le Développement
FAR :	Femme en Age de Reproduction
FERAM :	Fédération Régionale des Aquaculteurs de Matam
FJ :	Fièvre Jaune
HAQUI :	Nom d'une ONG
hbts :	habitants
HTA :	Hypertension Artérielle
IA :	Inspection d'Académie
ICP :	Infirmier Chef de Poste de santé
IDEN :	Inspection Départementale de l'Education Nationale
IEC :	Information Education Communication
INF/AS :	Infirmier / Agent de Santé
IRA :	Infection Respiratoire Aigue
IREF :	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRSV :	Inspection Régionale des Services Vétérinaires
MAC :	Maison d'Arrêt et de Correction
MIA :	Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat
OMS :	Organisation Mondiale pour la Santé
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PA :	Personnes âgées
PAIS :	Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal
PAPA2 :	Projet d'Appui au Plan d'Action (2ème phase)
PAPEL :	Projet d'Appui à l'Elevage
PAST-BOV :	Parasitisme Bovin
PAST-PR :	Parasitisme des Petits Ruminants
PDIS :	Projet de Développement Intégré de la Santé
PENTA3 :	Pentavalent 3
PEST-EQUINE :	Peste Equine
PEST-PR :	Peste des Petits Ruminants
PEV :	Programme Elargi de Vaccination
PGIES :	Projet de Gestion Intégré des Ecosystèmes
PNDS :	Programme National de Développement Sanitaire
POA	Projet d'appui aux Opérateurs de l'Agroalimentaire
PPCB :	Péri Pneumonie Contagieuse des Bovidés
PRODAM :	Projet de Développement Agricole de Matam
PROMER :	Projet de Promotion de la Micro Entreprise Rurale
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RM :	Région Médicale

ROUVAX :	Vaccin contre la rougeole
SAED :	Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta
Sahel 3000 :	Nom d'une ONG
SDE :	Sénégalaise Des Eaux
SENELEC :	Société Nationale d'Electricité
SFE :	Sage Femme d'Etat
SIG :	Système d'Information Géographique
SRAT :	Service Régional de l'Aménagement du Territoire
SRP :	Service Régional de la Planification
SRPS :	Service Régional des Pêches et de la Surveillance
SRSD :	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
St :	Stère (unité de mesure du bois)
SWAA :	Society Womens Aids Association
TANGANA :	Mot wolof désignant une Gargote
TBS :	Taux Brut de Scolarisation
TOSTAN :	Nom d'une ONG qui signifie en wolof Eveil
TPI :	Traitement Préventif Intermittent
WHEPSA :	Women's Health Education and Prevention Strategies Alliance (Alliance des femmes pour la santé, l'éducation et les stratégies de prévention)

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des entités administratives régionales selon la superficie 16
Tableau 2 : Evolution de la population régionale entre 1976 et 2006 et taux d'accroissement 21
Tableau 3 : Répartition de la population résidente selon le sexe, par département et par milieu de résidence en 2006. 23
Tableau 4 : Evolution de la population urbaine de la région de Matam entre 2002 et 2006 selon les communes, effectifs et taux de croissance 26
Tableau 5 : Répartition des femmes en âge de procréation de la région de Matam selon le groupe d'âges et la situation matrimoniale en 2006 (% en lignes) 27
Tableau 6 : Répartition des femmes mariées en âge de procréation selon le régime matrimonial par groupe d'âges 28
Tableau 7 : Répartition des hommes âges de 15 ans et plus selon la situation matrimoniale par groupe d'âges 29
Tableau 8 : Répartition des hommes maries âgés de 15 ans et plus selon le régime matrimonial par groupe d'âges 30
Tableau 9 : Répartition de certains indicateurs de santé maternelle et infantile selon le milieu de résidence et le niveau régional et national 32
Tableau 10 : Répartition de certains indicateurs de santé selon le sexe et entre la région et le niveau national 33
Tableau 11 : Répartition de certains indicateurs de santé maternelle et infantile pour la région de Matam et l'ensemble du pays 34
Tableau 12 : Intensité des échanges migratoires interdépartementaux (migration récente) 38
Tableau 13 : Répartition des structures sanitaires de la région de Matam selon le district sanitaire en 2006 41
Tableau 14 : Distances des cases de santé de la région par rapport au poste de santé de référence selon le district sanitaire en 2006 42
Tableau 15 : Répartition du personnel de santé de la région selon le district sanitaire en 2006 43
Tableau 16 : Répartition des moyens logistiques des structures sanitaires de la région de Matam selon le district sanitaire en 2006 43
Tableau 17 : Bilan épidémiologique de quelques affections courantes du District Sanitaire de Matam en 2006 45
Tableau 18 : Taux de couverture vaccinale selon le district sanitaire et les objectifs fixés en 2006 47
Tableau 19 : Rubriques budgétisées dans le cadre du Plan Sésame 48
Tableau 20 : Répartition des infractions relevées par la Brigade régionale d'hygiène selon le lieu de réalisation de l'infraction et l'année 50
Tableau 21 : Répartition des infractions relevées par la Brigade régionale d'hygiène selon la nature de l'infraction et l'année 51
Tableau 22 : Evolution des effectifs et du taux de préscolarisation dans l'enseignement préscolaire entre 2003 et 2006 55
Tableau 23 : Répartition des infrastructures de l'enseignement élémentaire selon le département 56

Tableau 24 : Répartition des élèves de l'enseignement élémentaire selon le département par sexe 57
Tableau 25 : Taux Bruts de Scolarisation dans l'élémentaire selon le sexe par département 57
Tableau 26 : Répartition des effectifs de l'enseignement élémentaire selon le corps de métier par sexe 58
Tableau 27 : Répartition des effectifs de l'enseignement moyen général selon le sexe par département en 2006 58
Tableau 28 : Répartition des effectifs d'élèves dans l'enseignement secondaire (lycees) 59
Tableau 29 : Evolution des effectifs alphabétisés entre 2002 et 2003 61
Tableau 30 : Réalisations du projet PAPA2 61
Tableau 31 : Réalisations du projet PAIS/ETAT 61
Tableau 32 : Réalisations des projets PRODAM, TOSTAN et PAPEL en 2006 61
Tableau 33 : Quantités moyennes et nombre moyen jours de pluies selon le département 64
Tableau 34 : Répartition des superficies emblavées pendant la campagne 2006/2007 en cultures sous pluies selon la spéculation par département 70
Tableau 35 : Evolution des superficies emblavées pour les cultures sous pluie de 1994/95 a 2005/2006 selon la spéculation 70
Tableau 36 : Rendements des cultures sous pluie de la campagne 2006/2007 selon la spéculation par departement 71
Tableau 37 : Quantités de productions en cultures sous pluie de la campagne 2006/2007 selon la spéculation 71
Tableau 38 : Répartition des superficies emblavées en cultures irriguées durant la campagne 2006/2007 selon la spéculation, par département 72
Tableau 39 : Evolution des superficies emblavées pour les cultures irriguées de 1994/95 a 2005/2006 selon la spéculation 73
Tableau 40 : Rendements des cultures irriguées durant la campagne 2006/2007 selon la spéculation, par département 73
Tableau 41 : Evolution des rendements des cultures irriguées de 1994/95 a 2005/2006 selon la spéculation 74
Tableau 42 : Quantités de production des cultures irriguées de la campagne 2006/2007 selon la spéculation, par département 74
Tableau 43 : Evolution des productions des cultures irriguées de 1994/95 a 2005/2006 selon la spéculation 75
Tableau 44 : Répartition du cheptel estime en 2006 selon l'espèce, par département 77
Tableau 45 : Nombre et poids des animaux abattus dans les abattoirs contrôlés de la région en 2006, par département 78
Tableau 46 : Répartition des mouvements commerciaux du bétail en 2006 selon la nature du mouvement et l'espèce 80
Tableau 47 : Répartition des actions de lutte contre les feux de brousse en 2006, par département 84
Tableau 48 : Répartition du nombre de villages, pêcheurs et pirogues selon le secteur de pêche 88
Tableau 49 : Répartition des entreprises artisanales de la région selon le type d'artisanat en 2004 95

Tableau 50 : Répartition des entreprises artisanales de la région selon le statut juridique en 2004 96
Tableau 51 : Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le sexe, la situation dans la profession et le niveau d'instruction 96
Tableau 52 : Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le diplôme le plus élevé, la formation professionnelle et le diplôme professionnel..... 97
Tableau 53 : Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le sexe, par departement 98
Tableau 54 : Répartition des localités électrifiées et du nombre d'abonnes de la région de Matam selon le département 99
Tableau 55 : Evolution des quantités de bois mort exploitées dans la région de Matam entre 2003 et 2006 100
Tableau 56 : Classification du réseau routier de la région de Matam selon le département 102
Tableau 57 : Répartition des passagers enregistrés à l'aérodrome de Ourossogui en 2006 104
Tableau 58 : Répartition des jugements effectués dans la région de Matam en 2006 selon la nature 109
Tableau 59 : Répartition des détenus à la MAC de Matam en 2006 selon le motif et le sexe 110
Tableau 60 : Evolution des rendements des cultures sous pluie de 1994/95 a 2005/2006 selon la spéculation 112
Tableau 61 : Evolution des quantités de productions en cultures sous pluie de 1994/95 a 2005/2006 selon la spéculation 112

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1 : Pyramide des âges de la région de Matam en 2006 21
Figure 2 : Evolution de la part de la population régionale dans la population totale du pays entre 1976 et 2006 22
Figure 3 : Evolution des taux de croissance des populations des départements de la région de Matam entre 2002 et 2006 23
Figure 4 : Localisation des Communautés rurales de la region de Matam 24
Figure 5 : Répartition des femmes en âge de procréation de la région de Matam selon la situation matrimoniale en 2006 27
Figure 6 : Répartition des hommes âgés de 15 ans et plus selon la situation matrimoniale 29
Figure 7 : Répartition des hommes mariés selon le régime matrimonial 30
Figure 8 : Représentation du niveau de couverture des communautés rurales de la région de Matam en postes de santé en 2006 41
Figure 9 : Distances des cases de santé de la région par rapport à leur poste de santé de référence selon le district sanitaire en 2006 42
Figure 11 : Performances de couverture vaccinale de la région par rapport aux objectifs fixés en 2006 47
Figure 12 : Carte scolaire de la région de Matam en 2006 54
Figure 13 : Répartition des structures de prise en charge de la petite enfance selon le type de structure 55
Figure 14 : Répartition des effectifs du secondaire par niveau, filière et sexe 59
Figure 15 : Evolution de la température moyenne annuelle de la région de Matam entre 1995 et 2006 63
Figure 16 : Carte hydraulique de la région de Matam en 2006 65
Figure 17 : Carte des ouvrages hydrauliques de la région de Matam en 2006 66
Figure 18 Répartition du cheptel de la région en 2006 selon l'espèce 77
Figure 19 : Image d'un feu de brousse dans la région de Matam 83
Figure 20 : Répartition des unités artisanales de la région de Matam selon le statut d'inscription au répertoire de la Chambre des Métiers 95
Figure 21 : Répartition des unités artisanales de la région de Matam selon le département d'installation 98

AVANT PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) est une antenne régionale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, à savoir : **(i)** collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ; **(ii)** assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ; **(iii)** mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale; **(iv)** assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ; **(v)** préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous-régionales.

Les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie tentent, année après année, de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en s'efforçant de dégager points forts et faibles.

Les présentes éditions 2006 s'y risquent en s'essayant au bilan des récentes évolutions qui ont marqué les régions.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, encore moins l'exactitude, mais se veut une présentation synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

La mutation institutionnelle de l'ex Direction de la Prévision et de la Statistique a permis le renforcement des Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) en moyens humains et matériels.

La mise en synergie de qualifications et expériences diverses, couplée avec le renforcement des moyens logistiques, devrait permettre d'améliorer la qualité et la régularité des publications de l'agence. Cela permet aussi d'assurer la pérennité de l'institution dans sa mission de mise à disposition de données de qualité.

C'est dans cette dynamique de création de « valeur ajoutée » que s'inscrivent les innovations apportées par les chefs des SRSD et qui se renforceront au fil des publications.

Ces innovations devront être complétées, sous peu, par l'analyse de la situation de la pauvreté dans les différentes régions du pays et, à l'avenir, par l'estimation du produit local brut (PLB) des régions, la collecte et l'analyse des statistiques d'Etat

civil ainsi que l'analyse de l'évolution des régions au regard des mutations locales que nous vivons ensemble.

La présente édition, comme celles qui l'ont précédée, essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

Que les responsables des services techniques de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur collaboration sans faille et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babakar FALL
Directeur Général
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

PRESENTATION DE LA REGION DE MATAM

❖ ***DONNEES PHYSIQUES***

Créée par la loi 2002-02 du 15 février 2002 complétée par le décret 2002–166 du 21 février 2002, la région de Matam est située entre 14°20 et 16°10 de latitude Nord, 12°40 et 14°60 de longitude ouest.

Elle est frontalière avec la République Islamique de Mauritanie, au nord et à l'est. Sur les autres flancs, elle est ceinturée par quatre régions dont celles de Saint-Louis et de Louga (à l'ouest), la région de Kaolack (au sud-ouest) et la région de Tambacounda (au sud et au sud-est). Le fleuve Sénégal borde la région sur toute sa partie orientale et septentrionale, sur une longueur d'environ 200 Km.

La région couvre une superficie de 29.616 Km², soit environ 1/7 du territoire national. Ce qui fait d'elle la seconde région la plus étendue du pays après celle de Tambacounda.

Le relief, caractérisé par une vaste plaine incisée de vallées, est relativement plat par rapport au reste du pays. Ce relief permet de distinguer trois (03) zones éco-géographiques distinctes[2] :

- la vallée du fleuve constituée de dépressions et de micro reliefs appelés communément « Dandé Mayo » ;
- la zone du Ferlo, latéritique dans la majeure partie de son espace et sableuse dans sa partie occidentale (vers Lougré Thioly et Vélingara) ;
- le Diéry ou zone intermédiaire.

La région est située dans les zones sahéliennes et soudano sahéliennes (partie sud). Cette situation lui confère un milieu naturel diversifié et un environnement écologique riche et assez favorable.

[2] DAT : Zones éco-géographiques de la région de Matam

❖ ***DONNEES CLIMATOLOGIQUES***

Le climat est caractérisé par deux (02) saisons : une saison sèche, qui va de novembre à juin, et une saison des pluies, qui va de juillet à Octobre. La région est comprise entre les isohyètes 300 et 500 mm, avec des précipitations pouvant atteindre parfois 600 mm d'eau dans la partie sud. Les quantités d'eau et le nombre de jours de pluies annuelles sont croissants du Nord au Sud. Les départements les plus arrosés sont Kanel et Ranérou-Ferlo.

La pluviométrie se caractérise par une variabilité annuelle et mensuelle. Les mois les plus pluvieux sont les mois d'août et septembre. Les premières pluies sont en général enregistrées en fin mai ou début juin et les dernières sont recueillies entre fin septembre et mi-octobre.

L'hivernage dure 3 à 4 mois environ et s'installe de manière échelonnée du sud au nord. La température s'adoucit et descend parfois jusqu'à 20° c durant cette période.

La région est soumise aux types de vents suivants :

- L'alizé continental, appelé Harmattan : vent de direction nord à sud-est, avec de l'air chaud et sec soufflant pendant la période chaude avec une vitesse variant de 1 à 8 m/s

- La mousson : vent chaud et humide soufflant pendant la période des pluies avec une vitesse variant de 1 à 5 m / seconde.

Par ailleurs, des vents sont observés pendant les mois de mars à juin avec une vitesse atteignant une pointe de 28 mètres/seconde (80 Km/heure) accompagnée de poussières très denses et de direction nord-est à sud-est.

❖ ***DONNEES HYDROGRAPHIQUES***

Le potentiel hydraulique de la région reste important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal, qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord, et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Diolol. En plus, la région dispose de nombreux marigots et mares (temporaires et permanents) disséminés un peu partout. Avec la mise en service des barrages de Diama et Manantali, le potentiel en eau de surface reste important

Les eaux souterraines sont dans l'ensemble abondantes. Elles sont contenues dans:

- les nappes peu profondes ou phréatiques qui sont accessibles à partir de puits dont la profondeur varie entre 25 et 100 mètres ;

- les nappes du Maestrichtien dont la profondeur peut atteindre parfois 300 mètres et dont le captage n'est possible qu'à partir de forage.

Il s'agit de deux types de sources généralisées et renouvelables qui produisent d'importantes quantités d'eau de bonne qualité. Le niveau d'exploitation des eaux souterraines est faible à cause surtout de la profondeur des nappes (surtout celle du Maestrichtien) qui nécessite parfois des coûts d'extraction très élevés.

❖ ***ORGANISATION ADMINISTRATIVE***

L'espace régional est construit sur celui de l'ancien département de Matam (amputé de la région de Saint-Louis) auquel ont été rattachées les communautés rurales de Lougré Thioly (Arrondissement de Dodji) et Vélingara (Arrondissement de Barkédji), qui faisaient partie, toutes deux, de la région de Louga.

La région de Matam compte actuellement 3 départements, 5 arrondissements, 7 Communes, 14 Communautés Rurales, 424 villages et 395 hameaux. Le département de Ranérou-Ferlo, avec 15100,8 Km², occupe plus de la moitié (51%) du territoire régional qui s'étend sur 29615,8 Km². Les départements de Kanel et Matam représentent respectivement 30% et 19% de la superficie totale.

Tableau 1 : Répartition des entités administratives régionales selon la superficie

Départements	Superficies en Km²	Arrondissements	Superficies en Km²	Communautés Rurales	Superficies en Km²
				Aouré	1694.7
		Orkadiéré	2644.3	Bokiladj	572.1
Kanel	8786.1			Orkadiéré	377.5
		Sinthiou-Bamambé		Sinthiou-Bamambé	2528.1
			6141.8		
				Ouro Sidy	3603.7
				Agnam-Civol	715.6
		Agnam-Civol	1897.1	Dabia	558.3
Matam	5728.9			Oréfondé	623.2
				Bokidiawé	595.7
		Ogo	3831.8	Nabadji-Civol	550.5
				Ogo	2685.6
Ranérou-Ferlo		Vélingara	15100.8	Lougré Thioly	1774.4
	15100.8			Houdalaye	10714.7
				Vélingara	2611.7
REGION	**29615.8**		**29615.8**		**29615.8**

Source : Atlas pour servir l'Aménagement du Territoire- Base de données informatisées du PNAT/DAT

L'étendue de la région et de ses entités administratives, jumelée à un enclavement interne et externe, pose de réels problèmes de liaison, d'encadrement administratif et technique, et de sécurité des populations.

HISTORIQUE DU PEUPLEMENT ET ORGANISATION SOCIALE

a. Peuplement

Le peuplement de la région est lié en partie aux vagues de migrations consécutives à l'éclatement de l'empire du Mali. Les premiers occupants de l'espace régional se seraient installés à Orkadiéré (Village situé dans le département de Kanel), qui a été à l'origine de la création de plusieurs autres villages de la région.

La région a ensuite enregistré l'afflux de populations venues du « Toro » (département de Podor) et du Djolof. Ces populations, qui se sont déplacées pour éviter les conflits qui sévissaient dans leurs anciens terroirs, ont trouvé sur place des terres d'accueil relativement paisibles et propices aux activités agropastorales et à l'apprentissage du Coran et se sont installées sur autorisation de l' « Almamy » du Fouta.

b. Organisation sociale

Le cadre de décision de base au sein de la société rurale dans le Fouta est l'unité de production familiale. Les structures familiales Toucouleurs sont travaillées depuis longtemps par un fort mouvement de segmentation dont la dynamique interne s'est trouvée favorisée par le développement de l'économie marchande et l'insertion dans la société globale. Le « lignage », pouvant regrouper un nombre parfois important d'individus, sera souvent éparpillé dans plusieurs villages différents et parfois même dans plusieurs régions » (J.P. Minvielle). Il constitue un groupe d'appartenance, une référence en matière d'affinité sociale mais non un véritable espace d'exercice d'autorité.

Les mécanismes de différenciation sociale sont animés principalement par deux dynamiques. La première d'origine historique est porteuse des formes de hiérarchisation sociale qui caractérisent la société Toucouleur. Toujours vivante, on pourrait la qualifier de modèle de différenciation sociale de « type traditionnel ». La seconde est liée au développement de l'économie marchande et, plus encore, des activités marchandes et salariées liées à l'émigration ainsi qu'aux transferts qui l'accompagnent. Elle est porteuse de nouvelles formes de stratification économique mais aussi de manière de voir nouvelles, de nouvelles aspirations en matière de consommation et de mode de vie. On pourrait la qualifier de mode de différenciation sociale de « type moderne ». Ces deux dynamiques tantôt s'opposent tantôt se combinent.

La hiérarchisation sociale de type traditionnel

De manière schématique, elle est fondée sur trois principes de différenciation. Un principe de « distinction » et de hiérarchisation en fonction de la spécialisation professionnelle, qui aboutit à une division de la société en castes. Un second principe oppose hommes libres et descendants de captifs. Un troisième principe distingue les aînés des cadets et établit la prééminence des premiers sur les seconds.

Il convient de souligner qu'il existe des recoupements entre les deux premiers principes de différenciation puisque les descendants de captifs sont considérés comme situés au niveau le plus bas de la hiérarchie des castes. Quant au troisième principe, il s'impose dans tous les lignages, quelles que soient leurs catégories sociales d'appartenance.

Basées sur une répartition fonctionnelle du travail social, les castes Toucouleurs peuvent être regroupées en deux grandes catégories suivant qu'elles se rapportent à un métier ou à une condition. Parmi les cinq castes dites « de condition », les quatre premières se trouvent au sommet de la hiérarchie sociale, alors que la dernière (captifs ou serviteurs) se situe au contraire au niveau le plus bas. Entre les deux, se placent les castes artisanales et les griots.

Ainsi, la hiérarchie au sein de la société Toucouleur obéit au classement suivant :

- ✓ Les quatre premières castes de condition forment le groupe des hommes libres ou « Rimbe », maîtres de l'intelligence et du savoir, détenteurs des biens et de l'autorité. Parmi eux, les tooroobe, apparus lors de l'islamisation du Fouta Toro, forment sans conteste la strate supérieure. Vivant dans leur entourage, viennent ensuite les jawambe, courtisans et conseillers des précédents. Destitués de leur rôle social prééminent par la venue des tooroobe, les sebbe, originellement guerriers, réduits à l'oisiveté, durent se rabattre sur les fonctions de gardien de terres (jaagaraf) ou adopter les moyens d'existence d'autres groupes sociaux (chasse, pêche, culture), et en particulier ceux des suubalbé. Ceux-ci, malgré la spécificité de leur activité principale, la pêche, tiennent une place à part dans la société Toucouleur et, comme les trois précédentes castes, relèvent du même ordre des « rimbe ».

- ✓ Après ces castes d'autorité, vient le groupe rassemblant castes artisanales et griots. S'y trouvent réunis les tisserands (maabo), forgerons (baylo), peaussiers (sakke), menuisiers (labo) et céramistes (buurnajo). Parmi les griots, les jawlube sont spécialisés dans les généalogies des tooroobe alors que les wambaabe, griots musiciens, s'accompagnent à la guitare (hoddu) ou au violon (nyaanyooru).

- ✓ Au bas de l'échelle, se trouve la dernière caste de condition, celle des maccube, esclaves de tous ordres » ***(J.P. Minvielle).***

La transformation des modes de production a abouti à ce que ces différenciations en castes ne recouvrent bien souvent plus des spécialisations professionnelles. Tel qui est d'un lignage de griot à un emploi de mécanicien. Tel qui était pêcheur est devenu commerçant, etc. Reste que ces formes de différenciation plus ou moins fondées sur une spécialisation professionnelle continuent bien souvent de constituer des repères identificatoires sociaux qui peuvent continuer à exercer une influence dans le choix des responsables au niveau des villages bien entendu mais aussi des groupements économiques.

A ces formes de différenciation se combinent celles qui distinguent « ayants droits fonciers » et utilisateur précaires de la terre, bien souvent des descendants d'anciens captifs ou des étrangers au terroir qui cultivent en métayage (rempeccen).

Ces droits fonciers traditionnels portaient principalement sur les terres les plus fertiles, celles de walo. Les terres de Diéri restant d'un accès plus libre. Plus encore que les législations foncières et la loi sur le domaine national, la diminution très sensible des crues du fleuve et les spoliations foncières qu'ont subies les « ayants droits fonciers » disposant de terrains en Mauritanie ont entraîné une diminution sévère du patrimoine foncier utile des « ayants droits ».

Néanmoins, ces droits subsistent et parfois la réalisation d'aménagements constitue non seulement un enjeu économique mais aussi foncier.

La stratification économique de type moderne

La stratification économique de type moderne, fondée principalement sur les revenus monétaires obtenus, joue, parallèlement mais aussi parfois en concurrence avec les formes traditionnelles de hiérarchisation sociale, un rôle tout à fait déterminant dans la dynamique de différenciation sociale actuellement en vigueur dans la société Toucouleur.

L'efficacité de ce mode de différenciation provient de la très profonde implication des unités de production familiales dans l'économie monétaire.

Enfin, la cohabitation avec les voisins mauritaniens et la double résidence amènent les populations, selon la saison, à habiter le « Walo » ou à aller dans le « Diéri », d'où un déplacement cyclique de plusieurs familles.

SITUATION DEMOGRAPHIQUE

INTRODUCTION

Les données démographiques utilisées dans le présent chapitre ont été obtenues essentiellement à partir des projections de population effectuées à partir des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2002 (RGPH3). Cette source d'informations renseigne sur des phénomènes touchant à la nuptialité, la fécondité, la mortalité et les migrations. Ces données portent essentiellement sur la population résidente (ou population de droit), c'est-à-dire celle qui regroupe l'ensemble des personnes qui résident habituellement dans un ménage, qu'elles soient présentes ou non au moment du recensement.

Dans ce chapitre seront successivement abordées les questions relatives au volume et à la structure de la population, à savoir les effectifs et l'accroissement de la population régionale, la répartition spatiale de celle-ci dont un accent particulier sera mis sur l'urbanisation. Dans un deuxième temps, il sera fait référence à la nuptialité, à la santé maternelle et infantile, et, enfin, aux migrations.

I.1. EFFECTIFS ET ACCROISSEMENT

En décembre 2006, la population résidente de la région de Matam est estimée 496.207 habitants, représentant ainsi 4,5% de la population totale du pays qui, elle, se situe à 11 077 484 habitants[3] . Hormis la région de Ziguinchor, elle est la moins peuplée du pays. Elle compte 52,4% de personnes de sexe féminin contre 47,6% de personnes de sexe masculin.

La structure par âge révèle l'existence d'une importante proportion de jeunes de moins de 20 ans (58,5%). Les personnes âgées représentent 5,8% de la population. Cette jeunesse de la population est illustrée par la pyramide des âges ci-dessous, qui présente une base large et un sommet rétréci, caractéristique des populations jeunes. La proportion importante de la population féminine par rapport à la population masculine des groupes d'âges actifs (10-59 ans) semble être due à la forte émigration qui est plus importante chez les hommes que chez les femmes.

[3] *Estimations de la population du Sénégal de 2003 à 2015, Dakar, ANSD*

Figure 1 : Pyramide des âges de la région de Matam en 2006

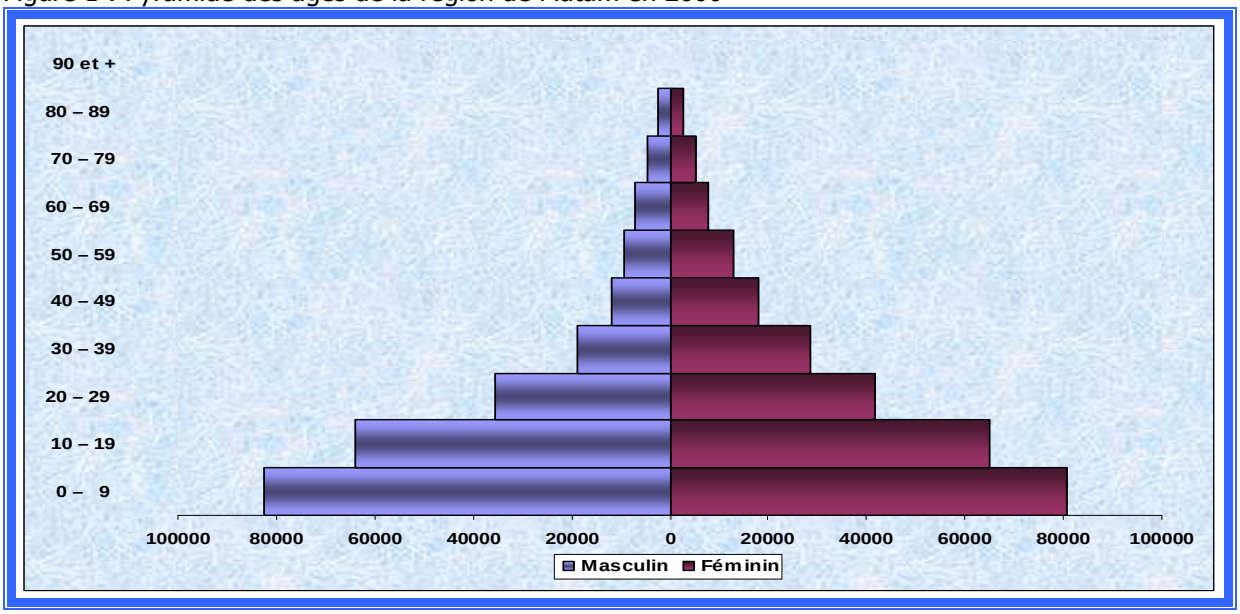

Source : estimation de la population du Sénégal de 2003 à 2015, ex-DPS

Par ailleurs, le taux d'accroissement annuel inter censitaire est de **2,2%** dans la période 1976-1988 ; il est de **3,3%** entre 1988 et 2002. Le taux d'accroissement annuel est estimé à **3,7%** entre 2002 et 2006 (cf. rapport définitif du 3eme RGPH-2002/ANSD et plaquette des indicateurs du RGPH3). Ainsi, entre 1988 et 2006, la population régionale a augmenté plus rapidement que la population totale du pays dont le taux d'accroissement moyen pour cette période a été estimé à 2,4%. La région de Matam figure d'ailleurs parmi les régions qui ont les plus forts taux d'accroissement de leur population.

Tableau 2 : Evolution de la population régionale entre 1976 et 2006 et taux d'accroissement

Désignation \ Année	1976[4]	1988[5]	2002[6]	2006[7]
Population résidente	178 640	229 188	424 106	496 207
Taux d'accroissement en %		2.2	3.3	3.7

Source : RGPH de 1976, 1988 et 2002, Estimation de la population du Sénégal de 2003 a 2015, ex-DPS

En outre, la part de la population régionale dans celle du pays, bien qu'étant demeurée encore faible, a augmente de manière sensible entre 1976 et 2006, passant de 3,6% à 4,5% (cf. Figure 2 ci-après).

[4] Recensement général de la Population de 1976
[5] Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988
[6] Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002
[7] Estimations de population et projections (cf. DSDS/ANDS.)

Figure 2 : Evolution de la part de la population régionale dans la population totale du pays entre 1976 et 2006

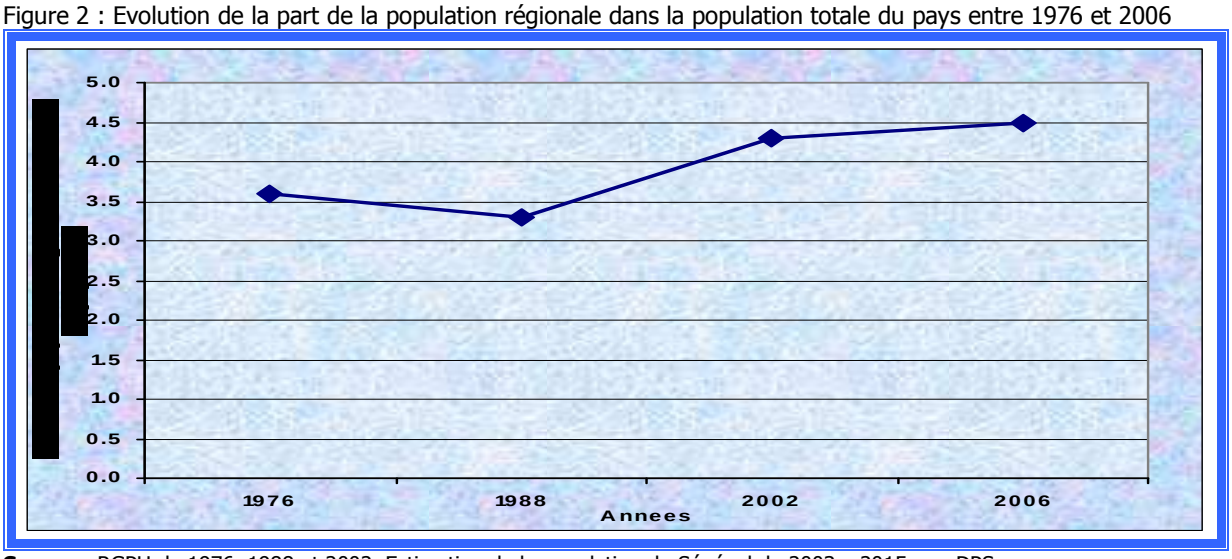

Source : RGPH de 1976, 1988 et 2002, Estimation de la population du Sénégal de 2003 a 2015, ex-DPS

Comme nous allons le voir dans l'analyse de la répartition spatiale qui suit, la population régionale est très inégalement repartie entre les trois départements.

I.2. REPARTITION SPATIALE

La quasi-totalité de la population de la région (89,8%) réside dans les départements de Matam (48,5%) et de Kanel (41,3%), le département de Ranérou-Ferlo n'abritant que 10,2% de la population. Et c'est seulement dans ce dernier département que l'on compte plus de personnes de sexe masculin que de personnes de sexe féminin.

Cela pourrait s'expliquer par :

- l'érection de Ranérou-Ferlo en département qui a entraîné l'arrivée de fonctionnaires, avec l'ouverture de nouveaux services administratifs, surtout des écoles, et de chantiers qui attirent beaucoup d'ouvriers et d'artisans en majorité de sexe masculin ;

- l'arrivée massive de transhumants au niveau du département (la transhumance concerne plus les hommes que les femmes).

Tableau 3 : Répartition de la population résidente selon le sexe, par département et par milieu de résidence en 2006.

Département / Milieu de résidence	Sexe		Total	
	Masculin	Féminin	Effectifs	%
Kanel	47.4%	52.6%	**204 937**	**41.3%**
Matam	47.3%	52.7%	**240 579**	**48.5%**
Ranérou-Ferlo	50.1%	49.9%	**50 691**	**10.2%**
Urbain	48.7%	51.3%	**68 803**	**13.9%**
Rural	47.4%	52.6%	**427 404**	**86.1%**
Ensemble	47.6%	52.4%	**496 207**	**100.0%**

Source : estimation de la population du Sénégal de 2003 à 2015, ex-DPS

Si les estimations de la population régionale en 2006 se confirment, ce sera la population du département de Ranérou-Ferlo qui aura connu le plus fort taux d'accroissement entre 2005 et 2006 (4,6%), suivi de celle du département de Kanel (4,1%), celle du département de Matam (3,2%) s'étant située en dessous du taux d'accroissement régional entre ces deux années (3,7%). C'est le département de Ranérou qui aura également été la seule dont le taux de croissance de la population serait resté supérieur à celui de la région entre 2002 et 2006. Celui de Kanel n'aura vu le taux de croissance de sa population descendre en dessous de celui de la région qu'entre 2003 et 2004, la seule période où le taux de croissance de la population du département de Matam aura été supérieur à celui de la région.

Figure 3 : Evolution des taux de croissance des populations des départements de la région de Matam entre 2002 et 2006

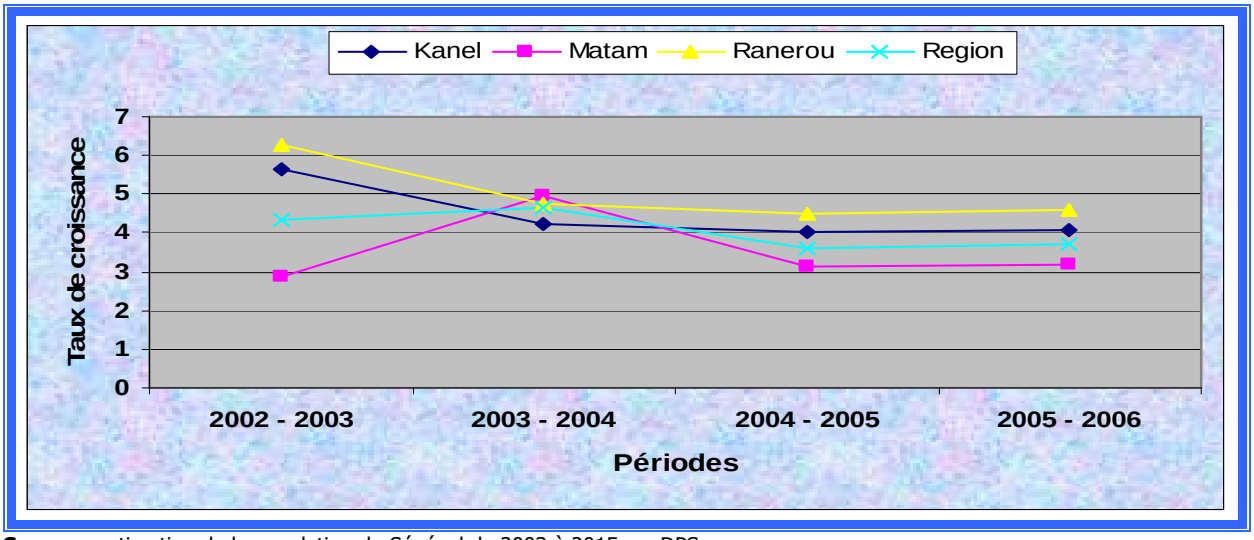

Source : estimation de la population du Sénégal de 2003 à 2015, ex-DPS

On observe également, selon les estimations de 2006, que la population de la région est essentiellement rurale puisque les 86,1%, représentant 427 404 personnes, résident en milieu rural contre seulement 13,9%, soit 68 803 personnes, en milieu urbain.

Près de la moitié de la population rurale (46,4%) est concentrée dans 4 communautés rurales parmi les 14 que compte la région. Ce sont celles de Bokidiawé (53 871 habitants, soit 12,6% de la population rurale), Sinthiou Bamambé (50 704 Habitants, soit 11,9% de la population rurale), Ogo (47 736 Habitants, soit 11,2% de la population rurale) et Nabadji-Civol (47 483 Habitants, soit 11,1% de la population rurale). Deux de ces communautés rurales (Bokidiawé et Nabadji-Civol) appartiennent au département de Matam, les deux autres (Ogo et Sinthiou Bamambé) sont elles situées dans le département de Kanel.

Figure 4 : Localisation des Communautés rurales de la region de Matam

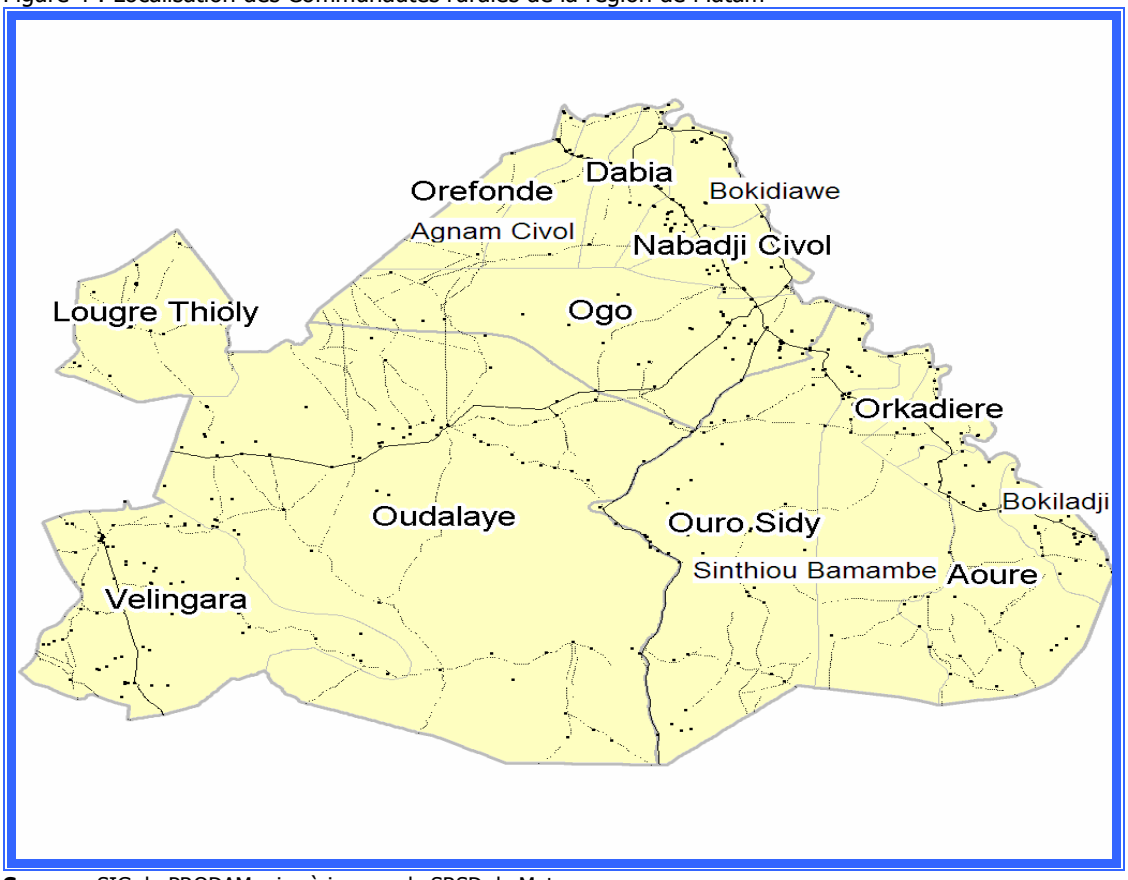

Source : SIG du PRODAM mise à jour par le SRSD de Matam

Les communautés rurales les moins peuplées sont celles de Lougré-Thioly (6 316 habitants), Vélingara (16 186 habitants), Agnam-Civol (16 308 habitants) et Oréfondé (14 152 habitants). Il convient de souligner que les deux communautés rurales les moins peuplées (Lougré-Thioly et Vélingara) appartiennent toutes deux au département de Ranérou-Ferlo.

Depuis 2002, à la faveur de l'érection de l'ancien département de Matam en région, l'urbanisation de cette dernière s'est accélérée comme nous allons le voir dans la section qui suit.

I.3. URBANISATION

L'ancien département de Matam comptait 6 communes avant son érection en région en 2002. Il s'agit de Matam, Ourossogui, Kanel, Semmé, Thilogne et Waoundé. En 2002, Ranérou est venue s'ajouter à cette liste. Ce qui fait que, depuis 2002, la région compte 7 communes.

La population urbaine de la région est passée de 59 014 habitants en 2002 à 68 803 habitants en 2006. Le taux de croissance annuelle de la population urbaine le plus élevé durant cette période a été enregistré entre 2003 et 2004 et le plus bas entre 2002 et 2003. Le taux d'urbanisation de 13,9% en 2002, après avoir connu un léger infléchissement en 2003 en se situant à 13,8%, a repris son niveau de 2002 durant les années 2004, 2005 et 2006.

Parmi les 7 communes que compte la région, ce sont celles de Matam, Ourossogui et de Kanel qui sont les plus peuplées, avec des populations respectives de 16 791 habitants, 15 135 habitants et 10 726 habitants. Elles regroupent, à elles seules, 50,5% de la population urbaine de la région. Les communes les moins peuplées sont celles de Ranérou (1 535 habitants) et Semmé (5 354 habitants).

Les communes dont la croissance de la population a été la plus rapide entre 2002 et 2006 ont été celles de Ranérou, Kanel, Waoundé et Semmé, les trois dernières appartenant toutes au département de Kanel. Leur érection en communes a favorisé la croissance rapide de leurs populations ces dernières années. Quant aux communes de Matam, capitale politique et administrative, et Ourossogui, pôle économique de la région, le taux de croissance de leurs populations respectives n'a dépassé la moyenne régionale qu'entre 2002 et 2003 pour Ourossogui et entre 2003 et 2004 pour Matam (cf. tableau 4 ci-après).

Tableau 4 : Evolution de la population urbaine de la région de Matam entre 2002 et 2006 selon les communes, effectifs et taux de croissance

Communes	Pop. en 2002	Taux de croissance entre 2002 et 2003	Pop. en 2003	Taux de croissance entre 2003 et 2004	Pop. en 2004	Taux de croissance entre 2004 et 2005	Pop. en 2005	Taux de croissance entre 2005 et 2006	Pop. en 2006
Kanel	8,997	**2.6%**	9,234	**7.3%**	9,908	**4.0%**	10,305	**4.1%**	10,726
Semmé	4,492	**4.7%**	4,704	**5.2%**	4,947	**4.0%**	5,145	**4.1%**	5,354
Waoundé	8,041	**2.6%**	8,253	**7.3%**	8,855	**4.0%**	9,211	**4.1%**	9,585
Matam	14,620	**1.3%**	14,807	**6.6%**	15,784	**3.1%**	16,274	**3.2%**	16,791
Ourossogui	13,177	**4.0%**	13,698	**3.9%**	14,226	**3.1%**	14,669	**3.2%**	15,135
Thilogne	8,425	**4.0%**	8,758	**3.8%**	9,095	**3.1%**	9,379	**3.2%**	9,677
Ranérou	1,262	**4.7%**	1,321	**6.4%**	1,405	**4.6%**	1,469	**4.5%**	1,535
Milieu urbain	**59,014**	**3.0%**	**60,775**	**5.7%**	**64,220**	**3.5%**	**66,452**	**3.5%**	**68,803**

Source : RGPH de 2002 et estimation de la population du Sénégal de 2003 à 2015, ex-DPS

I.4. NUPTIALITE ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE

Introduction

La nuptialité porte sur l'état matrimonial des femmes en âge de procréer, et des hommes âgés de 15 ans et plus. Pour la santé maternelle et infantile, il est question, d'une part, des phénomènes tels que la fécondité, la planification familiale y compris la contraception et, d'autre part, de la survie des mères et des enfants (la mortalité maternelle et infantile).

Les principaux concepts utilisés dans cette section sont les suivants :

- Le mariage se définit comme une union d'un homme et d'une femme contractée à la mairie ou suivant la religion (musulmane, chrétienne, protestante, etc.) et les coutumes traditionnelles sénégalaises.
- Le célibataire est une personne qui n'a jamais contracté de mariage.
- Une personne divorcée est une personne préalablement mariée mais dont l'union est actuellement rompue.
- Une personne en situation de veuvage est un individu dont l'union a été rompue à la suite du décès du conjoint.

I.5.1. Nuptialité

Pour analyser cette section, nous avons effectué des projections à partir des données du RGPH3 de 2002 en faisant l'hypothèse que la structure de la population n'a pas fondamentalement changé en quatre ans pour ce qui concerne les questions relatives à l'état matrimonial des populations de la région.

A. Situation matrimoniale des femmes en âge de procréation

En 2006, la région de Matam compte 119 706 femmes en âge de procréation. On observe que près des ¾ d'entre elles (74,5%) sont mariées et seules 20,3% d'entre elles sont restées célibataires. A part celles qui sont divorcées (3,1%), les veuves et autres types d'unions représentent des proportions insignifiantes.

Figure 5 : Répartition des femmes en âge de procréation de la région de Matam selon la situation matrimoniale en 2006

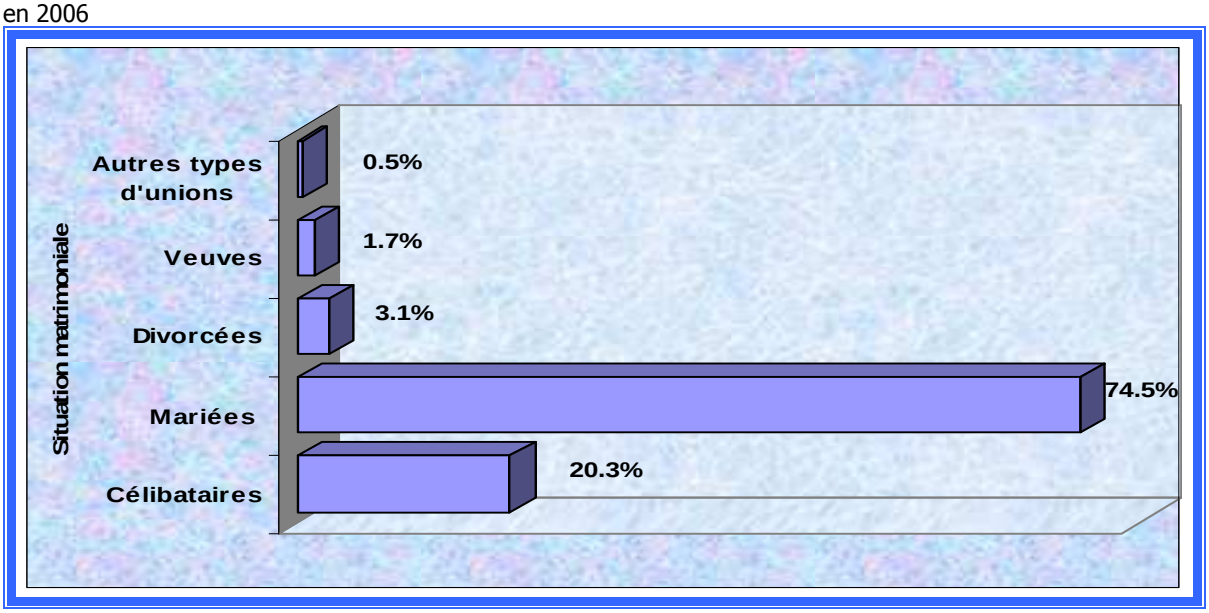

Source : RGPH 2002 et estimation de la population du Sénégal de 2003 à 2015, ex-DPS

C'est seulement en dessous de 20 ans que les célibataires sont majoritaires. De plus, la proportion de célibataires diminue avec l'âge au profit des mariées dont la proportion croit avec l'âge jusqu'à 44 ans avant de commencer à s'infléchir.

Tableau 5 : Répartition des femmes en âge de procréation de la région de Matam selon le groupe d'âges et la situation matrimoniale en 2006 (% en lignes)

Groupes d'âges	Célibataires	Mariées	Divorcées	Veuves	Autres types d'unions	Ensemble
15 – 19	50.5%	47.5%	1.1%	0.3%	0.5%	31321
20 – 24	21.5%	73.8%	3.3%	0.8%	0.6%	22747
25 – 29	10.1%	83.9%	4.3%	1.2%	0.5%	19033
30 – 34	5.4%	87.7%	4.7%	1.8%	0.4%	16536
35 – 39	3.3%	90.0%	4.0%	2.4%	0.3%	11990
40 – 44	2.0%	90.4%	3.1%	4.1%	0.3%	10718
45 – 49	1.9%	88.8%	2.3%	6.6%	0.4%	7392
Total	20.3%	74.5%	3.1%	1.7%	0.5%	119737

Source : RGPH 2002 et estimation de la population du Sénégal de 2003 à 2015, ex-DPS

Par ailleurs, la monogamie demeure majoritaire chez les femmes mariées puisqu'une majorité sensible d'entre elles (55,6%) vivent dans des ménages monogames. Toutefois, les 44,4% de femmes mariées sous le régime de la polygamie illustrent parfaitement que ce régime matrimonial demeure bien implanté dans la région.

Jusqu'à l'âge de 30 ans, on dénombre plus de monogames que de polygames chez les femmes mariées, au delà, c'est la polygamie qui constitue le régime matrimonial dominant chez les femmes en âge de procréation. De même, on observe que la proportion de femmes mariées sous le régime de la monogamie diminue avec l'âge tandis que celle des femmes qui le sont sous le régime de la polygamie croit avec l'âge jusqu'à 44 ans avant de suivre une pente descendante.

Tableau 6 : Répartition des femmes mariées en âge de procréation selon le régime matrimonial par groupe d'âges

Groupes d'âges	Régime matrimonial		Ensemble
	Monogames	Polygames	
15 – 19	68.8%	31.2%	**14887**
20 – 24	63.2%	36.8%	**16793**
25 – 29	55.7%	44.3%	**15973**
30 – 34	49.9%	50.1%	**14506**
35 – 39	46.3%	53.7%	**10794**
40 - 44	46.2%	53.8%	**9694**
45 - 49	48.1%	51.9%	**6566**
Total	55.6%	44.4%	**89213**

Source : RGPH 2002 et estimation de la population du Sénégal de 2003 à 2015, ex-DPS

B. Situation matrimoniale des hommes âgés de 15 ans et plus

Pour l'analyse de la situation matrimoniale des hommes, nous avons pris tous les hommes âgés de 15 ans et plus dont nous avons estimé le nombre en 2006 à 138 893 personnes. Là également, on observe une majorité d'hommes mariés (57,0%) mais dans une proportion moindre que chez les femmes en âge de procréer. Quant aux célibataires, ils représentent 42,1% de la population.

Jusqu'à 24 ans, on dénombre plus de célibataires que de mariés. Et, au delà de cet âge, la proportion de mariés croit avec l'âge tandis que celle des célibataires diminue avec l'âge.

S'agissant du régime matrimonial des mariés, on observe que près des ¾ des hommes mariés sont des monogames et ce, quelque soit le groupe d'âges. Cette proportion de monogames est plus importante chez les hommes mariés (72,0%) que chez les femmes mariées (55,6%). On en déduit que, dans la région de Matam, la polygamie touche plus les femmes que les hommes.

Tableau 7 : Répartition des hommes âges de 15 ans et plus selon la situation matrimoniale par groupe d'âges

Groupes d'âges	Situation matrimoniale					Ensemble
	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	Autres types d'unions	
15 – 19	88.5%	11.3%	0.1%	0.0%	0.1%	**33052**
20 – 24	72.5%	26.9%	0.1%	0.1%	0.4%	**23853**
25 – 29	45.6%	53.6%	0.3%	0.2%	0.4%	**16375**
30 – 34	20.4%	78.6%	0.5%	0.1%	0.4%	**13213**
35 – 39	9.6%	89.4%	0.6%	0.1%	0.3%	**10092**
40 – 44	3.7%	95.2%	0.7%	0.3%	0.1%	**8542**
45 – 49	2.5%	96.5%	0.5%	0.4%	0.1%	**6456**
50 – 54	1.4%	97.9%	0.2%	0.3%	0.2%	**5997**
55 – 59	0.9%	98.3%	0.3%	0.4%	0.2%	**4413**
60 – 64	1.0%	97.7%	0.3%	0.8%	0.3%	**4972**
65 – 69	0.8%	97.9%	0.2%	1.0%	0.1%	**4033**
70 - 74	1.1%	96.8%	0.2%	1.8%	0.2%	**3428**
75 - 79	0.8%	96.7%	0.0%	2.3%	0.2%	**2316**
80 - 84	0.9%	93.7%	0.1%	4.6%	0.6%	**1311**
85 - 89	1.3%	92.5%	1.3%	4.4%	0.5%	**530**
90 - 94	1.6%	86.2%	0.0%	12.2%	0.0%	**168**
95 et +	5.8%	81.6%	0.0%	12.6%	0.0%	**141**
Total	**42.1%**	**57.0%**	**0.3%**	**0.3%**	**0.3%**	**138893**

Source : RGPH 2002 et estimation de la population du Sénégal de 2003 à 2015, ex-DPS

Figure 6 : Répartition des hommes âgés de 15 ans et plus selon la situation matrimoniale

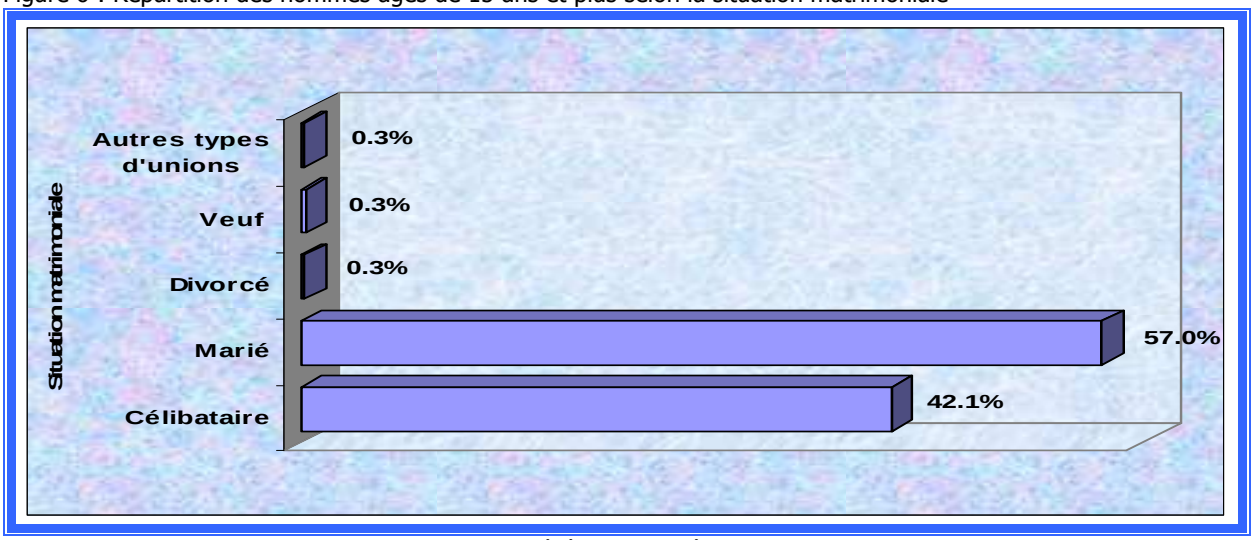

Source : RGPH 2002 et estimation de la population du Sénégal de 2003 à 2015, ex-DPS

Tableau 8 : Répartition des hommes maries âgés de 15 ans et plus selon le régime matrimonial par groupe d'âges

Groupes d'âges	Régime matrimonial		Ensemble
	Monogames	Polygames	
15 – 19	64.9%	35.1%	**33052**
20 – 24	79.5%	20.5%	**23853**
25 – 29	85.6%	14.4%	**16375**
30 – 34	83.5%	16.5%	**13213**
35 – 39	78.0%	22.0%	**10092**
40 - 44	70.6%	29.4%	**8542**
45 - 49	67.0%	33.0%	**6456**
50 - 54	63.1%	36.9%	**5997**
55 - 59	59.8%	40.2%	**4413**
60 - 64	59.6%	40.4%	**4972**
65 - 69	57.2%	42.8%	**4033**
70 - 74	62.9%	37.1%	**3428**
75 - 79	65.8%	34.2%	**2316**
80 - 84	68.9%	31.1%	**1311**
85 - 89	66.5%	33.5%	**530**
90 - 94	68.9%	31.1%	**168**
95 et +	70.2%	29.8%	**141**
Total	**72.0%**	**28.0%**	**138893**

Source : RGPH 2002 et estimation de la population du Sénégal de 2003 à 2015, ex-DPS

Figure 7 : Répartition des hommes mariés selon le régime matrimonial

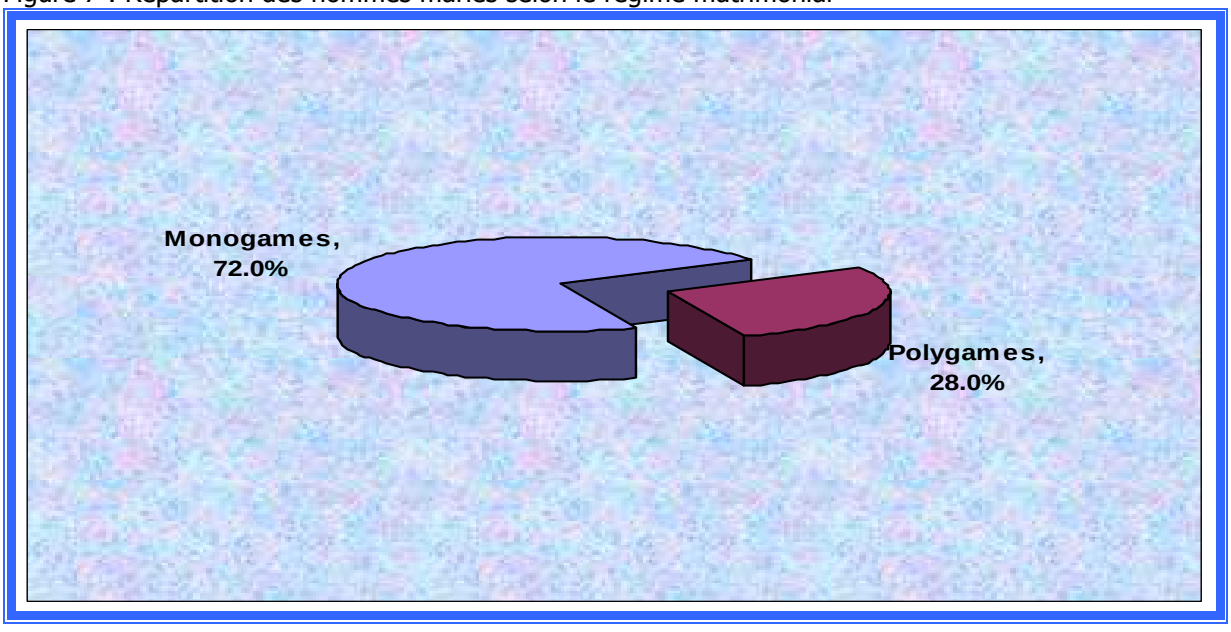

Source : RGPH 2002 et estimation de la population du Sénégal de 2003 à 2015, ex-DPS

I.5.2. Santé maternelle et infantile

L'analyse des niveaux et tendances de la santé maternelle et infantile, s'appuie sur les résultats des différentes Enquêtes Démographiques et de Santé, en particulier la dernière (EDS-IV) qui a eu lieu en 2005. Celle-ci se fonde aussi sur l'hypothèse que les phénomènes observes lors de cette enquête n'ont pas varié entre-temps et peuvent donc être considérées comme valables pour l'année 2006.

La démarche consistera, dans un premier temps, à examiner la fécondité des femmes dans la région, ensuite à aborder la santé de la reproduction (la planification familiale, les consultations prénatales, la prise en charge de la grossesse et des accouchements, le Post-partum, la lutte contre les IST, le VIH/SIDA et l'excision), avant de terminer par la mortalité maternelle et infantile.

A. La fécondité

L'âge médian à la première grossesse (c'est-à-dire l'âge auquel les femmes ont leur première naissance) est estimé à 20,4 ans dans la région de Matam par rapport à une moyenne nationale qui se situe à 20,5 ans. La fécondité apparaît, ce faisant, assez précoce. Par milieu de résidence, l'âge médian est légèrement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (20,4 ans contre 20,2 ans).

L'indice synthétique de fécondité se situe à 5,7 enfants/femme pour la région de Matam contre une moyenne nationale de 5,3. Chez les adolescentes de 15-19 ans, on obtient 0,61 enfant par femme, soit 11 % de la fécondité de l'ensemble des femmes en âge de reproduction.

B. La planification familiale

En matière de planification familiale, les résultats de l'EDS-IV de 2005 montrent que la prévalence contraceptive demeure assez faible au Sénégal et apparaît encore plus faible dans la région de Matam. En effet, les indicateurs dans la région donnent les niveaux suivants :

- 2% seulement des femmes en union utilisent une méthode quelconque (contre 11,8% au niveau national),
- 1% une méthode moderne (contre 10% au niveau national) et
- 0,2% une méthode traditionnelle (contre 1,5% au niveau national).

.

En comparant les résultats de l'Enquête sur les Indicateurs de Santé au Sénégal de 1999 à ceux de l'EDS-IV de 2005, on constate que le taux de prévalence contraceptive a baissé de 12,9% à 1,2% pour toutes les méthodes, et de 11,2% à 1% pour les méthodes modernes.

Tableau 9 : Répartition de certains indicateurs de santé maternelle et infantile selon le milieu de résidence et le niveau régional et national

Indicateurs	Urbain	Rural	Matam	Sénégal
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	0,769	0,36	0,391	0,519
Taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs (méthodes modernes, femmes 15-49 en union)	0,0/3,3=0,00	0,2/0,7=0,29	0.1/1,0=0,10	1,5/10,3=0,15
Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à risque (population âgée de 15 à 24 ans)	0,338	0,258	0,275	0,36
Taux d'utilisation de la contraception (méthodes modernes, femmes 15-49 actuellement en union)	0,033	0,007	0,01	0,103

Source : EDS-IV 2005

C. Les consultations prénatales

En matière de consultation prénatale, plus de huit femmes sur dix (85% contre 87% au niveau national) dans la région ont consulté un professionnel de santé durant la grossesse de leur naissance la plus récente. On constate que la proportion de femmes ayant eu au moins une consultation prénatale augmente régulièrement avec l'indice du niveau de bien-être du ménage : de 74% parmi les femmes des ménages les plus pauvres, la proportion passe à 89% dans le quatrième quintile.

D. La prise en charge de la grossesse et des accouchements

Les femmes enceintes qui ont dormi sous une moustiquaire (traitée ou non) la nuit ayant précédé l'enquête représentent une proportion de 45 % des femmes enceintes de la région, contre 14 % au niveau national. Et celles qui ont dormi sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide la nuit ayant précédé l'enquête constituent 29% des femmes enceintes, contre 8,5 % au niveau national.

L'EDS-IV relève cependant que 69% des femmes enceintes de Matam ont pris des médicaments antipaludiques à titre préventif au cours de leur dernière grossesse, taux bien en deçà du niveau national qui se situe à 83%. Cette proportion croît avec le niveau de bien-être économique : 50% dans les ménages les plus pauvres, 76% dans la catégorie moyenne et 85% dans la catégorie des ménages relativement riches.

La proportion de femmes enceintes ayant bénéficiées d'un traitement préventif intermittent (TPI) au Fansidar au cours des visites prénatales est de 5%. Elle évolue avec le niveau de bien-être économique et passe de 1% des femmes des ménages les plus pauvres à 9,4% de celles des ménages de niveau de vie moyen.

Quant aux accouchements assistés, on observe que seulement 40% des accouchements ont eu lieu avec l'assistance d'un personnel de santé qualifié, essentiellement des infirmières et des sages femmes, contre 52% au niveau national. Entre 1997 et 2005, la proportion d'accouchements assistés à Matam a très peu

changé, surtout au cours des 5 dernières années : 36 % en 1997 selon l'EDS-II, 41% en 1999 selon l'ESIS et 40% en 2005. Les résultats montrent également que la fréquence des accouchements assistés augmente rapidement avec le niveau de bien être du ménage : de 18 % parmi les plus pauvres, le pourcentage passe à 37 % dans le 2ème quintile pour atteindre 57 % dans les ménages du quatrième quintile.

De plus, parmi les naissances survenues dans la région au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, seulement 47 % ont eu lieu dans un service de santé publique ou privée (contre 62% au niveau national). Et, selon l'indice de bien-être, les résultats montrent que la proportion de naissances qui ont eu lieu dans un établissement sanitaire varie de 19 % parmi celles des ménages les plus pauvres à 76 % dans les ménages relativement plus aisés.

Tableau 10 : Répartition de certains indicateurs de santé selon le sexe et entre la région et le niveau national

Indicateurs	Masculin	Féminin	Matam	Sénégal
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)			83‰	121‰
Proportion d'enfants de 12-23 mois vaccinés contre la rougeole	0,592	0,588	0,59	0,735
Population âgée de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida	0,158	0,085	0,105	0,256
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui ont dormi sous une moustiquaire imprégnée d'insecticides (MII)	24,60%	25,00%	24,80%	7,10%

Source : EDS-IV 2005

E. Le Post-partum

Sur le plan de la vaccination, plus de deux tiers (63 % contre 66% au niveau national) des naissances vivantes des cinq années ayant précédé l'enquête ont été complètement ou partiellement protégées contre le tétanos néonatal (deux injections ou plus).

On note que seulement 41 % des enfants de Matam ont reçu tous les vaccins contre les six maladies de l'enfance (BCG, Polio3, DTCoq3 et rougeole) contre 59% au niveau national. Le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu tous les vaccins est légèrement plus élevé parmi les garçons que parmi les filles (41 % contre 40 %) et parmi les enfants des zones urbaines que parmi ceux des zones rurales (46 % contre 40 %).

Il convient de souligner à ce niveau que la couverture vaccinale s'est améliorée à Matam au cours des 12 dernières années. En effet, le pourcentage d'enfants âgés de 12-23 mois ayant reçu tous les vaccins est passé de 32 % en 1992-93 selon l'EDS-II, à 41 % en 1999 selon l'ESIS et 41 % en 2005.

En matière de prévention du paludisme, les résultats de l'EDS-IV montrent que 72 % des ménages enquêtés possèdent au moins une moustiquaire traitée. Ce qui constitue presque le double de ce qui a été observé au niveau national (38%).

Aussi, on peut constater que 42 % des enfants de moins de 5 ans ont dormi sous une moustiquaire (traitée ou non) la nuit ayant précédé l'enquête, contre seulement 14% au niveau national. De même, 24,8 % des enfants de moins de cinq ans ont dormi sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide la nuit précédant l'enquête, contre 7% au niveau national.

F. La lutte contre les IST, le VIH/SIDA et l'excision.

Pour ce qui est des comportements face aux IST et au VIH/SIDA, les résultats de l'EDS-IV montrent que 3 % des jeunes femmes de Matam ont déclaré avoir eu des rapports sexuels à hauts risques au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, contre 11 % au niveau national.

Et, si au niveau national, 0,7 % des adultes âgés de 15-49 ans sont séropositifs, 0,9 % chez les femmes et 0,4 % chez les hommes, à Matam, le taux de prévalence du VIH se situe à 0,6 % (0,5 % pour les femmes et 0,8 % pour les hommes)

Enfin, l'EDS-IV a confirmé que l'excision est une pratique courante, car 93 % des femmes ont déclaré avoir été excisées, contre 28% des femmes en âge de procréation au niveau national. Et concernant leurs opinions sur la poursuite ou l'abandon de l'excision, les résultats montrent que 70% des femmes (58% en milieu urbain contre 72% en milieu rural) pensent que l'excision est une pratique qui devrait être maintenue, contre une proportion de seulement 18% au niveau national. Ainsi, la pratique de l'excision semble avoir « de beaux jours devant elle » dans la région.

G. La mortalité maternelle et infantile

Tableau 11 : Répartition de certains indicateurs de santé maternelle et infantile pour la région de Matam et l'ensemble du pays

Indicateurs	Matam	Sénégal
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)		401 pour 100.000
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	48‰	61‰
Taux de prévalence du VIH parmi les femmes âgées de 15 à 24 ans	0,000	0,005
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant pris un médicament antipaludique le même jour/suivant	0,185	0,122

Source : EDS-IV 2005

Durant la période 2001-2005, soit 0-4 ans avant l'enquête, le risque global de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire (taux de mortalité infanto-juvénile) est estimé à 83‰ contre 121‰ au niveau national. En comparant les résultats de l'enquête MICS de 2000 à ceux de l'EDS-IV de 2005, on constate que le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a baissé : 130‰ en 2000 à 83‰ en 2005.

Durant la même période, 48 enfants nés vivants sur 1 000 sont décédés avant d'atteindre leur premier anniversaire (taux de mortalité infantile) ; les 22‰sont décédés entre 0 et 1 mois exact et les 26‰ entre 1 et 12 mois exact. Au niveau national, ce taux de mortalité infantile est de 61‰.

De plus, dans l'ensemble, environ 9 % des nourrissons de Matam ont des poids inférieurs à 2500 grammes ; ce niveau est inférieur à la moyenne nationale qui est de près de 14 %. Les enfants pesés à la naissance et dont le poids est inférieur à 2,5 kilogrammes sont proportionnellement plus nombreux parmi ceux du milieu rural que parmi ceux du milieu urbain (9 % contre 6 %).

Par ailleurs, le taux de mortalité maternelle, pour la période de sept ans avant l'enquête, est estimé à 401 décès maternels pour 100.000 naissances, pour l'ensemble du pays, faute d'avoir des données spécifiques pour la région.

I.5. MIGRATIONS

Introduction

En l'absence de données plus récentes sur les migrations, dans cette section, on s'appuiera sur les résultats du dernier recensement de la population et de l'habitat de 2002 pour analyser les phénomènes migratoires dans la région. A ce titre, on abordera d'abord les déplacements qui s'opèrent entre la région de Matam et les autres régions du pays, et, ensuite, ceux qui sont observés entre les trois départements de la région. La migration internationale, dont les données décentralisées ne nous sont pas encore parvenues, fera l'objet d'une analyse ultérieure.

Les différents concepts qui sont utilisés dans cette section sont les suivants :

Migrations interrégionales: C'est l'ensemble des échanges migratoires qui s'opèrent entre une région et une autre**.**

Migrations intra régionales (interdépartementales) : Il s'agit des migrations qui s'opèrent à l'intérieur d'une région et dont l'effet induit est le changement de résidence. Les flux qui seront considérés ici concernent les déplacements de personnes entre un département et un autre.

Migrations durée de vie : Il s'agit ici de tout changement de résidence entre le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle.

Migrations récentes (5 dernières années): Il s'agit des déplacements de personnes intervenus au cours des 5 dernières années précédant le recensement et ayant conduit à un changement de résidence.

Bilan migratoire ou solde migratoire: C'est la différence entre les entrées (migratoires) et les sorties (migratoires) pour la région (dans la partie relative aux migrations interrégionales) et pour le département (dans la partie réservée aux migrations interdépartementales).

I.6.1. Les migrations internes interrégionales

La région de Matam constitue une région d'émigration par excellence, aussi bien en matière de migration durée de vie qu'en ce qui concerne la migration récente.

En effet, on compte 1.314.171 migrants internes (durée de vie) en décembre 2002 au Sénégal qui ont quitté une région du pays vers une autre. Parmi cette population de migrants, la région de Matam présente un bilan (ou solde) migratoire déficitaire de –22 283 personnes vis-à-vis des autres régions du pays. Cette situation dénote d'une faible attractivité de la région.

Les personnes qui viennent s'installer dans la région (immigrants durée de vie) proviennent pour la plupart des régions de Saint-Louis (31,0%), Dakar (28,0%), Diourbel (9,4%) et Louga (8,3%). Quant à la population qui quitte la région pour les autres régions, (ou émigrants durée de vie) plus des trois cinquièmes d'entre-elle (63,3%) sont parties s'installer dans la région de Dakar.

En ce qui concerne la période récente, sur les 285.855 migrants récents internes enregistrés en décembre 2002 au Sénégal, la région de Matam présente un bilan (ou solde) migratoire déficitaire de –3 589 personnes vis-à-vis des autres régions du pays. Ce qui confirme la faible attractivité de la région

Les immigrants récents recensés dans la région proviennent pour la plupart des régions de Dakar (37,0%), Saint-Louis (21,1%), Diourbel (7,8%) et Thiès (7,0%). Parallèlement, plus de la moitié des personnes ayant récemment quitté la région pour d'autres régions, (58,3%) se sont établis dans la région de Dakar. Cependant, une part non négligeable d'entre elles s'est installée dans les régions de Saint-Louis (12,0%), Thiès (9,6%), Tambacounda (7,7%) et Diourbel (3,9%).

I.6.2. Les migrations interdépartementales (ou intra-régionales)

Les déplacements (migrations durée de vie) entre les départements de la région de Matam a concerné 13 532 personnes jusqu'en décembre 2002.

Le bilan (ou solde) migratoire du département de Kanel vis à vis des autres départements de la région est de –895 personnes, celui du département de Matam de +313 personnes et celui du département de Ranérou-Ferlo de + 582 personnes. Autrement dit, le département de Kanel est le seul à avoir enregistré un solde migratoire vis-à-vis des autres départements de la région qui soit négatif.

Les immigrés interdépartementaux (durée de vie) du département de Kanel proviennent, pour la plupart (71,0%) du département de Matam. Quant à ceux du département de Matam, ils sont en majorité originaires du département de Kanel (56,6%). Enfin, ceux du département de Ranérou-Ferlo sont, dans leur écrasante majorité (92,0%), des ressortissants du département de Matam.

Matam constitue donc le principal département d'origine des immigrés des départements de Kanel et Ranérou-Ferlo.

Enfin, les émigrés interdépartementaux (durée de vie) du département de Kanel se sont, dans une large majorité (91,4%), installés dans le département de Matam. Ceux du département de Matam, quant à eux, ont pour la plupart (64,3%), émigré dans le département de Ranérou-Ferlo. Enfin, plus des trois quarts (75,8%) des émigrés interdépartementaux durée de vie du département de Ranérou-Ferlo ont élu domicile dans le département de Matam. On peut donc constater que, du fait qu'il abrite à la fois les capitales politique, administrative, et économique, le département de Matam constitue également la principale zone de destination des émigrés interdépartementaux durée de vie des départements de Kanel et Ranérou-Ferlo.

S'agissant de la migration récente (durant les 5 dernières années) entre les départements de la région de Matam, elle a concerné 3 606 personnes jusqu'en décembre 2002.

Le bilan (ou solde) migratoire du département de Kanel vis à vis des autres départements de la région est de –750 personnes, tandis que celui du département de Matam est de +1735 personnes et celui du département de Ranérou-Ferlo, de –985, demeure le plus faible.

Par ailleurs, près des deux tiers (64,7%) des immigrés récents interdépartementaux du département de Kanel proviennent du département de Matam. Quant à ceux du département de Matam, ils sont, avec une légère majorité (50,4%) originaires du département de Ranérou-Ferlo. Enfin, ceux du département de Ranérou-Ferlo sont, dans leur écrasante majorité (89,3%), des ressortissants du département de Matam.

Ainsi, **Matam constitue le principal département d'origine des immigrés récents interdépartementaux des départements de Kanel et Ranérou-Ferlo.**

Enfin, les émigrés récents interdépartementaux du département de Kanel se sont, presque tous (96,0%), installés dans le département de Matam. Quant à ceux du département de Matam, ils ont, dans une faible majorité (54,8%), émigré dans le département de Ranérou-Ferlo. Enfin, une large majorité (86,5%) des émigrés récents interdépartementaux du département de Ranérou-Ferlo ont élu domicile dans le département de Matam. On peut donc, comme pour l'émigration interdépartementale durée de vie, constater que **Matam constitue la principale zone de destination des émigrés récents interdépartementaux des départements de Kanel et Ranérou-Ferlo.**

Tableau 12 : Intensité des échanges migratoires interdépartementaux (migration récente)

Départements	Entrées		Sorties		Solde migratoire	Migration totale	
	Effectifs	%	Effectifs	%		Effectifs	%
Kanel	566	15.7%	1316	36.5%	750	1882	36.5%
Matam	2544	70.5%	809	22.4%	-1735	3353	22.4%
Ranérou-Ferlo	496	13.8%	1481	41.1%	985	1977	41.1%
Région	3606	100.0%	3606	100.0%	0	7212	100.0%

Source : RGPH 2002, ex-DPS

SANTE

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) s'est fixé comme objectif global de réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2015. Pour ce faire, l'un de ses objectifs majeurs est d'améliorer l'accès des pauvres aux services sociaux de base dont la santé constitue un volet important.

C'est la raison pour laquelle un certain nombre d'indicateurs, dits d'impacts, ont été retenus et seront suivis jusqu'à terme dans la région de Matam. Ce sont :

i. la morbidité due au paludisme ;
ii. le taux de prévalence du Sida;
iii. le taux de mortalité maternelle;
iv. le pourcentage d'accouchements assistés ;
v. le taux de couverture des consultations prénatales ;
vi. le taux de couverture vaccinale;
vii. le taux de mortalité juvénile;
viii. le taux de mortalité infantile ;
ix. le taux d'accès (urbain et rural) aux services médicaux à moins de 30mn.

Ces objectifs du DRSP sont en phase avec le Programme national de développement de la santé –PNDS- qui couvre la période 1998-2007, et dont les programmes mis en œuvre visent à :

- promouvoir l'accès des pauvres aux services socio-sanitaires ;
- améliorer l'accès des pauvres aux services médicaux ;
- favoriser le développement des services de santé à base communautaire ;
- améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement en zone rurale et périurbaine.

La contrainte majeure qui se pose à la région de Matam par rapport à l'offre de services de santé de qualité est son enclavement. En effet, elle demeure une vaste région (environ 1/7éme du territoire national) qui n'est accessible par route goudronnée qu'à partir de la route nationale N°2.

Pendant l'hivernage, la montée des eaux du fleuve, qui borde la région sur 200km environ, contribue à isoler la plupart des postes de santé situés dans la zone du **walo**, du **Bosséa** et du **Damga.** La route qui relie Matam à Linguère, longue de 220km et qui traverse une bonne partie de la région, reste encore en très mauvais état, surtout en période d'hivernage. Quant aux pistes de production, elles sont presque impraticables durant et après la saison des pluies (juillet-Décembre).

Par ailleurs, dans le département de Ranérou-Ferlo[8], la forte mobilité de la population locale (plus de 52% de celle-ci) constitue une autre contrainte à la réalisation des objectifs sanitaires et au suivi des malades et plus particulièrement les femmes et les enfants.

L'analyse de la situation sanitaire de la région se fera en référence aux quatre volets suivants :

- les infrastructures, équipements et personnels,
- les performances réalisées par les différents acteurs du secteur de la santé dans la région,
- les actions menées en matière d'hygiène publique et d'assainissement,
- le financement du secteur de la santé dans la région.

II.1. INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET PERSONNEL

Dernière née des onze régions du Sénégal, la région de Matam compte, au plan sanitaire, trois districts sanitaires que sont : Matam, Kanel et Ranérou.

II.1.1. Les infrastructures sanitaires de la région

Selon le rapport annuel de la région médicale, en 2006, la situation sanitaire se caractérise par une insuffisance notable des infrastructures sanitaires et sociales et une faiblesse des prestations de services.

En outre, les indicateurs de santé dans la région font apparaître 2 handicaps de taille : (1) un déficit notable en termes d'équipement et (2) des inégalités spatiales assez préoccupantes. La situation dans la région de Matam se décline, en 2006, comme suit :

- 1 Case de santé pour 17111 habitants,
- 1 Poste de santé pour 7.876 habitants en 2006, en deçà des normes de l'OMS qui sont de 1 Poste de santé pour 5.000 habitants en milieu rural, et
- 1 Hôpital, base à Ourossogui, pour 496.207 habitants (contre une norme de 1 hôpital pour 150.000 habitants). Elle dispose également de 43 maternités rurales.

Cette faiblesse du tissu infrastructurel est de nature à occasionner une faible satisfaction des besoins de santé des populations et/ou une surcharge du personnel sanitaire : ce qui peut être une source de démotivation de ce personnel dont beaucoup luttent, déjà, pour ne pas être découragé par les conditions climatiques et environnementales qui prévalent dans la région.

[8] Plus vaste que les régions de Dakar, Thiès, Fatick et Diourbel et abrite 10% de la population régionale

Figure 8 : Représentation du niveau de couverture des communautés rurales de la région de Matam en postes de santé en 2006

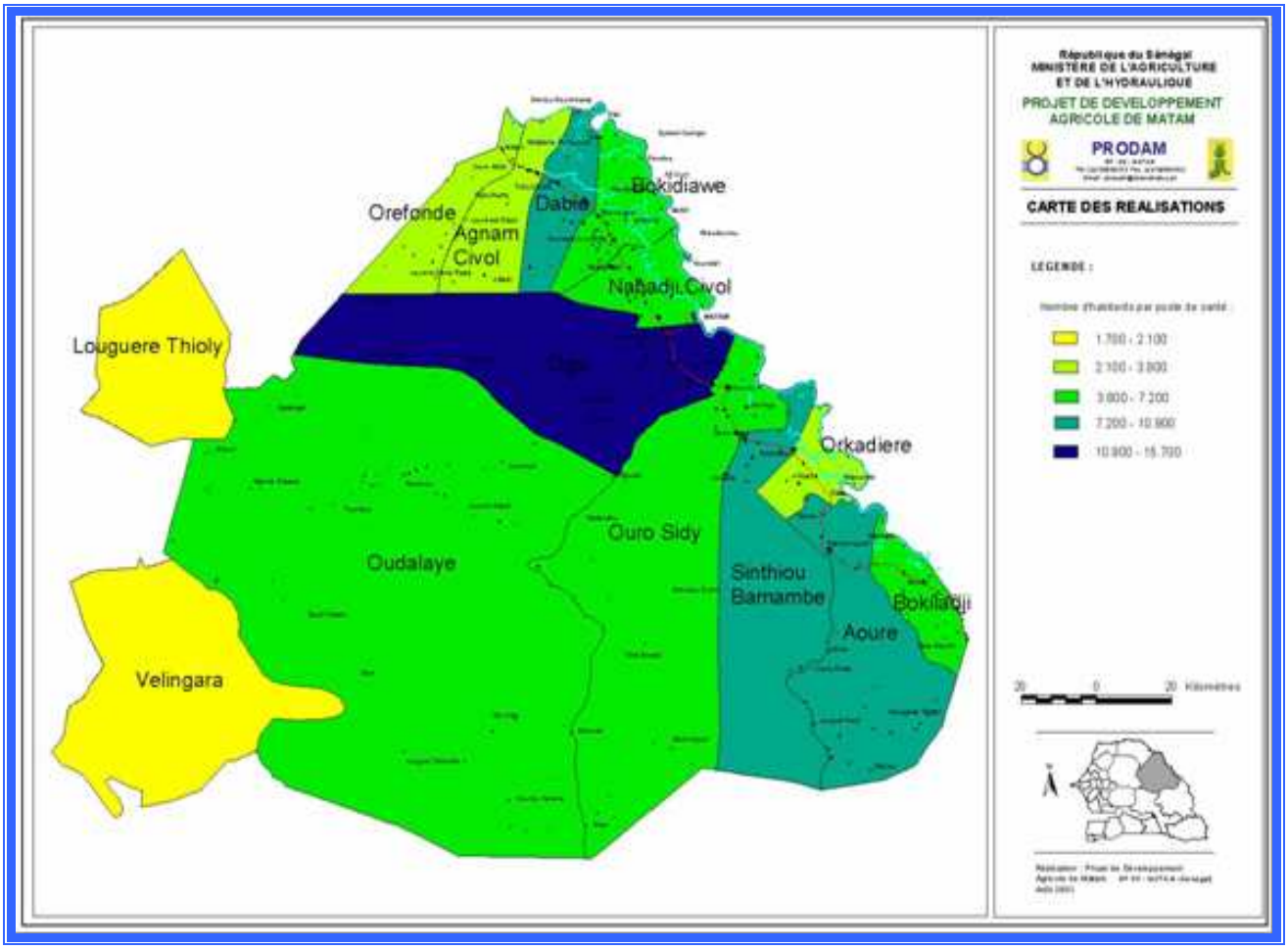

Source : PRODAM

En plus, du déficit en infrastructures, la région est confrontée à une mauvaise répartition de ce capital dans son espace, comme on peut le noter à partir du tableau ci-dessous.

Tableau 13 : Répartition des structures sanitaires de la région de Matam selon le district sanitaire en 2006

Désignation	District Sanitaire de Matam	District Sanitaire de Kanel	District Sanitaire de Ranérou	Total régional
Superficie (km^2)	5 838	8 370	15 208	29 416
	soit 20%	soit 28%	soit 52%	
Cases de santé	14	15	8	29 soit 1 pour 17 111 hbts
Postes de santé	29	28	6	63 soit 1 pour 7 876 hbts
Maternités rurales	21	19	3	43 soit 1 pour 2 567 FAR
Centres de santé	1	1*	1**	3 soit 1 pour 165 402 hbts
Hôpital	1	0	0	1 basé à Ourossogui pour 496 207 hbts

Source : Région médicale de Matam et estimations de la population du Sénégal de 2003 à 2015 (ex-DPS)
* : Poste de santé abritant un centre de santé en voie de construction
** : Poste de santé abritant un centre de santé en construction

Les cases de santé de la région sont, en moyenne, distantes de leur poste de santé de référence de 18 kilomètres et cet aspect cache des disparités importantes si l'on considère la situation dans les différents districts sanitaires.

Le district de Ranérou apparaît le moins privilégié de tous. Du fait de l'étendue de ce département et de sa faible densité en infrastructures sanitaires, les populations de ce district parcourent des distances moyennes les plus importantes, soit 40 kms par rapport à leur poste de santé de référence.

Le district de Matam, le moins étendu et le mieux doté en infrastructures sanitaires, enregistre la plus faible distance moyenne par rapport à un poste de santé de référence (soit 4 kms).

Tableau 14 : Distances des cases de santé de la région par rapport au poste de santé de référence selon le district sanitaire en 2006

District sanitaire	Distance moyenne des cases de santé par rapport à leur PS de référence (kms)
Kanel	11
Matam	4
Ranérou	40
Région	**18**

Source : SRSD de Matam

Figure 9 : Distances des cases de santé de la région par rapport à leur poste de santé de référence selon le district sanitaire en 2006

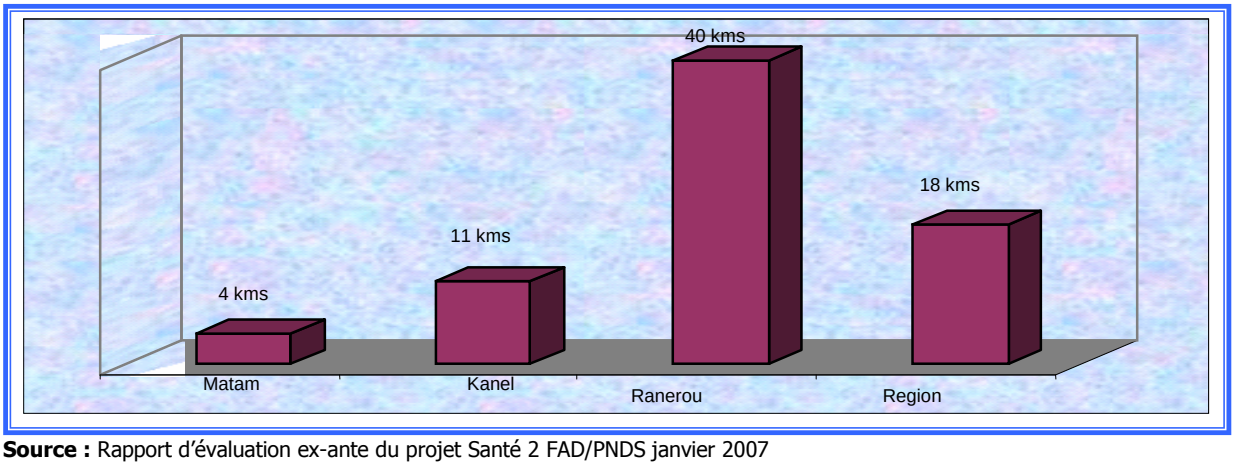

Source : Rapport d'évaluation ex-ante du projet Santé 2 FAD/PNDS janvier 2007

II.1.2. Le personnel et les équipements

Le personnel de santé exerçant dans la région demeure très insuffisant. La région compte :

- 1 médecin pour 35 443 habitants,
- 1 infirmier pour 5 575 habitants et
- 1 sage femme d'Etat pour 7 982 femmes en âge de procréation.

Tableau 15 : Répartition du personnel de santé de la région selon le district sanitaire en 2006

Désignation	DS Matam	DS Kanel	DS Ranérou	Hôpital	Région	Normes
Médecin spécialiste	1	1	1	4	7	
Médecin privé	1				1	
Médecin Généraliste	1	1	0	4	6	
TOTAL MEDECINS					**14, soit 1 Médecin pour 34 443 habitants**	**1 Médecin pour 10.000 habitants**
Chirurgien dentiste	1	1	0	1	3	
Pharmacien	5 privés	7 privés	1 privé	2	15	
T. S. Sté	2	2	0	9	16 dont 3 Région Médicale	
Sage Femme d'Etat	**5**	**4**	**2**	**4**	**15, soit 1 SFE/7982 FAR**	**1 SFE/ 3000 FAR**
Infirmier d'Etat/Agent Sanitaire	**42**	**25**	**13**	**9**	**89, soit 1 pour 5575 habitants**	**1 IDE-AS/3.000 habitants**
Auxiliaire/Agent d'hygiène	3	1	1	0	6 dont 1 Région Médicale	
Agent d'Assainissement	1	1	1	3	6	
Aide social	0	1	0	3	3	
Assistant(e) social(e)	2	0	1	3	7 dont 1 RM	
ASC – Matronne		129	35	16	180	

Source : Région Médicale

Ce déficit plus ou moins généralisé du personnel fait que des dispensaires entiers restent sans infirmiers, alors qu'on assiste à l'apparition d'infirmiers ambulants pas très connus, et dont la crédibilité n'est pas toujours faite ; ce qui peut être sources de risques.

Enfin, la région dispose de moyens logistiques très limités, en particulier pour les évacuations sanitaires au niveau des zones pauvres et reculées. Ce qui constitue un handicap très sérieux pour la prise en charge des problèmes de santé de la population (cf. Tableau 16 ci-dessous).

Tableau 16 : Répartition des moyens logistiques des structures sanitaires de la région de Matam selon le district sanitaire en 2006

Désignation	District Sanitaire de Matam	District Sanitaire de Kanel	District Sanitaire de Ranérou	HOPITAL	REGION
V. Liaison	1	1	1	2	6 dont1 RM
V. Supervision	1	1	1	0	4 dont1 RM
Ambulance	1	1	2	1	5
Moto	33	24	9	1	71 dont 4RM
Frigo	26	22	7	ND	57 dont 2RM
Congélateur	2	2	0	ND	5 dont 1RM

Source : Région Médicale

Ainsi par rapport de l'OMS, les ratios de couverture de la population en infrastructures et personnels médicaux se situent à un niveau acceptable pour ce qui concerne les postes de santé en milieu rural, les sages femmes et les infirmiers. Pour le reste (médecin, chirurgien, centre de santé et hôpital), un effort devrait être fait pour améliorer les ratios.

Ces ratios, pris globalement, cachent une grande disparité entre les communautés rurales (voir carte) quant à l'accès aux services sanitaires. Le nombre d'habitants par poste de santé est très faible dans le département de Ranérou. Cependant à cause de la dispersion de l'habitat dans ce département et de l'impraticabilité des voies de communication, l'accès aux services de santé y est plus difficile. L'accès est meilleur pour les populations habitant le long de la route nationale N°2 (plateau technique plus relevé, concentration de structures sanitaires et déplacement plus facile).

Mais, en dépit des nombreuses difficultés rencontrées, les structures sanitaires de la région ont pu obtenir de bons résultats en 2006, comme on peut le voir dans la section qui suit.

II.2. PERFORMANCES DES STRUCTURES SANITAIRES DE LA REGION

Globalement les tarifs appliqués par les structures sanitaires de la région sont bien en deçà de ceux pratiqués dans les autres régions en particulier Dakar. Au niveau de l'hôpital régional de Ourossogui, les rares cas de malades qui ne disposent pas de moyens pour payer sont pris en charge par le service social.

II.2.1. Morbidité et mortalité

Par rapport à l'activité curative, les statistiques disponibles proviennent essentiellement du district sanitaire de Matam. Le nombre d'affections courantes relevées dans ledit district en 2006 s'élève à 101 832.

Le paludisme explique 39% de la morbidité en 2006 contre 44% en 2005, soit une baisse relative de cinq (05) points. Viennent ensuite, les infections respiratoires aigues et les maladies de la peau (8% chacune), l'hypertension artérielle et les diarrhées (5% chacune).

Par contre, 17% de la mortalité est due au paludisme contre 9% à l'hypertension artérielle. Toutefois, par rapport à l'année 2005, on note une légère amélioration dans la lutte contre le paludisme. On a pu en effet enregistrer 16.751 cas simples pris en charge par les ACT dont 35% chez les moins de 5 ans et sans aucune rupture d'ACT. De plus 7.816 moustiquaires imprégnées ont été distribuées, dont 18% à des femmes enceintes. Ce qui dénote une disponibilité moyenne de la Moustiquaire imprégnée. Quant à la couverture en TPI1 (traitement préventif intermittent) chez les CPN1 (Consultations prénatales), elle était de 70% et celle en TPI2 chez les CPN1 de 54%. Ce qui a été jugé relativement satisfaisant.

S'agissant de la lutte contre la tuberculose, la région a enregistré un faible taux de dépistage de 43% sur un objectif de 7O%. Cependant, le taux de succès dans la prise en charge, de 88% sur un objectif de 85%, s'avère excellent malgré 11% de perdus de vue.

Le bilan épidémiologique montre encore en 2006 une forte prévalence du paludisme

Tableau 17 : Bilan épidémiologique de quelques affections courantes du District Sanitaire de Matam en 2006

Affections	Effectifs	%
Paludisme simple Paludisme grave	39159	38.5
infections respiratoires aiguës	8028	7.9
Affections de la peau	8349	8.2
Maladies diarrhéiques Dysenterie	5453	5.4
Anémie	4173	4.1
Grippe		
Affections bucco-dentaires	2326	2.3
Affections cardio-vasculaires Haute tension artérielle	4582	4.5
Bilharziose		
Malnutrition		
Infections Sexuellement Transmissibles		
Parasitoses	1545	1.5
Maladies des yeux	3414	3.4
Autres	24803	**24.4**
Total Consultations	**101832**	**100.0**

Source : Région Médicale de Matam

II.2.2. Santé de la reproduction

En matière de santé de la reproduction, le taux d'achèvement des CPN n'a été que de 27,5%. On dénote une bonne évolution de la couverture en accouchements assistés qui est passée de 34% en fin 2005 à 44% en 2006 malgré le fait qu'elle reste encore faible à Ranérou. Quant à la mortalité maternelle, elle est estimée à 394/100.000 NV avec 34 % des suites d'éclampsie et 18% d'anémie sévère.

Figure 10 : Répartition des décès maternels enregistrés dans la région de Matam en 2006 selon la cause

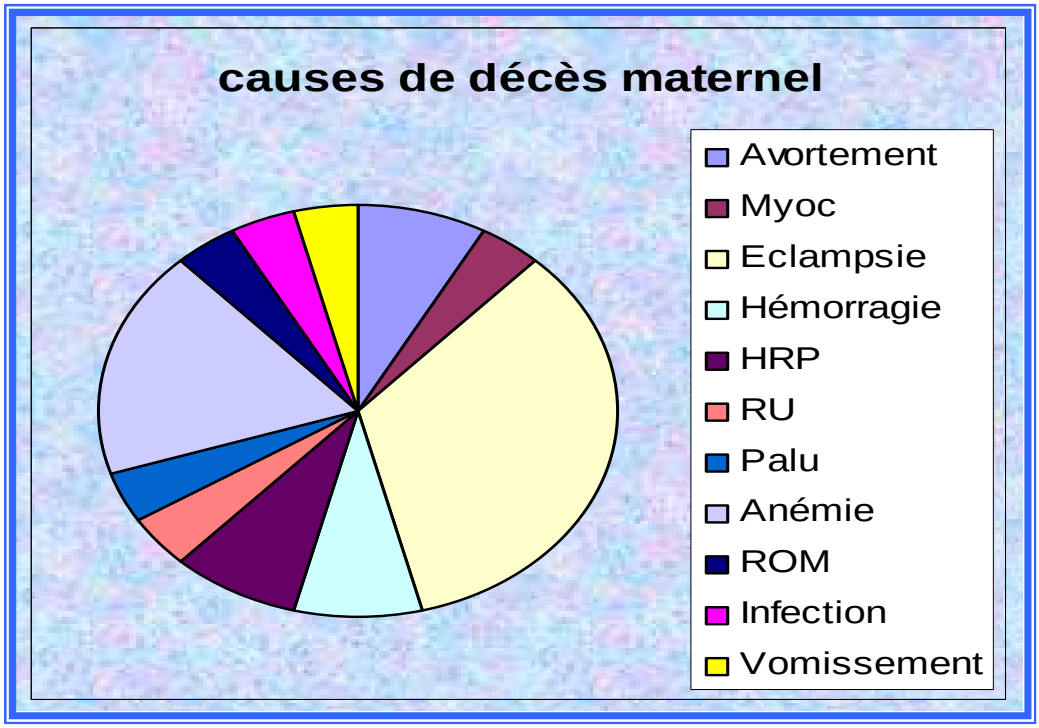

Source : Région médicale de Matam, 2006

Une amélioration de la qualité de la surveillance de la grossesse combinée à une campagne de sensibilisation sur les risques inhérents aux travaux domestiques pendant la grossesse pourrait faire baisser le taux de mortalité maternelle.

Pour la survie de l'enfant, on a enregistré en 2006 des performances moyennes en matière de vaccination et d'immunisation de l'enfant (PEV). En effet, c'est seulement pour le BCG que les objectifs fixés ont été atteints, et même dépassés (cf. Figure 11 ci-dessous).

Figure 11 : Performances de couverture vaccinale de la région par rapport aux objectifs fixés en 2006

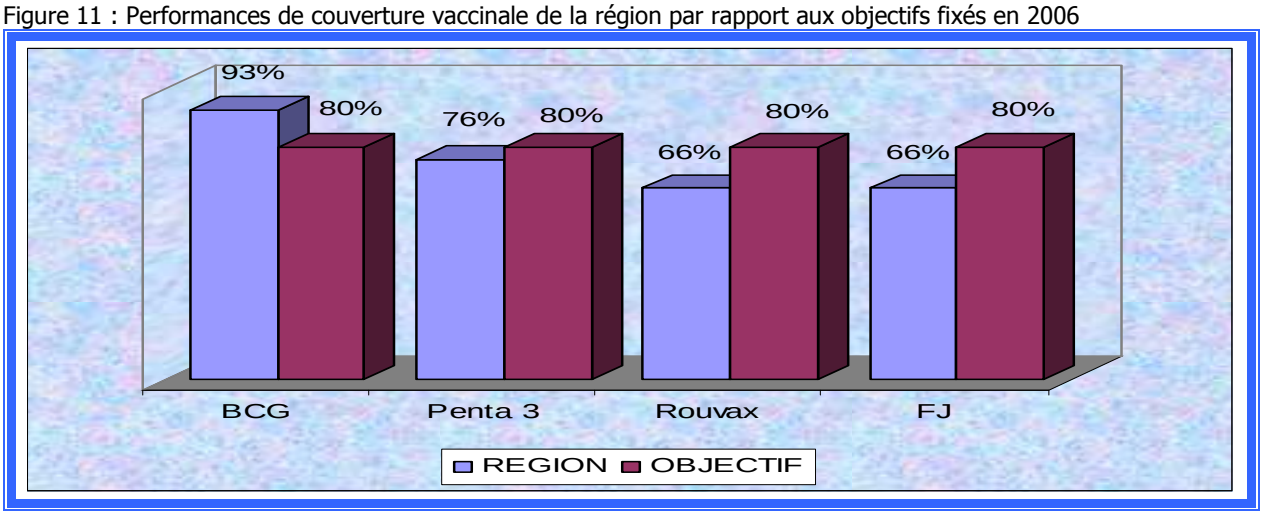

Source : Région médicale de Matam, 2006

Pour ce qui est du Penta3, du Rouvax et de la fièvre jaune, c'est seulement dans le district de Kanel que les objectifs fixés ont été atteints. Toutefois, ces faibles performances sont essentiellement dues à la défectuosité du parc auto de Ranérou, à une baisse du taux de malnutris qui passe de 12,5% en 2005 à 10% en 2006, à un pourcentage de faible poids de naissance de 7,5% et d'un pourcentage de poids faible/âge de 10%.

Tableau 18 : Taux de couverture vaccinale selon le district sanitaire et les objectifs fixés en 2006

Vaccins	District Sanitaire de Matam	District Sanitaire de Kanel	District Sanitaire de Ranérou	REGION	OBJECTIFS
BCG	80%	111%	85%	93%	80%
Penta 3	74%	87%	47%	76%	80%
Rouvax	58%	83%	40%	66%	80%
FJ	58%	84%	39%	66%	80%

Source : Région médicale de Matam, 2006

En matière de lutte contre les IST et le VIH/SIDA, le bulletin épidémiologique de 2003 fournit un taux de prévalence de 2,2% contre une moyenne nationale de 1,5% tandis que l'EDS4 de 2005 donne un taux de 0,6% pour la région contre une moyenne nationale de 0,7%. Quant au nombre d'IST pris en charge dans la région, il était de 1458 en 2006.

II.2.3. Prise en charge des soins de santé des personnes âgées

La prise en charge des soins de santé des personnes âgées est désormais assurée par le Plan Sésame, mis en place par l'Etat, qui a démarré effectivement dans la région en septembre 2006 pour un coût estimatif de 9 132 150 F CFA. Les différentes rubriques budgétisées dans le cadre du Plan Sésame figurent dans le Tableau 19 ci-après.

Tableau 19 : Rubriques budgétisées dans le cadre du Plan Sésame

NATURE	NOMBRE	COUT en FCFA
Consultation médecine	289 (dont 42 à l'hôpital)	**244.500 (dont 121.000 pour l'hôpital)**
Hospitalisation médecine	19 (dont 9 à l'hôpital)	**254.000 (dont 234.000 pour l'hôpital)**
Consultation chirurgie	37	**148**
Hospitalisation chirurgie	39	**548**
Actes chirurgicaux	23	**1.680.000**
Radiologie	40	**1.270.000**
Échographie	44	**1.320.000**
Laboratoire	77	**1.494.500**
Ophtalmologie	22	**44**
Stomatologie	3	**8**
Médicaments IB	230	**2.121.150**
TOTAL	**556**	**9.132.150F**

Source : Région médicale de Matam, 2006

Les constats faits par la Région Médicale à propos de la mise en œuvre du Plan Sésame sont les suivants :

- peu de PA disposent de la CIN, d'autres ne disposant que d'un récépissé de dépôt ;
- les affections chirurgicales prédominantes chez les PA sont les interventions sur la prostate et les hernies ;
- les affections médicales prédominantes chez les PA sont l'arthrose, les affections cardiaques ou pleuro-pulmonaires.

Les difficultés et contraintes qui pourraient survenir lors de la mise en œuvre du Plan Sésame sont les suivantes :

- l'offre a suscité des demandes non motivées ;
- ni les prestataires, ni les PA ne maîtrisent le circuit,
- le rush des PA a entraîné une désorganisation de la consultation externe.

II.3. HYGIENE PUBLIQUE ET ASSAINISSEMENT

L'hygiène du milieu et des denrées alimentaires sur lesquels la Brigade régionale d'hygiène doit veiller a une incidence directe sur La santé des populations. Pour ce faire, des actions préventives et curatives sont menées à travers toute la région.

Les actions préventives sont axées sur des séances d'Information- d'Education et de Communication (IEC) (cf. tab 5) et se déroulent dans des cadres divers soit au niveau des villages, des communes, des centres de santé, des Daraas, des casernes militaires, des CDEPS etc. il s'agit, pour la plupart , d'entretiens, de causeries, de conférences, de mobilisations sociales, de formations, de radio-crochets, de distributions gratuites de préservatifs et de promotion de l'utilisation des moustiquaires imprégnées.

Les actions curatives consistent en :

- la constatation des infractions au niveau des concessions et des établissements recevant du public (ERP) afin de prendre des mesures allant de l'avertissement à l'amende,
- l'assainissement qui se traduit par le toilettage quotidien des communes et l'organisation de séances de « Set-Setal »,
- la promotion des moustiquaires imprégnées ainsi que les opérations techniques de désinfection, de désinsectisation, de délarvation, de saupoudrage et de nébulisation.

II.3.1. Personnel, matériel et logistique

En 2006, l'effectif total de la Brigade régionale d'hygiène s'élève à 9 agents (contre 8 en 2005) dont 2 Techniciens Supérieurs du Génie Sanitaire (chefs de brigade), 3 agents d'hygiène et 4 auxiliaires d'hygiène.

En plus d'un véhicule, l'équipement de la brigade se résume à 7 motos (dont 5 fonctionnelles), 6 pulvérisateurs LCE, 2 pulvérisateurs manuels, 4 poudreuses manuelles, une loupe, une poudreuse grand débit.

II.3.2. Hygiène du milieu :

Malgré les efforts déployés par la Brigade régionale d'hygiène, beaucoup reste à faire pour améliorer la salubrité du milieu. En effet, la situation d'insalubrité qui s'offre aux yeux des populations se manifeste par la présence d'ordures ménagères entassées à même le sol ou dans les rues pour remblayer les crevasses créées par l'hivernage (il existe de nombreux dépôts sauvages dans la région). Les animaux en divagation (ânes, vaches) sont aussi visibles surtout en hivernage ou en début de saison sèche. Par ailleurs, la campagne hivernale n'a pas pu avoir lieu parce que les collectivités locales n'ont pas répondu aux requêtes formulées par la brigade d'hygiène.

Par ailleurs (pour cause d'absence d'abattoirs), l'abattage des animaux se fait en plein air et à même le sol, derrière les villages ou les communes. De même, le transport de la viande est assuré par les Pousse-pousse ou les charrettes à traction animale,

Ce qui a pour conséquences :

- une émanation d'odeurs nauséabondes,
- l'amoncellement de tas d'ordures qui entourent ces boucheries.

Les concessions sont généralement balayées une fois par jour. Le système utilisé pour le traitement de ces déchets solides est l'incinération.

Par rapport à l'assainissement on note que, sur 2203 maisons visitées, 64% disposent de latrines, 24,6 % sont dotées de fosses septiques. Par rapport à l'approvisionnement en eau potable, 64,1% disposent de robinet à domicile, 29% ont pour source les bornes fontaines et 7,35% les puits.

Tableau 20 : Répartition des infractions relevées par la Brigade régionale d'hygiène selon le lieu de réalisation de l'infraction et l'année

Lieu de réalisation de l'infraction	2004		2005		2006	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Auberge	8	0.9	3	0.3	4	0.3
Boutique	442	47.4	345	31.2	638	40.2
Boulangerie	8	0.9	28	2.5	35	2.2
Boucherie	17	1.8	11	1.0	68	4.3
vendeurs ambulant			79	7.1	31	2.0
Bar dancing	6	0.6				
Cafeteria	99	10.6	67	6.1	59	3.7
Dibiterie	3	0.3	25	2.3		0.0
Etale	143	15.3	320	28.9	224	14.1
Ecole	9	1.0	2	0.2	6	0.4
Gargote	30	3.2	26	2.3	154	9.7
Poste santé			2	0.2	9	0.6
Garage	7	0.8				
Hôtel	1	0.1	2	0.2	3	0.2
Moulin à mil	21	2.3	9	0.8	65	4.1
Rôtisseur	79	8.5	115	10.4	34	2.1
Restaurant	54	5.8	40	3.6	23	1.4
vendeurs de lait			28	2.5	47	3.0
Marché hebdomadaire			5	0.5	11	0.7
Station essence	5	0.5				
Vendeur glace					109	6.9
Cantine					68	4.3
Total	**932**	**100.0**	**1107**	**100.0**	**1588**	**100.0**

Source : Région Médicale

Les Etablissements Recevant du Public (ERP) constituent des lieux de vente d'aliments (boutiques, cantines, boulangeries, restaurants, « dibiteries », « tangana » etc..) où le respect des règles d'hygiène est une exigence que les commissions auxiliaires départementales et régionales de protection civile prennent en charge à l'occasion de leurs sorties.

En 2006, il a été visité au total 1588 ERP (contre 1107 en 2005). Les infractions sont généralement relevées au niveau des boutiques (40,2%), des étals (14,1%), des gargotes (9,7%) et des vendeurs de glace (6,9%).

Les types d'infractions constatées lors des visites de concessions (au nombre de 2203 en 2006) et des ERP se résument comme suit:

- le défaut de visite médicale (35,1%),
- l'écoulement eaux usées sur la voie publique (13,3%),
- le défaut de balayage (11,4%),
- le jet d'eaux usées sur la voie publique (7,6%),
- le défaut de latrines (7,1%),

- l'insalubrité notoire (5,8%),
- la vente d'aliments dont la date de péremption a expiré (5,6%).

Tableau 21 : Répartition des infractions relevées par la Brigade régionale d'hygiène selon la nature de l'infraction et l'année

Nature des infractions	2004		2005		2006	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Dépôt de fumier sur la voie publique	1	0.2				
Défaut hygiène vestimentaire	14	2.4	86	5.1		
Défaut de Poubelle réglementaire	95	16.6				
Défaut de conditionnement alimentaire	46	8.0	239	14.1	30	1.6
Dépôt de ferraille sur la publique	2	0.3				
vente aliment expiré			44	2.6	105	5.6
vente produit pharmaceutique			13	0.8	79	4.2
vente viande altérée			22	1.3		
Défaut de latrine	18	3.1	306	18.0	134	7.1
Dépôt d'ordure à l'intérieur des maisons	28	4.9			87	4.6
Défaut de balayage	31	5.4	58	3.4	214	11.4
Insalubrité notoire			177	10.4	108	5.8
Dépôt d'ordures sur la voie publique	25	4.4				
Dépôt d'ordures			170	10.0		
Défaut de visite médicale	86	15.0	259	15.2	659	35.1
Ecoulement Eau usée sur la voie publique	11	1.9	81	4.8	250	13.3
Enclos insalubre	49	8.6				
Fosse défectueuse	12	2.1				
Insalubrité maison et alentours	34	5.9				
Insalubrité lieux de travail	25	4.4				
Jet d'eau usée sur la voie publique	54	9.4	149	8.8	143	7.6
Système individuel assainissement non-conforme	38	6.6				
système d'évacuation non-conforme			81	4.8	43	2.3
Urinoir non-conforme	4	0.7				
Aliment non protégé					14	0.7
Défaut puisard			14	0.8	12	0.6
TOTAL	**573**	**100.0**	**1699**	**100.0**	**1878**	**100.0**

Source : Région Médicale

II.4. FINANCEMENT DU SECTEUR

Le premier partenaire de la région dans le domaine de la santé est l'Etat qui fournit et prend en charge le personnel, la construction et l'équipement de la plupart des infrastructures, le fonctionnement des structures et l'essentiel de l'appui dans la lutte contre les différentes maladies (activités préventives et curatives). Il constitue ainsi le plus grand « bailleur de fonds » du secteur de la santé.

Il est appuyé dans cette mission par les collectivités locales qui, bien qu'ayant la charge de gérer le secteur, conformément à la loi sur la décentralisation, jouent un rôle assez modeste dans le financement du secteur du fait des faibles moyens dont elles disposent. Ces collectivités locales interviennent néanmoins dans la construction et l'équipement d'infrastructures de santé, ainsi que dans la lutte contre les différentes maladies.

D'autres partenaires appuient aussi le secteur dans la région. Il s'agit de :

- la BAD dans plusieurs domaines (construction et équipement d'infrastructures de santé, appui dans la lutte contre le paludisme, le VIH/SIDA et la survie de l'enfant),
- du Fonds Mondial (appui dans la lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA) et
- des ONGs comme TOSTAN, SWAA, ANCS, HAQUI, Sahel 3000, FAFD, ASPRODEB, ADOS et récemment WHEPSA (lutte contre les différentes maladies).

Enfin, la particularité de la région réside dans le fait que la population émigrée participe de façon très importante à l'effort de santé. Cette participation est estimée aujourd'hui à plus 958 638 630 F CFA dont 60% en infrastructures, 23,70% en médicaments et 16,30% en équipements et matériels médicaux.

EDUCATION

INTRODUCTION

Le présent chapitre traite de l'éducation[9] des enfants dans la région de Matam. Il ne sera pas fait référence à l'enseignement supérieur car la région ne dispose pas encore, en 2006, d'établissement spécialisé à ce niveau d'éducation.

Le dernier recensement de 2002 fournit des renseignements sur la population scolaire et préscolaire par département. Mais l'analyse par département est sujette à des biais, du fait que les entités n'ont pas les mêmes expériences, ni les mêmes situations démographiques (densités) et que les distances par rapport aux établissements scolaires varient d'une entité à l'autre. Aussi, compte tenu des énormes problèmes de transport - et par conséquent d'accessibilité géographique - l'analyse sera plus centrée sur les problèmes d'accessibilité des populations des collectivités locales (c'est-à-dire au sein des communes et des communautés rurales).

Pour les besoins de compréhension de ce chapitre, les concepts utilisés sont définis comme suit :

- **Taux brut de scolarisation** : Le taux brut de scolarisation élémentaire est calculé en rapportant l'effectif des enfants scolarisés dans l'enseignement quel que soit leur âge à l'effectif de la population scolarisable (7 – 12 ans).

- **Taux net de scolarisation :** Le taux net de scolarisation élémentaire est calculé en rapportant l'effectif réel des enfants scolarisés de l'élémentaire de la tranche d'âge (7 – 12 ans) à l'effectif de la population scolarisable (7 – 12 ans).

- **Alphabétisation** : L'alphabétisation est définie dans le recensement comme le fait pour une personne âgée de 6 ans et + de savoir lire et écrire dans une langue quelconque. L'âge de 6 ans a été retenu pour prendre en considération les élèves de l'élémentaire qui ont acquis en principe la maîtrise de la lecture à partir de cet âge.

[9] En optant pour le concept d'éducation, nous désirons englober du même coup tout le processus par lequel l'être humain évolue, depuis sa naissance jusqu'à la fin de sa vie, dans le cycle d'apprentissage. Ainsi, la notion d'éducation recouvre mieux ce que nous voulons exprimer dans ce chapitre, non seulement à propos des enfants et adolescents, mais aussi des petits enfants et des adultes pour qui les notions d'alphabétisation et de formation permanente tendent à se généraliser aujourd'hui.

III.1. LA CARTE SCOLAIRE DE LA REGION

Figure 12 : Carte scolaire de la région de Matam en 2006

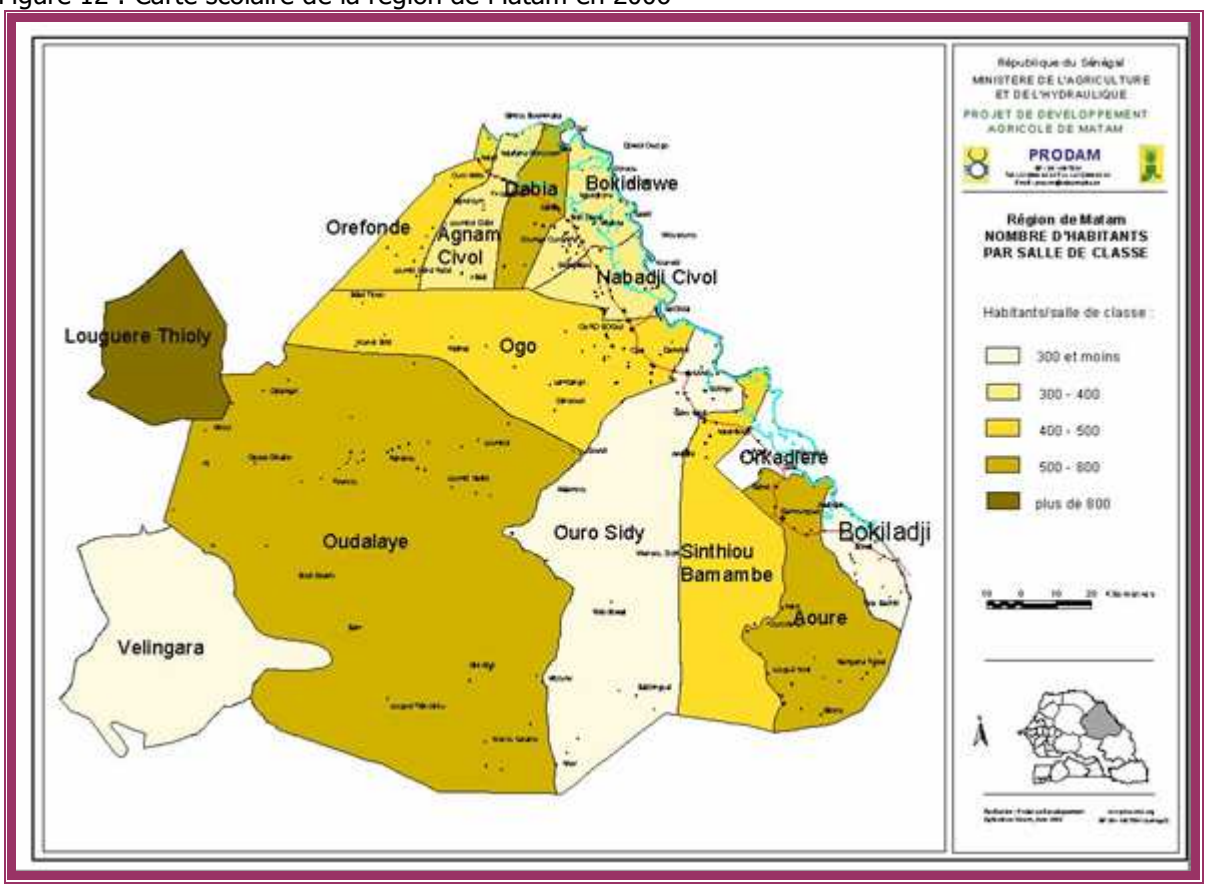

Source : PRODAM

La carte scolaire de la région de Matam, établie en 2006, montre que le département de Ranérou-Ferlo, plus vaste que les régions de Dakar, Thiès, Fatick et Diourbel, est de loin le plus mal loti en infrastructures scolaires. En effet elle ne dispose que de deux CEM (un à Ranérou et un à Vélingara). Et, en dehors de la communauté rurale de Vélingara, le nombre d'habitants par salle de classe y est le plus élevé dans la région. Enfin le département ne dispose que d'un seul établissement préscolaire, situé dans la commune de Ranérou.

Quant a la communauté rurale de Aouré, située dans le département de Kanel, elle ne dispose ni d'établissement préscolaire ni de CEM. Son nombre d'habitants par classe fait partie des plus élevés de la région.

Enfin, le département de Matam est le mieux loti en infrastructures scolaires dans tous les niveaux. De plus, son réseau de communication qui reste en meilleur état de praticabilité, en facilite fortement l'accès.

III.2. ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE ET SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

Le développement de la politique de développement intégré de la petite enfance, au Sénégal, est articulé autour d'un objectif majeur qui consiste à assurer la promotion nutritionnelle, affective et éducative de l'enfant depuis la naissance jusqu'au préscolaire. Dans ce domaine, on distingue : les écoles maternelles, les cases des tout petits, les garderies communautaires et les garderies privées.

Figure 13 : Répartition des structures de prise en charge de la petite enfance selon le type de structure

Source : SRSD de Matam, d'après les données du Rapport sur la rentrée 2006/2007 de l'IA de Matam

En 2006 la région compte 15 cases des tout petits dont 11 fonctionnelles et 4 en projet, 6 écoles maternelles, 2 garderies communautaires et 1 garderie privée, soit au total 24 structures de prise en charge de la petite enfance (cf. Figure 13 ci-dessus). La plupart des écoles maternelles sont sous abris provisoires et le quart des cases des tout-petits en chantier. Par ailleurs les cases des tout-petits, gérées par une agence nationale, sont de loin mieux équipées que les autres structures.

Tableau 22 : Evolution des effectifs et du taux de préscolarisation dans l'enseignement préscolaire entre 2003 et 2006

Année	Population scolarisable	Effectifs scolarises	Taux brut de préscolarisation
2003	31000	496	1.60%
2004	31744	1257	3.96%
2005	32505	1709	5.26%
2006	33285	1932	5.80%

Source : Rapport sur la rentrée 2006/2007 de l'IA de Matam

De 496 enfants en 2003, les effectifs de ces structures sont passés à 1.255 enfants en 2004, 1.709 enfants en 2005 et 1.932 en 2006, soit une progression de 3.89% en 4 années. Cette importance progression des effectifs ne doit pas occulter l'effort qui reste à faire dans ce domaine. En effet, le taux de pré- scolarisation demeure toujours faible ; de 1.6 % en 2003, il est passé à 3.9% en 2004, 5.25% en 2005 et 5,8% en 2006 et, suivant cette évolution, il pourrait être estimé à 12% en 2007. A ce point, la situation de la région, dans ce domaine, serait loin du compte (cf. Tableau 22 ci-dessus).

Le personnel est composé de 33 enseignants dont 28 femmes, soit un taux de féminisation du personnel de 84,8%. Celui est de niveau de qualification varié et reste constitué d'éducateurs, de moniteurs, d'animateurs polyvalents et de maîtres contractuels.

III.3. L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

Il occupe toujours une place prépondérante par rapport aux autres niveaux d'enseignement.

Tableau 23 : Répartition des infrastructures de l'enseignement élémentaire selon le département

Département	Nombre d'écoles			Classes fonctionnelles		
	A cycle complet	A cycle incomplet	Total	Nombre	Dont abris	% abris
Ranérou-Ferlo	4	54	58	132	81	61.4
Matam	61	78	139	903	160	17.7
Kanel	37	56	93	424	90	21.2
Total	**102**	**188**	**290**	**1459**	**331**	**22.7**

Source : Rapport sur la rentrée 2006/2007 de l'IA de Matam

Le réseau se densifie à une vitesse rapide. De 248 écoles en 2005, la région passe à 290 écoles en 2006 (dont 102 écoles à cycle complet), soit une progression relative de 17%. Le nombre de classes dans la même période (2005-2006) passe de 1.164 à 1.459, soit un gain relatif de 20,21%. Il est à noter, cependant, que près de ¼ des classes (soit 22,7%) sont encore des abris provisoires.

Le département de Matam compte 139 écoles pour 903 classes (dont 17,7% d'abris provisoires), celui de Kanel abrite 93 écoles pour 424 classes (dont 21,2% d'abris provisoires) et le département de Ranérou-Ferlo de 58 écoles pour 132 classes (dont 61,4% d'abris provisoires). Par ailleurs, une bonne partie de ces écoles ne dispose pas de sanitaires ; ce manquement ne milite pas en faveur du maintien des filles à l'école, en ce sens qu'il peut constituer une source de gêne pour ces filles.

Tableau 24 : Répartition des élèves de l'enseignement élémentaire selon le département par sexe

Département	Effectifs par sexe		Ensemble		Rapport filles/garçons
	Filles	Garçons	Effectifs	%	
Ranérou-Ferlo	11268	8205	19473	37.2	1.37
Matam	16541	14114	30655	58.5	1.17
Kanel	1128	1158	2286	4.4	0.97
Total	**28937**	**23477**	**52414**	**100.0**	**1.23**

Source : Rapport sur la rentrée 2006/2007 de l'IA de Matam

Les effectifs, tous niveaux confondus, s'élèvent en 2006 à 52.414 élèves contre 47.357 élèves en 2005, soit un accroissement d'environ 11% des effectifs. La répartition par département montre que 58,5% des effectifs sont concentrés dans le département de Matam, 37,2% dans celui de Kanel et seulement 4.4% des effectifs se retrouvent dans le département Ranérou-Ferlo.

Le rapport filles/garçons, de 1,23 atteste des efforts importants déployés par l'Etat et ses partenaires pour augmenter le niveau de fréquentation scolaire des filles qui était demeuré très bas jusqu'à ces dernières années. Ces efforts se sont traduits par des résultats très encourageants dans la région, en particulier dans les départements de Matam et de Ranérou-Ferlo. Seul le département de Kanel reste encore à la traîne, en 2006, avec un rapport filles/garçons dans l'élémentaire inférieur à 1.

Tableau 25 : Taux Bruts de Scolarisation dans l'élémentaire selon le sexe par département

Département	Taux Bruts de Scolarisation (TBS)		
	Filles	Garçons	Ensemble
Ranérou-Ferlo	74.9	60.3	67.9
Matam	94.0	88.7	91.5
Kanel	38.9	44.1	41.4
Total	81.4	70.5	77.4

Source : Rapport sur la rentrée 2006/2007 de l'IA de Matam

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) s'établit en 2006 à 77,4 % contre 72,5% en 2005, celui des filles atteint 81,4% en 2006 contre 74,4% en 2005, soit une hausse appréciable de 7 points. Même si les mariages précoces continuent d'affecter ces niveaux et que le maintien des filles à l'école demeure encore une préoccupation, il reste que la scolarisation des filles est en train de connaître un essor appréciable sur celle des garçons bien que celui-ci aussi connaisse des progrès non négligeables : leur TBS est passé de 70,5% en 2005 à 73% en 2006 soit un gain de 2,5% en une seule année.

Au niveau des départements, les niveaux du TBS sont respectivement de 94.0%, 74.9% et 38.9% pour Matam, Kanel et Ranérou-Ferlo.

Tableau 26 : Répartition des effectifs de l'enseignement élémentaire selon le corps de métier par sexe

Sexe	CORPS				Total
	Instituteur	Instituteur Adjoint	Maitre contractuel	Volontaire de l'Education Nationale	
Masculin	117	86	610	392	1205
Féminin	4	11	146	178	339
Ensemble	**121**	**97**	**756**	**570**	**1544**

Source : Rapport sur la rentrée 2006/2007 de l'IA de Matam

En 2006, le personnel enseignant s'est accru de 271 volontaires de plus pour s'établir à 1544 unités. Cette tendance à la hausse notée depuis l'année 2003 (887 en 2003 à 1080 en 2004 et 1341 en 2005) doit toutefois, être nuancée du fait que chaque année, une centaine d'enseignants quittent la région de Matam pour s'installer ailleurs surtout dans d'autres sites plus proches de Dakar. Cette instabilité permanente du corps enseignant affecte négativement le niveau de qualification du personnel en poste qui, pour l'essentiel (85,9%) est constitué actuellement des corps émergeants (1326 Maîtres Contractuels et Volontaires de l'Education, sur un effectif de 1544).

III.4. L'ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE

L'essor que connaît ce niveau d'enseignement est à mettre à l'actif des populations (en particulier émigrées) qui construisent et équipent sans cesse de nouveaux collèges. En 2006, comme l'année précédente, sept (07) nouvelles créations sont venues enrichir la carte scolaire régionale[10]. La région compte actuellement en 2006, 36 collèges d'enseignement moyen général et trois lycées moyen et secondaire sis dans les communes de Matam, Thilogne et Kanel.

Tableau 27 : Répartition des effectifs de l'enseignement moyen général selon le sexe par département en 2006

Département	Garçons	Filles	Ensemble	Rapport Filles/garçons
Kanel	937	616	1553	0.7
Matam	2417	1809	4226	0.7
Ranérou-Ferlo	77	31	108	0.4
Total	3431	2456	5887	0.7

Source : Rapport sur la rentrée 2006/2007 de l'IA de Matam

[10] Même si les efforts restent louables, pour beaucoup d'observateurs, ceci devrait se faire sous la supervision des Inspections Départementales de l'Education Nationale (IDEN) pour respecter une certaine cohérence de la carte scolaire.

Les effectifs globaux du cycle moyen sont passés de 4406 élèves (dont 1780 filles, soit 40,4%) en 2005 à 5887 élèves (dont 2456 filles, soit 41,7%) en 2006, soit une progression de 33,6%. Le rapport filles/garçons dans l'enseignement moyen général est encore nettement en faveur des garçons et ce, quelque soit le département. Il faut souligner, à ce titre, que le taux d'abandon noté est particulièrement fort chez les filles au niveau de l'enseignement élémentaire. Une des raisons majeures à cette situation réside dans la vivacité des mariages précoces dont les ravages se font sentir à ce niveau aussi. Des efforts conséquents devraient donc être menés pour soutenir durablement et maintenir ces dernières à l'école.

Quant aux effectifs du second cycle, ils se situent à 644 élèves (tous niveaux et toutes séries confondus). Ici également, le rapport filles/garçons penche nettement en faveur des garçons.

Tableau 28 : Répartition des effectifs d'élèves dans l'enseignement secondaire (lycees)

Elèves	Seconde		Première		Terminale		Total		
	Séries littéraires	Séries scientifiques	Séries littéraires	Séries scientifiques	Séries littéraires	Séries scientifiques	Séries littéraires	Séries scientifiques	Toues séries
Garçons	135	85	116	40	88	15	339	140	479
Filles	55	16	47	12	29	6	131	34	165
Total	**190**	**101**	**163**	**52**	**117**	**21**	470	174	644

Source : Rapport sur la rentrée 2006/2007 de l'IA de Matam

Figure 14 : Répartition des effectifs du secondaire par niveau, filière et sexe

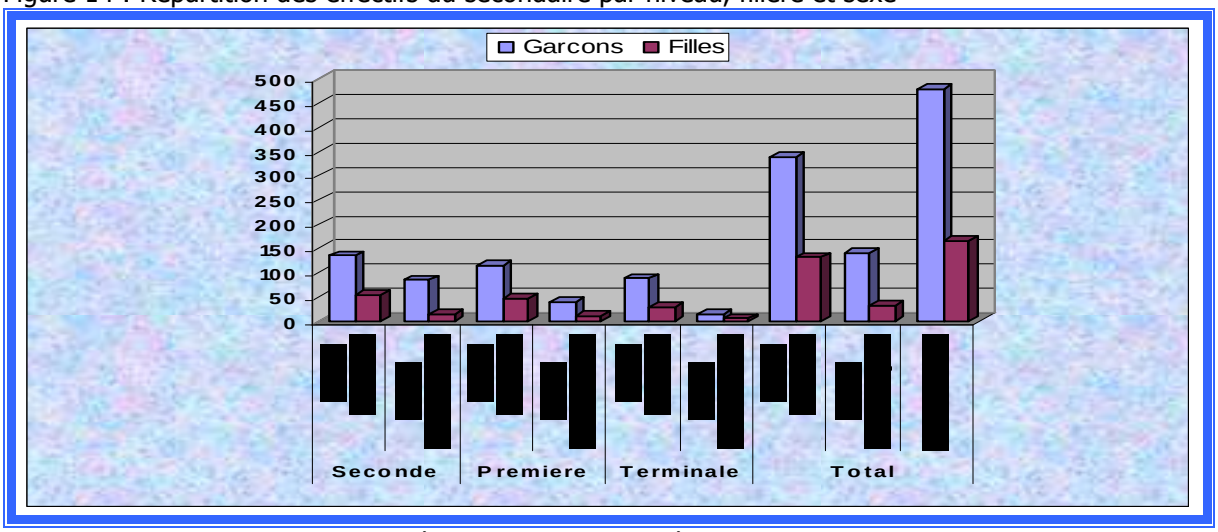

Source : SRSD de Matam a partir des données du Rapport sur la rentrée 2006/2007 de l'IA de Matam

A Matam, comme partout ailleurs au Sénégal, les filières littéraires dominent largement dans le choix des orientations. La présence des filles dans les filières scientifiques est quasi-inexistante. Vu le potentiel agropastoral très élevé de la région et les perspectives intéressantes en matière d'extraction minière (phosphates), il urge de promouvoir les filières scientifiques auprès des jeunes.

L'effectif du personnel enseignant du moyen et du secondaire en 2006 est de 321 enseignants (toutes disciplines confondues) contre 144 en 2004. En deux ans, le nombre de professeurs a plus que doublé. La seule inquiétude par rapport à ce recrutement concerne le manque de formation des nouvelles recrues, car constituées pour l'essentiel de professeurs vacataires. De plus, certaines disciplines souffrent d'un manque de professeurs titulaires. C'est le cas notamment des mathématiques, des sciences physiques et de la philosophie, alors que d'autres sont totalement absentes dans la région (économie familiale, éducation artistique, musique, EPS).

Les résultats aux examens pour la session 2006 ont donné pour le BAC, un taux global de réussite de 86.13%. Ce qui, au niveau national, constitue le meilleur taux. Pour le BFEM, le taux global de réussite se situe à 43%.

III.5. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La région ne dispose que d'un centre de formation professionnelle et technique dénommé **C**entre de **F**ormation **P**rofessionnelle en **E**conomie **F**amiliale et **S**ociale **(CFPEFS).** L'offre de formation technique se trouve donc limitée à ce centre d'autant que la région ne dispose ni de lycée technique ni de Bloc Scientifique et Technique. On note cependant l'existence d'un Centre Polyvalent de Formation des Producteurs à Ogo, un centre à Ourossogui ainsi que la construction de centres de formation professionnelle à Waoundé, Agnam Civol et Sadel. Ces structures sont des relais importants du système éducatif dans la mesure où elles permettent d'absorber les enfants issus des écoles coraniques ou exclus des écoles élémentaires ou des collèges.

En 2006 l'effectif du CFPEFS s'élève à 87 élèves (dont 75 filles) contre 60 élèves en 2005, soit un accroissement des effectifs de 28.3%. Ceci montre éloquemment la forte demande qui existe dans la région. Cette situation devrait s'améliorer davantage avec l'ouverture prochaine des nouveaux locaux du centre et le travail de sensibilisation des comités de quartier et cellules locales créés à cet effet.

Les filières de formation sont la coupe couture, la restauration, la coiffure, la poterie et la transformation des produits locaux. Le personnel enseignant est composé de 16 formateurs, tous vacataires.

III.6. L'ALPHABETISATION

L'un des objectifs majeurs que s'est fixé la Stratégie de Réduction de la Pauvreté est de porter le taux d'alphabétisation, qui était au plan national de 39% en 2001, à 73% en 2015 (dont 75% pour les hommes et 70% pour les femmes). On note que la décennie (2003-2012), qui a été baptisée par les Nations Unies « Décennie de l'élimination de l'analphabétisme », bat son plein.

Au niveau de la région de Matam, le secteur se développe non sans difficultés constatées sur le terrain. Les projets qui interviennent dans la région sont le PAPA2, le PAIS/ETAT par le biais du Conseil Régional, le PRODAM, le TOSTAN et le PAPEL.

En 2006 la situation générale par projet fait l'état des lieux sur les opérateurs, les classes, les centres et les auditeurs.

Tableau 29 : Evolution des effectifs alphabétisés entre 2002 et 2003

Année	Nombre de projets	Nombre d'operateurs	Nombre de classes		Nombre d'auditeurs			
			CAF	ECB	CAF		ECB	
					Total	Dont femmes	Total	Dont femmes
2002	PAPA II	6	60	5	1833	1700	147	111
	PAIS/ETAT	9	22	0	661	551		
Total	**2**	**15**	**82**	**5**	**2494**	**2251**	**147**	**111**
2003	PAPA II	16	160	20	4200	3150	594	378
	PAIS/ETAT	23	35	0	1087	807		
	TOSTAN	1	63	0	1865			
Total	**3**	**40**	**258**	**20**	**7152**	**3957**	**594**	**378**

Source : Rapport sur la rentrée 2006/2007 de l'IA de Matam

Tableau 30 : Réalisations du projet PAPA2

Département	Nombre d'opérateurs	Nombre de classes	Nombre d'auditeurs		
			Hommes	Femmes	Total
Kanel	11	90	243	2477	2720
Matam	12	100	305	2725	3030
Ranérou-Ferlo	9	100	259	2741	3000
Total	**32**	**290**	**807**	**7943**	**8750**

Source : Rapport sur la rentrée 2006/2007 de l'IA de Matam

Tableau 31 : Réalisations du projet PAIS/ETAT

Département	Nombre d'opérateurs	Nombre de classes	Nombre d'auditeurs		
			Hommes	Femmes	Total
Kanel	22	22	138	412	550
Matam	10	29	182	543	725
Ranérou-Ferlo	9	9	57	168	225
Total	**41**	**60**	**377**	**1123**	**1500**

Source : Rapport sur la rentrée 2006/2007 de l'IA de Matam

Tableau 32 : Réalisations des projets PRODAM, TOSTAN et PAPEL en 2006

PROJETS	Nb Centre	Nombre d'auditeurs		
		Hommes	Femmes	Total
PRODAM	86	2186	2139	4325
TOSTAN	50	489	1911	2400
PAPEL	3	189	21	210
Total	139	2864	4071	6935

Source : Rapport sur la rentrée 2006/2007 de l'IA de Matam

Dans la plupart des cas, les centres d'alphabétisation sont abrités par les écoles publiques ou exceptionnellement sous des abris de fortune. Il est heureux de constater que la cible féminine est fortement représentée (excepté le projet PAPEL). Cet engouement des femmes devrait influer positivement sur la scolarisation et le maintien des filles à l'école.

Les modules développés reposent généralement sur les activités du milieu. A coté des thèmes transversales comme la gestion des forages, la lutte contre les feux de brousse et la transhumance ; d'autres thèmes plus spécifiques à chaque milieu sont développés C'est ainsi que dans le Ferlo, l'accent est mis sur la gestion des pharmacies vétérinaires, les unités pastorales et la formation des GPF ; au niveau du Dandé Maayo, c'est la formation de agriculteurs autour des périmètres irrigués villageois ; dans la zone du Diori, les activités sont diverses : teinture, fabrication de savon et transformation du lait sont les thèmes favoris.

Les difficultés rencontrées dans le secteur sont diverses mais concernent surtout : le manque de matériels adéquats, l'absentéisme pendant l'hivernage, l'âge très avancé des auditeurs qui n'ont plus le gout pour apprendre et la faible mobilisation des hommes.

METEOROLOGIE

Avec une température moyenne annuelle de 31°C, l'année 2006 confirme le réchauffement noté sur le front climatique ces quatre dernières années (cf. Figure 15 ci-dessous). Le climat de la région est caractérisé par une période de haute température qui dure cinq (05) mois (de février à juin) avec des maxima qui atteignent parfois 48°C et une période de basse température de sept (07) mois (de juillet à janvier).

Figure 15 : Evolution de la température moyenne annuelle de la région de Matam entre 1995 et 2006

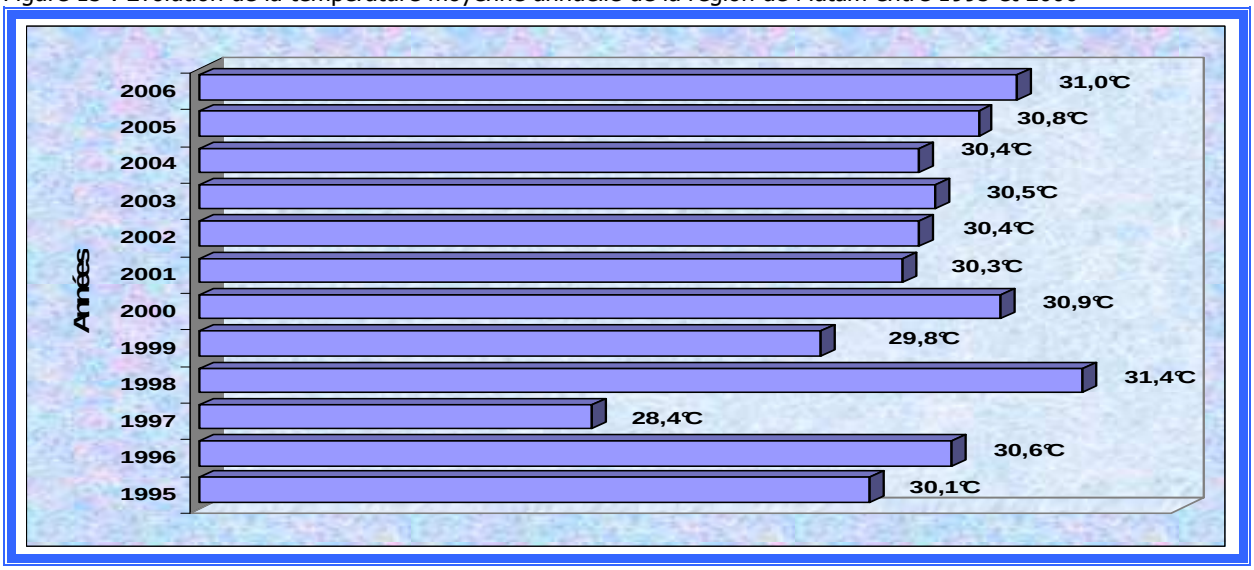

Source : Service régional de la Météorologie de Matam

L'hivernage 2006 a été moins pluvieuse (moyenne de 292,68 mm en 29,5 jours de pluies) que celui de l'année 2005 (483,7 mm). La région subit de plein fouet l'avancée du désert mais pourrait être mieux arrosée si des actions de reboisement y étaient menées régulièrement car elle se situe entre les isohyètes 300 et 500 mm.

Ranérou-Ferlo demeure le département le plus arrosé, avec une moyenne annuelle de 345 mm pour 24 jours de pluies, suivi du département de Kanel (325,5 mm pour 24 jours de pluies) et Matam (254,5 mm pour 25,5 jours de pluies).

Les vents qui balaient la région sont de deux types : l' Harmattan, chaud et sec, de direction Nord / Nord-est et la Mousson, chaud et humide, qui souffle pendant l'hivernage. La durée moyenne de l'ensoleillement est d'environ 7 à 8 heures par jour.

Tableau 33 : Quantités moyennes et nombre moyen jours de pluies selon le département

Département	Quantités de pluies (en mm)	Nombre de jours
Kanel	436.5	29.5
Matam	370.6	27
Ranérou-Ferlo	446.6	28.3

Source : Service régional de la Météorologie de Matam

HYDRAULIQUE

Le potentiel hydraulique de la région est très important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface (voir carte) sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Dioulol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires ou permanents disséminés dans la région.

Le régime hydrologique du fleuve se caractérise par une saison des hautes eaux (de juillet à octobre) et une saison de basses eaux (de décembre à début juin). Le volume moyen annuel écoulé est estimé 20,4 milliards de m3 à la station de Bakel.

Figure 16 : Carte hydraulique de la région de Matam en 2006

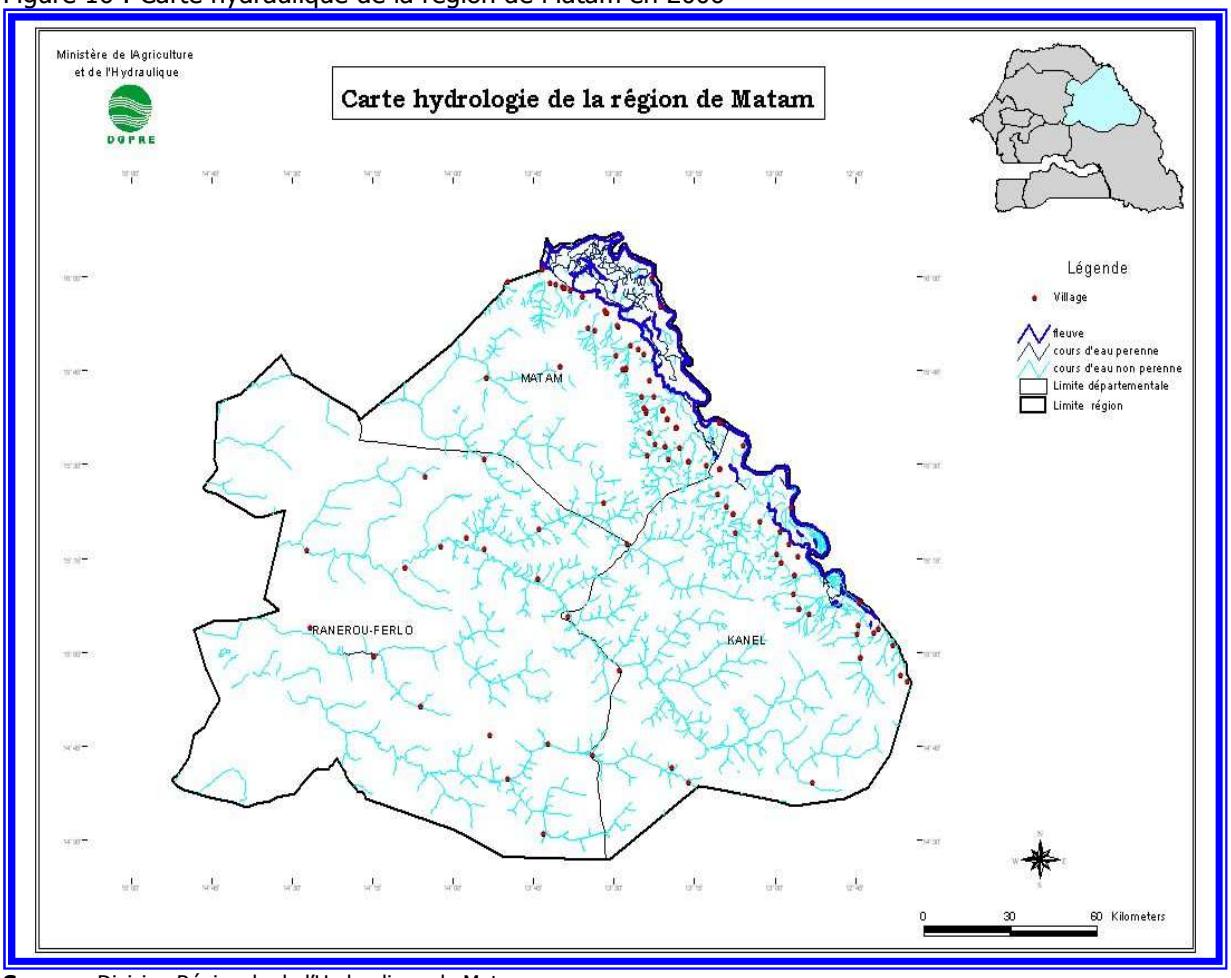

Source : Division Régionale de l'Hydraulique de Matam

V.1. HYDRAULIQUE URBAINE

La production et la distribution de l'eau dans les zones urbaines sont gérées par des comités locaux à l'exception de la commune de Matam, laquelle est alimentée par la SDE. Ceci explique d'ailleurs que Matam soit la seule localité de la région où l'eau est disponible en permanence. En 2006, grâce aux investissements lourds réalisés par la SDE, la commune de Matam dispose d'une logistique assez fournie composée de :

- 2 forages équipés chacun d'une pompe de débit égal à 50 m3/h, soit une capacité de production totale de 100m3/heure ;
- 2 réservoirs de stockage dont la capacité cumulée atteint 400m3 ;
- 1 station toute neuve de déférisation de l'eau.

Parallèlement, le réseau de distribution de l'eau s'est densifié pour atteindre 24 835 mètres linéaires contre 23 584 mètres linéaires en 2005. Le nombre de branchements aussi connaît une hausse et passe à 1111 (dont 36 administratifs) contre 1036 en 2005, soit une croissance de 6,92%.

Figure 17 : Carte des ouvrages hydrauliques de la région de Matam en 2006

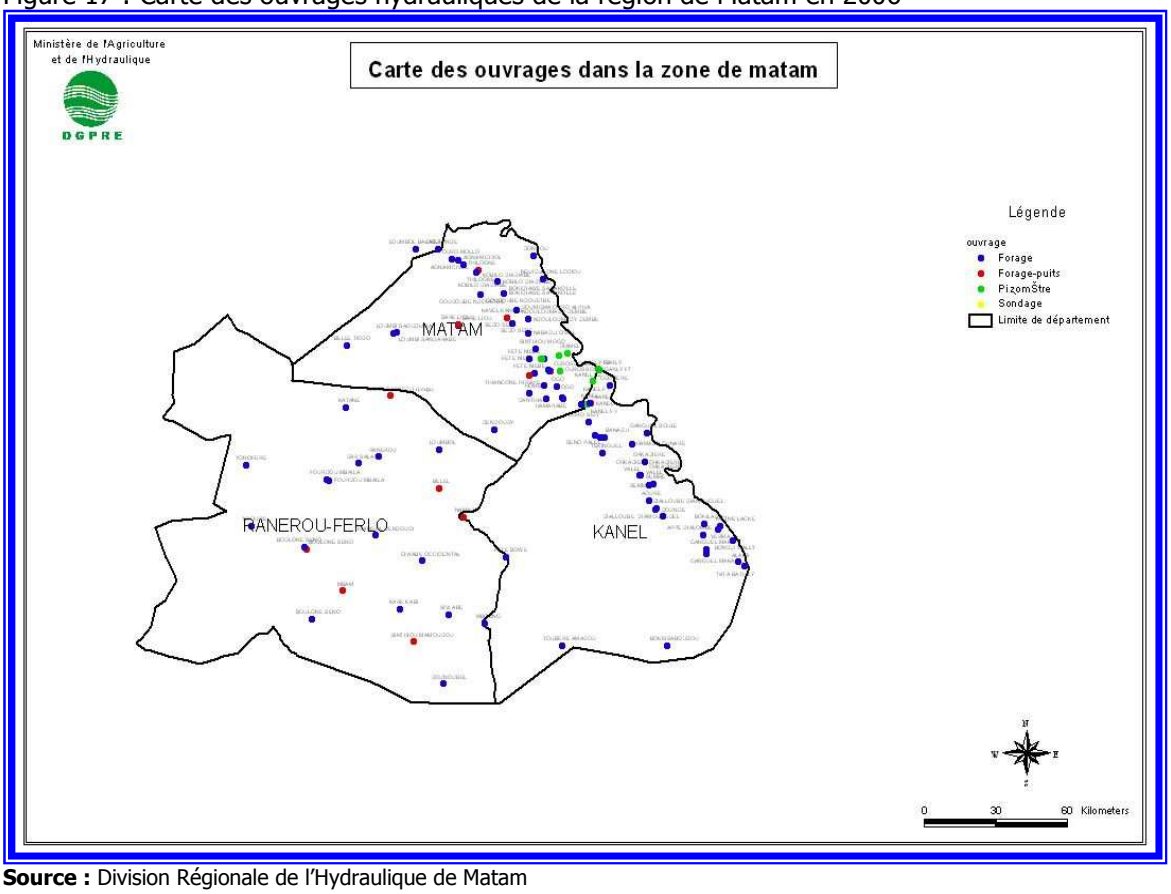

Source : Division Régionale de l'Hydraulique de Matam

V.2. HYDRAULIQUE RURALE

L'hydraulique rurale est gérée par les brigades régionales et départementales des puits et forages. Grâce aux efforts conjugués de l'Etat et des émigrés de la région, toutes les communautés rurales disposent de forages (voir carte). Mais cette forte implication des émigrés dans la construction des forages engendre une inégale répartition des forages entre les communautés rurales. En outre, le refus de certaines localités d'utiliser les compteurs dans la facturation complique la gestion de la ressource par les comités.

Dans la région de Matam, en dehors de la commune de Matam, toutes les autres communes relèvent de l'hydraulique rurale. Dans les communes de Ourossogui, Thilogne, Waoundé, Semmé et Ranérou, la production et la distribution de l'eau sont assurées par des comités locaux. Cette gestion communautaire de la ressource par des structures qui n'ont ni les compétences techniques, ni celles managériales a des conséquences directes sur la disponibilité et la qualité de l'eau.

La plupart de ces comités se caractérisent par :

- une faible capacité d'investissement pour assurer l'entretien et le renouvellement du matériel ;
- une insuffisance de compétences managériales (certains membres de comité sont analphabètes) qui se traduit par une très mauvaise qualité du service et des problèmes de trésorerie aigus et récurrents ;
- l'absence de techniciens en mesure d'effectuer les réparations (il arrive qu'une panne dure une semaine privant les populations d'eau).

Dans la commune de Ourossogui, qui accueille le seul hôpital de la région, la distribution de l'eau n'est assurée que pendant trois (03) heures la journée. Sa qualité laisse à désirer et elle est souvent colorée. Cette indisponibilité quotidienne de l'eau a des conséquences directes sur l'hygiène et la santé des populations. La croissance démographique ainsi que le rôle sans cesse croissant de Ourossogui dans l'économie de la région augmenteront sûrement ces problèmes.

En 2006, la production d'eau potable a atteint 6 407 300 m3, soit 28l par jour et personne contre norme OMS de 35l/jour/personne.

Par ailleurs, l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail entraîne souvent des conflits entre éleveurs et populations pour l'utilisation de l'eau.

Les atouts de la région en matière d'hydraulique rurale sont les suivants :

- La disponibilité de l'eau souterraine dans la quasi-totalité de l'espace régional ;
- L'existence d'un réseau hydrographique relativement dense ;
- L'importance des investissements réalisés par l'Etat est ses partenaires surtout dans le Diéry ;
- l'implication des populations dans la construction et l'entretien des équipements hydrauliques ;
- l'amorce d'une dynamique organisationnelle avec la mise en place des ASUFOR pour faire face ensemble aux problèmes communs ;
- la construction de forages agricoles par des privés ;
- l'aménagement de périmètres maraîchers au système goutte à goutte par le PRODAM.

Les contraintes sont :

- l'insuffisance des moyens matériels et humains des services techniques ;
- la vétusté des équipements mécaniques ;
- les difficultés dans la constitution de pièces de rechange ;
- le manque de transparence et de démocratie interne au niveau des structures de gestion ;
- la persistance des populations du Walo et du Ferlo dans l'approvisionnement en eau à partir des eaux de surface (fleuve, mares et « céanes ») ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- les pannes fréquentes et prolongées des forages ;
- le non aménagement des mares et le manque de bassins de rétention.

AGRICULTURE

La politique agricole au plan national est axée sur des programmes spéciaux de relance et de diversification de la production. Ces programmes initiés avec l'avènement de l'alternance reposent sur :

- la relance de la filière maïs,
- la relance de la filière sésame,
- le programme spécial de production de riz,
- le programme « BISSAP »,
- l'équipement agricole,
- la cession des engrais.

La campagne agricole 2006 a été marquée, au niveau de la région de Matam par :

- la poursuite des programmes spéciaux de relance du maïs et du bissap ;
- une mauvaise pluviométrie avec des postes qui sont pour la plupart déficitaires par rapport à l'année précédente ;
- une situation phytosanitaire calme, hormis les attaques localisées des oiseaux carnivores ;
- la hauteur des défluents que sont le diamel et le dioulol (lesquels inondent les terres du walo) est à la baisse ; cela n'a favorise les cultures de décrue.

VI.1. LES CULTURES SOUS PLUIES

Elles concernent principalement le mil, le sorgho, le maïs, le niébé, le « beref », l'arachide, la pastèque et le sésame. Pour ces cultures, on note une diminution simultanée des rendements et des superficies cultivées. Cette situation, combinée à la mauvaise pluviométrie 2006, explique la chute de la production pour toutes les spéculations.

Tableau 34 : Répartition des superficies emblavées pendant la campagne 2006/2007 en cultures sous pluies selon la spéculation par département

Département	Spéculations (ha)							
	Mil	Sorgho	Niébé	Beref	Arachide d'huilerie	Sésame	Bisap	Pastèque
KANEL	**6.520**	**4.527**	8		17			
MATAM	**13.396**	**6.949**	3.432	2.578	597	17	**34**	
RANEROU	**6.001**	**929**	377	49	419		**158**	**113**
REGION (1)	**25.917**	**12.405**	3.817	2.627	1.033	17	**192**	**113**
RESULTATS 05/06 (2)	**35.716**	**15.861**	3.266	5.182	2.135	125	**367**	
ECART(1) &(2) en%	**-27**	**-22**	17	-49	-52	-86	**-48**	

Source : DRDR de Matam

En effet, entre les campagnes 2006/2007 et 2006/2005, les superficies emblavées pour les différentes céréales ont chuté, sauf pour le niébé (cf. Tableau 34 ci-dessus). Cela pourrait s'expliquer par la mauvaise pluviométrie enregistrée durant les deux derniers hivernages.

Tableau 35 : Evolution des superficies emblavées pour les cultures sous pluie de 1994/95 a 2005/2006 selon la spéculation

Année	Spéculations (ha)						
	Mil	Sorgho	Niébé	Beref	Arachide d'huilerie	Sésame	Pastèque
1994/95	12079	6559	1728	nd	nd	nd	nd
1995/96	5684	6177	895	nd	nd	nd	nd
1996/97	8314	7502	194	nd	nd	nd	nd
1997/98	21087	10622	87	nd	nd	nd	nd
1998/99	18120	21322	3460	4118	168	nd	nd
1999/00	18482	20896	3460	412	170	nd	nd
2000/01	29759	24422	9694	1672	1756	nd	nd
2001/02	13703	32470	3633	1681	3182	nd	nd
2002/03	20109	23238	1412	nd	nd	nd	nd
2003/04	16366	14291	277	139	1271	80	nd
2004/05	15572	20509	4733	111	2792	nd	251
2005/06	35716	15861	3266	5182	2135	nd	nd
Moyenne	**17916**	**16989**	**2737**	**1902**	**1639**		
Ecart 04-05(%)	**129.4**	**-22.7**	**-31.0**	**4568.5**	**-23.5**		

Source : DRDR de Matam

Durant ces douze dernière années (1994/2006), les superficies cultivées sous pluies en céréales (mil, sorgho, niébé) ont évolué en dents de scie. Pour le mil, un maximum de 29759 ha en 2000/2001 et un minimum de 5684 ha en 1995/96 sont observés. Quant à la culture de niébé, ces extrêmes sont notés respectivement en 2000/2001 avec 9694 ha emblavés et en 1997/ 1998 avec 87 ha. Les superficies emblavées de sorgho oscillent entre 32470 ha en 2001/2002 à 4769 ha en 1997/ 1998.

Pour la culture de l'arachide qui est surtout pratiquée dans l'arrondissement de Vélingara, les superficies emblavées ont beaucoup fluctué, allant de 6337 ha en 02/ 03 à 121 ha en 96/97.

Par ailleurs, il faut noter un accroissement des superficies emblavées au cours des deux dernières années, ce qui laisse apparaître une avancée du front arachidier dans la région.

Il en a été de même en ce qui concerne les rendements des différentes céréales cultivées ainsi que l'indique le Tableau 36 ci-dessous.

Tableau 36 : Rendements des cultures sous pluie de la campagne 2006/2007 selon la spéculation par departement

Département	Spéculations (kg/ha)							
	Mil	Sorgho	Niébé	Beref	Arachide d'huilerie	Sésame	Bisap	Pastèque
KANEL	**150**	**150**	**100**		300			
MATAM	**100**	**120**	**50**	50	250	450	**250**	
RANEROU	**150**	**100**	**150**	50	400		**250**	**6,000**
REGION (1)	**124**	**483**	**60**	50	312	450	**250**	**6,000**
RESULTATS 05/06 (2)	**711**	**800**	**342**	250	605	550	**271**	
ECART(1) &(2) en%	**-83**	**-40**	**-82**	-80	-48	-18	**-8**	

Source : DRDR de Matam

Les cultures sous pluie sont très tributaires de la pluviométrie et, par conséquent, varient fortement. Par rapport à l'hivernage 2005, la production de l'année 2006 a connu une baisse pour toutes les spéculations. Pour les cultures céréalières, la production a évolué en dent de scie au cours de la période 1995 – 2006. La vétusté des aménagements et l'obsolescence du matériel agricole expliquent entre autres facteurs cette faiblesse des productions.

Tableau 37 : Quantités de productions en cultures sous pluie de la campagne 2006/2007 selon la spéculation

Département	Spéculations (tonnes)							
	Mil	Sorgho	Niébé	Beref	Arachide d'huilerie	Sésame	Bisap	Pastèque
KANEL	978	**679**	1		5			
MATAM	1,340	**834**	172	129	149	8	**9**	
RANEROU	900	**93**	57	2	168		**40**	**678**
REGION (1)	3,218	**1.606**	229	131	322	8	**48**	**678**
RESULTATS 05/06 (2)	25,406	**12.689**	1.118	1.296	1.291	69	**99**	
ECART(1) &(2) en%	-87	**-87**	-80	-90	-75	-89	**-52**	

Source : DRDR de Matam

Par ailleurs, il existe une forte corrélation entre la production et les crédits agricoles. En effet, les années de bonnes productions correspondent à peu près à celles où les montants les plus importants ont été octroyés sous forme de prêts par la C.N.C.A.S.

L'accent mis par les populations sur les cultures de niébé, Beref et pastèques se justifie par leur cycle végétatif relativement court en rapport avec la faible pluviométrie de la zone. A la baisse de cette pluviométrie, il faudra ajouter le manque de fertilisation des champs comme facteur explicatif de La baisse des productions.

Cette agriculture ne garantit pas des revenus suffisants aux paysans pour leur permettre de vivre dans la dignité et investir dans l'amélioration de leurs productions. Cette situation ne fait que s'aggraver, avec une chute constante des revenus des agriculteurs laquelle à son tour provoque des migrations en zone urbaine ou à l'étranger.

VI.2. LES CULTURES IRRIGUEES

Dans la vallée du fleuve Sénégal, des investissements importants ont été consacrés à l'irrigation, depuis les indépendances. Malgré cela, la contribution de l'irrigation à la production agricole est restée faible, comparée à ce qu'elle peut représenter dans d'autres régions du monde. L'irrigation représente pourtant, une voie essentielle pour faire face aux besoins alimentaires croissants et présente des perspectives intéressantes pour le développement de l'économie régionale. Elle représente, pour la région de Matam et pour le Sénégal, un pilier important de la production agricole et de sécurité alimentaire.

Dans ce secteur, d'importants efforts d'accompagnement et de soutien des producteurs ont été entrepris depuis des années par la SAED, sans pourtant parvenir à garantir une certaine rentabilité et la durabilité de ces grands aménagements. Dans la région de Matam, ces aménagement sont regroupées en deux secteurs : Le Diamel (qui s'étend de Oréfondé à Soubalo) et le Dioulol (qui va de Soubalo à Bakel). Le riz avec 93% des surfaces cultivées constitue la principale culture ; arrivent ensuite le maïs, le niébé, le gombo, l'aubergine, le bissap et le sorgho.

Tableau 38 : Répartition des superficies emblavées en cultures irriguées durant la campagne 2006/2007 selon la spéculation, par département

Département	Spéculations (ha)		Total
	Maïs	Riz	
KANEL			
MATAM		4,200	
RANEROU	**515**		
REGION (1)	**515**	4,200	
RESULTATS 05/06 (2)	**611**	3,613	
ECART(1) &(2) en%	**-16**	16	

Source : DRDR de Matam

Tableau 39 : Evolution des superficies emblavées pour les cultures irriguées de 1994/95 a 2005/2006 selon la spéculation

Année	Spéculations		Total
	Maïs	Riz	
1994/95	607	1687	2294
1995/96	764	1157	1921
1996/97	424	1751	2175
1997/98	787	2093	2880
1998/99	141	2976	3117
1999/00	127	2292	2419
2000/01	322	1082	1404
2001/02	57	3182	3239
2002/03	395	2797	3192
2003/04	938	3126	4064
2004/05 **(*)**	791	4676	5467
2005/06	433	3530	3963
Moyenne	**482**	**2529**	**3011**
Ecart 2004-2005(%)	**-45.3**	**-24.5**	**-27.5**

Source : DRDR de Matam

Malgré le potentiel très élevé de terres disponibles pour l'agriculture (le fleuve longe la région sur une longueur de 200 km), les surfaces emblavées sont encore très faibles avec une moyenne de 3011 ha emblavées sur les 12 dernières années.

Cette faiblesse des emblavures est due à plusieurs facteurs (problème d'accès à la terre, manque de moyens des producteurs, coûts élevés des aménagements, etc.). Notons enfin la baisse prononcée des emblavures entre 2005 et 2006.

Tableau 40 : Rendements des cultures irriguées durant la campagne 2006/2007 selon la spéculation, par département

Département	Spéculations (kg/ha)	
	Maïs	Riz
KANEL		
MATAM		5,500
RANEROU	600	
REGION (1)	600	5,500
RESULTATS 05/06 (2)	3,114	5,700
ECART(1) &(2) en%	-81	-4

Source : DRDR de Matam

Tableau 41 : Evolution des rendements des cultures irriguées de 1994/95 a 2005/2006 selon la spéculation

Année	Spéculations	
	Maïs	Riz
1994/95	1473	3700
1995/96	1224	2801
1996/97	1844	3227
1997/98	1789	4744
1998/99	620	5353
1999/00	900	5500
2000/01	2300	4500
2001/02	400	5012
2002/03	458	5500
2003/04	1539	5500
2004/05 **(*)**	350	5647
2005/06	3508	5700
Moyenne	**1367**	**4765**
Ecart 2004-2005(%)	**902.3**	**0.9**

Source : DRDR de Matam

Les rendements sont presque stationnaires pour le riz et varient fortement pour le maïs. Pour cette dernière, le programme spécial initié pour cette spéculation à permis d'atteindre des records lors de la saison 2005/2006. Il convient de noter que pour le riz il existe une grande variabilité dans les rendements (entre 1t/ ha et 10 t/ha) suivant les zones.

Tableau 42 : Quantités de production des cultures irriguées de la campagne 2006/2007 selon la spéculation, par département

Département	Spéculations (tonnes)		Total
	Maïs	Riz	
KANEL			
MATAM		23,100	
RANEROU	309		
REGION (1)	309	23,100	
RESULTATS 05/06 (2)	1,903	20,594	
ECART(1) &(2) en%	-84	12	

Source : DRDR de Matam

Sur la base d'un rendement moyen de 4,6 tonnes à l'hectare, la production totale de riz de l'année 2006 s'élève à 22 000 tonnes environ. Cette production cache des disparités importantes entre les différentes zones de cultures en ce qui concerne les rendements. Dans certaines zones, le rendement à l'hectare n'atteint que 1,05 tonnes/hectare alors qu'il atteint 9,2 tonnes/hectare dans d'autres zones. Ces disparités s'expliquent par la différence dans les types d'aménagement, l'état des GMP (groupe moto pompe), le défaut d'entretien, la qualité des semences, la quantité d'engrais utilisée, etc.

Tableau 43 : Evolution des productions des cultures irriguées de 1994/95 a 2005/2006 selon la spéculation

Année	Spéculations		Total
	Maïs	Riz	
1994/95	894	6241	7135
1995/96	935	3241	4176
1996/97	782	5650	6432
1997/98	1408	9930	11338
1998/99	87.42	15931	16018.4
1999/00	114	12609	12723
2000/01	764	4169	4933
2001/02	23	15948	15971
2002/03	181	15384	15565
2003/04	1444	17193	18637
2004/05 **(*)**	277	26404	26681
2005/06	1519	20121	21640
Moyenne	**702**	**12735**	**13437**
Ecart 2004-2005(%)	**448.4**	**-23.8**	**-18.9**

Source : DRDR de Matam

VI.3. LES CULTURES DE DECRUE

La production est dominée par l'oignon, qui occupe près de 60% des surfaces cultivées. Le rendement moyen tourne autour de 20 tonnes/ha pour une production totale estimée à 2 065 tonnes.

La production céréalière s'élève à 28 233 tonnes en 2006 contre 60592 tonnes en 2005. Soit une baisse de -53%. A l'exception du riz (lequel a connu une baisse de son rendement moyen), toutes les céréales ont connu une chute vertigineuse de leur rendement et de leurs superficies cultivées. Plus globalement la production de l'année 2006 a été marquée par une mauvaise pluviométrie, des difficultés pour l'acquisition des semences (lesquelles n'étaient pas de très bonne qualité par endroit) et une disponibilité limitée du matériel agricole. Cette situation combinée.

.

Globalement on peut dire que le potentiel agricole de la région est sous exploité. Certes les pouvoirs publics ont investi beaucoup de moyens dans le secteur via plusieurs programmes et projets mais la plupart du temps, seule la dimension « sociale » de ce secteur fut prise en compte, c'est-à-dire l'amélioration des revenus des agriculteurs.

Il s'agit maintenant de relever de nouveaux défis qui consistent a :

- trouver les conditions techniques et économiques de la rentabilité du secteur irrigué ;
- réorganiser le secteur agricole dans son ensemble pour mieux répartir les responsabilités entre acteurs ;
- assurer la gestion de l'accès à la terre et à la ressource en eau.

ELEVAGE

La mauvaise pluviométrie de l'année 2006 (en moyenne 292,68 mm contre 483,7mm en 2005) ne favorise pas le remplissage des mares et l'émergence d'un tapis herbacé de qualité.

Par ailleurs 31 cas (contre 15 en 2005) de feux de brousse ont brûlé une superficie de 40 099ha. Tous ces facteurs combinés n'ont pas été sans conséquences pour le sous-secteur de l'élevage car l'alimentation naturelle du bétail est fortement liée à la situation pluviométrique.

VII.1. LES INFRASTRUCTURES

VII.1.1. Les parcs à vaccination

En 2006 la région compte 38 parcs à vaccination inégalement répartis entre les départements. Ainsi on compte un parc pour 585 km2 dans le département de Kanel contre 636 km2 pour le département de Matam et 1888 km2 dans le département de Ranérou.

Ce déséquilibre dans la répartition spatiale des parcs n'est pas sans poser de problème dans le suivi vétérinaire du cheptel. En effet le département de Ranérou qui abrite l'essentiel du cheptel durant la saison sèche ne compte que 09 parcs.

VII.1.2. Les infrastructures hydrauliques

La disponibilité des ressources en eau est un élément fondamental pour la survie et le développement de l'espèce. La répartition spatiale des infrastructures hydrauliques est très déséquilibrée. En effet 95% des forages de la région sont concentrés le long de la route nationale n°2 sur une longueur de 200 km ; alors que le Ferlo profond, zone de refuge du bétail durant la saison sèche, ne compte que 5% des forages.

On retrouve le même déséquilibre au niveau des franges « ferliennes » des départements de Matam et Kanel, lesquelles ne disposent que de 04 forages (Dendondy, Loumbi Sanarabé, Wendou Diohi et Malandou). Les nombreux puits forés dans la zone ne peuvent pas régler le problème de l'abreuvement du cheptel, d'autant que la profondeur de la nappe ne permet pas une exploitation optimale. Seul un ambitieux programme hydraulique pourrait corriger les déséquilibres spatiaux et assurer une disponibilité permanente de la ressource en eau.

VII.2. EFFECTIFS ET REPARTITION DU CHEPTEL

L'estimation des effectifs de l'année 2006 à partir du programme de vaccination du cheptel sur plusieurs années donne les résultats suivants : Petits ruminants (506 780), Bovins (284 640 têtes), Ovins (506 780), Caprins (147 300 têtes), Equins (34 679 têtes), Asins (36 370 têtes), Camelins (146 têtes), Volaille (193 673 têtes).

Figure 18 Répartition du cheptel de la région en 2006 selon l'espèce

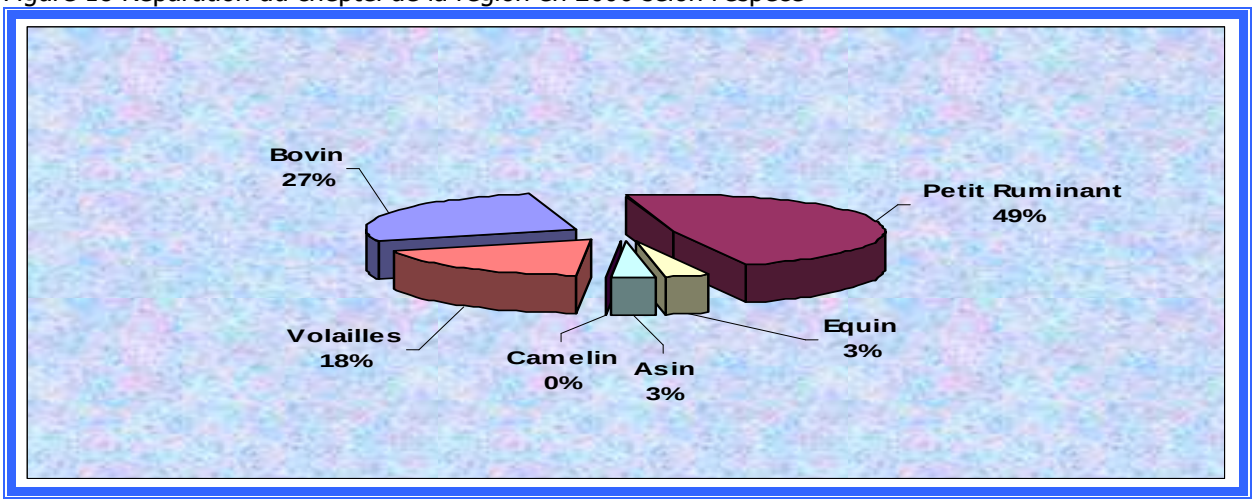

Source : IRSV de Matam

La répartition du cheptel par département en 2006 (cf. Tableau 44) crédite Matam de 112 230 bovins, 147 200 ovins, 71 900 caprins, 11 542 équins, 14 259 Asins, 74 camelins et 80 430 têtes de volaille.

Dans le département de Kanel, on estime les espèces à 90 550 bovins, 145 870 ovins, 51 655 caprins, 8 120 équins, 9 351 Asins, 45 camelins et 67 830 volailles. Pour Ranérou-Ferlo, les effectifs sont estimés à 81 730 bovins, 213 710 ovins, 70 990 caprins, 15 017 équins, Asins (12 760), 27 camelins et 193 673 têtes de volaille.)

Tableau 44 : Répartition du cheptel estime en 2006 selon l'espèce, par département

DEPARTEMENT	ESPECES							ENSEMBLE
	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	CAM	VOL-	
Kanel	90550	145870	51655	8120	9351	45	67830	**373421**
Matam	112360	147200	71900	11542	14259	74	153400	**510735**
Ranérou-Ferlo	81730	213710	70990	15017	12760	27	45413	**439647**
Total	**284640**	**506780**	**194545**	**34679**	**36370**	**146**	**266643**	**1323803**

Source : IRSV de Matam

VII.3. ALIMENTATION ET ABEUVREMENT DU BETAIL

L'état des pâturages en 2006 est tributaire des hivernages de 2005 et 2006. L'année 2005 est caractérisée au niveau régional par une pluviométrie meilleure que la normale (en moyenne 483.7 mm contre 396 mm en 2004) favorisant ainsi le remplissage des mares et l'émergence d'un tapis herbacé de qualité. Cette bonne pluviométrie a été favorisée dans la zone du Ferlo en partie par le programme de pluies provoquées « BAWANE ». Ainsi durant la période allant de janvier 2006 à juin 2006, les pâturages ont été abondants et l'état d'embroussaillement presque exceptionnel.

Par contre durant le deuxième semestre de l'année 2006, le retard accusé dans l'installation de l'hivernage et la pluviométrie médiocre dans tous les postes ont crée de petits désagréments. Toutefois, le bétail a bénéficié des conditions favorables de la première période pour garder un embonpoint acceptable.

Par ailleurs, les grands moulins de Dakar qui disposent d'un entrepôt d'aliment à Ourossogui suppléent activement les éleveurs avec un approvisionnement permanent en aliment de bétail. Le seul point noir à déplorer est la spéculation faite par certains commerçants de la place sur le sac d'aliment.

La bonne pluviométrie de l'année 2005 a permis un bon renflouement des retenues d'eau superficielles (mares, marigots), lesquelles ont été actives jusqu'au mois d'avril 2006 pour la plupart. Les forages et puits ont pris le relais jusqu'au début de l'hivernage sans problème majeur.

VII.4. PRODUCTION ANIMALE

VII.4.1. La production de viande

Tableau 45 : Nombre et poids des animaux abattus dans les abattoirs contrôlés de la région en 2006, par département

Département	Taureaux		Bœufs		Vaches		Veaux/Velles		Ovins	
	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids
Kanel	1120	151389	534	91980	564	62036	304	23224	4169	65716
Matam	211	33292	85	13744	411	32810	152	10837	3510	59397
Ranérou-Ferlo	24	2880	14	2100	133	13300	28	2240	522	9396
Total	**1355**	**187561**	**633**	**107824**	**1108**	**108146**	**484**	**36301**	**8201**	**134509**

Source : IRSV de Matam

En 2006, les abattages contrôlés toutes espèces confondues (dont 15 465 caprins correspondant a 199 144 kg de viande) sont estimés à 27 246 correspondant à 773 485 kg de viande contre 22 148 têtes en 2005 correspondant à 603739 kg de viande, soit une augmentation de 5098 têtes (12.3%) et 69 746 kg de viande (5.5%). A noter que la production non contrôlée représente le tiers de la production contrôlée soit 2 320 455 kg (2320 tonnes).

VII.4.2. La production de cuirs et peaux

Depuis la libéralisation du commerce des cuirs et peaux, ces productions sont peu contrôlées par le service de l'élevage. En ce qui concerne la production contrôlée, elle s'élève en 2006 pour les cuirs à 11 200 unités contre 2 309 unités en 2005, soit 8 891 unités en plus (385%). Quant à la production de peaux, elle s'élève à 38 000 unités pour la production ovine et 700 00 unités pour celle caprine.

VII.4.3. La production de lait

Les statistiques ne sont pas maîtrisées. Mais, malgré le potentiel élevé, la production de lait reste encore faible et n'est pas contrôlée. Les bovins produisent en moyenne 2 litres de lait par jour et par animal et cette production est souvent autoconsommée. On note cependant une surproduction en hivernage qui contraste avec la rareté du produit en saison sèche.

Il existe, par ailleurs, deux unités de transformation installées par le Programme pour le Développement Agricole de Matam (PRODAM) grâce à la technique de l'insémination artificielle. Ces unités sont installées l'une à Oréfondé (Kosam Kewdam) avec une production de 8 538 litres et l'autre à Ourossogui (Réwbé Fulbé Aynabé) avec une production de 8 443 litres.

Dans le cadre de la campagne agricole 2005/2006, un programme d'insémination artificielle a été mis en œuvre au plan national avec un quota de 100 vaches pour la région de Matam. Les opérations d'insémination ont été confiées au GIE Covenord (Consortium des Vétérinaires du Nord) dans le souci de rapprocher l'acte opératoire des bénéficiaires.

Un taux de réussite de 39,7% a été atteint sans le département de Ranérou-Ferlo ou les éleveurs n'ont pas présenté leurs animaux au diagnostic de gestation. En outre, certains éleveurs ont lâché leurs animaux dans la nature aussitôt après les opérations d'insémination empêchant le DG (diagnostic de gestation).

En 2006, des saisies totales et partielles ont été opérées par l'IRSV. Les saisies totales portent sur 6 bovins, 12 ovins et 17 caprins contre 7 bovins, 19 ovins et 19 caprins en 2005. Le principal motif étant l'abattage clandestin et l'hydrocaschéxie. Quant aux saisies partielles, elles portent sur certains organes (foie, cœur, reins, intestins, etc.) avec comme principaux motifs : l'abcès, la cirrhose, les calculs, les fractures, l'hypertrophie, etc.)

VII.4.4. Les mouvements du bétail

Tableau 46 : Répartition des mouvements commerciaux du bétail en 2006 selon la nature du mouvement et l'espèce

Nature	ORIGINE OU DESTINATION	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUIN	ASIN	CAMEL	TOTAL
Entrées	RIM	33	25					**58**
Sorties		21256	98384	10430	25	84	10	**130189**

Source : IRSV de Matam

En 2006, le bétail entré dans la région se chiffre à 33 bovins et 25 ovins destinés à l'approvisionnement des éleveurs de la région. Le bétail sorti est estimé à 21 256 bovins, 98 384 ovins, 10 430 caprins, 25 équins, 84 Asins et 10 camelins. Ces sorties sont essentiellement destinées à l'approvisionnement des marchés de l'intérieur (Dakar, Dahra et Touba) surtout à l'approche de la tabaski. La faiblesse des sorties est due à la complexité du système de commercialisation du bétail (beaucoup d'intervenants entre l'éleveur et l'acheteur) et au refus de déstockage des vieilles vaches par les éleveurs.

VII.4.5. La santé animale

Face à la menace de la grippe aviaire, déjà signalée dans certains pays africains, les services vétérinaires ont mis en place un cordon vaccinal le long du fleuve, frontière naturelle avec nos voisins de la Mauritanie afin d'éviter toute confusion entre la grippe aviaire et la maladie de Newcastle et amortir ainsi la psychose des populations riveraines qui pensent d'abord à la grippe devant toute mortalité de volaille.

En 2006 le nombre de sujets immunisés contre les principales maladies se présente comme suit :

- PPCB **:** 38252 sujets contre 89409 sujets en 2005, soit -57% ;
- PAST-BOV **:** 62847 sujets contre 40504 sujets en 2004, soit + 55,16% ;
- PAST-PR **:** 10498 sujets contre 21391 sujets en 2005, soit -50,92% ;
- BOLUTISME **:** 44672 sujets contre 46818 sujets en 2005, soit +-4,58% ;
- PEST-PR **:** 236263 sujets contre 63734 sujets en 2005, soit + 270,7% ;
- NEW CASTEL **:** 27225 sujets contre 10220 sujets en 2004 soit +166,39% ;
- PEST EQUINE **:** 1919 sujets contre 666 sujets en 2005, soit + 168,14% ;

Les cas de parasitisme interne et externe ont considérablement augmenté en 2006 en passant respectivement à 20338 cas (contre 21020 cas en 2005) et 13469 cas (contre 12428 cas en 2005). L'espèce ovine semble être plus touchée par ces cas de parasitisme. En clinique vétérinaire les cas d'affections traitées en 2006 (toutes espèces confondues) se chiffrent à 3154 cas contre 8382 cas en 2005, soit -62,3% de moins.

La transformation du régime hydraulique du fleuve et l'invasion des terrains de parcours et des pâturages par l'agriculture irriguée ont contribué à marginaliser l'élevage, qui a aussi beaucoup souffert des aléas climatiques. L'aménagement de certaines surfaces par la SAED, le développement du marché sous-régional et national ainsi que les actions combinées du PRODAM et du PAPEL offrent en fait des opportunités pour le développement d'un élevage beaucoup plus intensif et productif que l'élevage traditionnel, mieux intégré à l'agriculture, dont il pourrait valoriser les sous-produits (mélasse, sons). Cette révolution technologique nécessite, d'une part, la constitution de réserves fourragères ainsi que l'acquisition et l'utilisation d'aliments concentrés et, d'autre part, l'acceptation par les éleveurs de mettre leurs sujets en stabulation.

EAUX ET FORETS

Contrairement à une idée faite sur la région à cause de sa proximité avec la Mauritanie, Matam renferme un paysage forestier riche et diversifié. La région est divisée en deux (02) zones éco géographiques relativement homogènes du point de vue de leurs potentialités et des problèmes liés à leurs ressources forestières. En vue d'une meilleure adaptation des différents types d'intervention liés au contexte actuel de développement, ces zones sont subdivisées en cinq sous-zones : le Walo, le Proche Diéri, le Diéri, le Ferlo- Est et le Ferlo-Sud.

La région de Matam compte cinq (05) forêts classées couvrant 12 450 ha, deux (02) réserves de faune de 1.150.000 ha et cinq (05) réserves sylvo-pastorales de 400.100 ha. Une partie de la Réserve de Faune Ferlo-Nord (155 000 ha) se trouve dans le département de Podor. Les cinq (05) forêts classées de la région font l'objet d'empiétements réguliers par les populations riveraines. Certaines de ces forêts sont complètement emblavées (Forêts Classées de Balel, de Dolol). Des PIV aménagés occupent respectivement 41 ha et 131 ha des forêts de Gaol et de Diamel.

VIII.1. PROTECTION DES FORETS

Les feux de brousse constituent la cause principale de dégradation des écosystèmes forestiers de la région de Matam. Par conséquent une lutte efficace et permanente contre ceux-ci s'avère plus que nécessaire. Leur effet désertifiant inhibe en partie les efforts de réhabilitation des espaces ruraux. Les départements de Kanel et de Ranérou restent les zones les plus névralgiques à cause de l'importance du combustible (tapis herbacé notamment) et du fréquent passage des transhumants.

Durant l'année 2006, trente et un (31) cas de feu ont été enregistrés pour une superficie de 40 099 ha. Aucune perte de vie humaine n'a été signalée. Les dégâts ont porté néanmoins sur le bétail avec 50 chèvres et 3 ânes calcinés au niveau de la communauté rurale de Oudalaye uniquement et sur la végétation (arbres, arbustes et tapis herbacé) en général un peu à l'image de la photo ci-dessous dans les autres cas de feu déclarés.

Figure 19 : Image d'un feu de brousse dans la région de Matam

Source : IREF de Matam

Par rapport à la campagne 2005 (15 cas de feu de brousse), le nombre de cas observés en 2006 est passé du simple au double alors que les superficies brûlées (41 051 ha en 2005) sont relativement les mêmes

Face à l'ampleur du phénomène, le service forestier a mis en œuvre, avec les différents partenaires au développement, une stratégie d'intervention souple reposant essentiellement sur une participation des populations locales dans la lutte active mais surtout dans la lutte préventive contre les feux de brousse.

La lutte préventive repose sur des séances d'information, d'éducation et de communication (IEC), la mise en place de comités villageois de lutte contre les feux, l'ouverture et l'entretien des pares feux.

Les principales causes des feux de brousse dans la région sont d'origine anthropique. C'est pourquoi le service a renforcé les activités d'IEC. A cet effet, durant la campagne 2006, pour un objectif fixé à 155 séances d'IEC, 233 séances ont été tenues dans la région par le Service Forestier avec l'aide des Autorités Administratives, des Collectivités Locales, des projets (PGIES, UNP/SEN, PAPEL) et des ONG (ADOS, BAMTAARE, TOSTAN), soit un taux de réalisation de 150 %.

En outre, le service forestier a encouragé la création de comités villageois de lutte contre les feux de brousse. Cette optique constitue face aux moyens limités du service forestier une stratégie efficace dans la lutte contre le phénomène. Ainsi, 25 comités ont été nouvellement créés et 149 redynamisés. Ces comités jouent un rôle primordial dans les activités de prévention et de lutte contre les feux. Cependant, ils sont rarement équipés. Seuls 67 ont reçu un petit lot de matériel de lutte (pelles, râteaux, batte-feu, coupe-coupe) contre 195 comités encore non équipés.

Tableau 47 : Répartition des actions de lutte contre les feux de brousse en 2006, par département

Département	2004			2005			2006		
	Pare-feu (km)	Lutte active		Pare feu (km)	Lutte active		Pare feu (km)	Lutte active	
		Nbre de cas	Superficies brûlées		Nbre de cas	Superficies brûlées		Nbre de cas	Superficies brûlées
Matam	163	4	13017	0	5	2051	200	6	2063
Kanel	205	0	0	113	5	18800	71	7	4590
Ranérou-Ferlo	56	2	410	145	5	20200	110	18	33446
Total /Région	**424**	**6**	**13427**	**258**	**15**	**41051**	**381**	**31**	**40099**

Source : IREF de Matam

Les pare-feux constituent des lignes dégagées de tout combustible et de matières organiques susceptibles de prendre feu. Ils limitent la propagation des feux dans l'espace et dans le temps. Ils servent aussi de voies d'accès et de communication, surtout dans les zones enclavées.

En dehors des pare feux réalisés par des projets et ONG en partenariat avec le Service, des actions méritoires de prévention en terme d'entretien et d'ouverture de pare-feux ont été réalisées par les populations rurales des départements de Matam et Kanel. Ainsi, lors de la campagne 2006, 71 km de pare feux ont été entretenus par les populations de la CR de Sinthiou Bamambé avec le soutien de l'ONG « ADOS ». Le PGIES s'est illustré par la mise en œuvre d'un programme d'ouverture de 248 km de pare feu dans le département de Ranérou-Ferlo dont 110 km ont déjà été réalisés cette année.

La longueur du réseau du pare feu dans la région est égale à mille huit cent soixante trois (1 863) kilomètres**.** Excepté la partie méridionale du département de Ranérou-Ferlo, il englobe une bonne partie des zones les plus exposées aux feux de brousse. Cependant, l'insuffisance d'entretien du réseau qui s'enherbe de plus en plus, le rend pour une bonne partie quasiment inopérante. Il y a lieu d'accroître les efforts du Service dans ce cadre en mettant les moyens adéquats qui permettent un bon niveau d'entretien du réseau.

La région ne dispose que de deux unités d'intervention opérationnelles de lutte contre les feux de brousse. Il s'agit des deux Unimog KFW AD 2747 et AD 2390 affectés aux secteurs forestiers de Ranérou et Kanel qui renferment les zones les plus sensibles. Le manque de chauffeur, la dispersion des hameaux, la faible densité de population et l'insuffisance du carburant limitent l'efficacité de ces engins.

VIII.2. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

La fragilisation des formations forestières, due entre autres à la conjonction de la rigueur climatique, aux passages répétés des feux, aux surpâturage et coupes abusives, nécessite un reboisement de grande envergure. La campagne de reboisement 2006 s'est traduite par une implication assez significative des populations locales tant au niveau de la production des plants qu'au niveau de leur mise à terre et le suivi des réalisations. Les nombreuses actions de mise en défens développées ont ainsi favorisé la régénération naturelle qui constitue une réponse efficace au problème de désertification. Les résultats suivants ont été enregistrés en 2006 :

- Plants produits : 1 023 572
- Plantations linéaires : 83 487 km
- Plantations massives : 706,7

Durant la campagne nationale de reboisement, 1 023 572 plants toutes espèces confondues ont été produits au sein de 87 pépinières contre une prévision de 1 150 000 plants pour 90 pépinières; soit un taux d'exécution de 89% de l'objectif régional et une augmentation de 4,6% par rapport à la précédente campagne.

L'implication des populations dans les opérations de plantations a permis cette année d'atteindre des résultats assez intéressants. En effet, les plantations massives ont été réalisées à hauteur de 54,3% avec une superficie de 158 ha entièrement réalisée en Acacia Sénégal dans le cadre des forêts régionales. Deux sites appartenant à la Grande Muraille Verte (GMV) pour 225 ha ont concerné Samaly (CR de Vélingara Ferlo, Département Ranérou : 200 ha) et Windou Diabé (CR de Sinthiou Bamambé, Département de Kanel: 25 ha). Il faut aussi noter que 274 ha en plantations villageoises ont été reboisés grâce à l'appui des partenaires POA, ADOS, PRODAM et PGIES.

Les plantations linéaires ont concerné 47 005 plants pour 83,487 km essentiellement des haies vives, brise-vents et axes routiers.

Enfin, les opérations de plantation ont été accompagnées par des actions de réhabilitation et de restauration. Ainsi, 1 565 ha ont été mis en défens dans la région sur une prévision de 1 500 ha. Cette opération a permis de protéger 945 084 plants et s'est avérée très efficace surtout pour la restauration des écosystèmes dégradés. Les activités de DRS/CES prévues à Kanel ont été réalisées grâce à l'appui de l'ONG ADOS.

VIII.3. LES AMENAGEMENTS ET PRODUCTIONS FORESTIERES

Suivant l'arrêté N°01994/MDRH/DEFCCS/BSCEF du 25/02/1990, l'exploitation du charbon de bois est interdite dans la région. Cependant, celle des produits de cueillette, du bois de chauffe, de service et d'artisanat reste autorisée.

Le bois d'artisanat concerne essentiellement les sujets de dialambane morts. Il est exploité par la Coopérative des Sculpteurs de Matam. Les fruits de *Balanites aegyptiaca* et de Z*izyphus mauritiana* constituent l'essentiel des produits de cueillette dans la région. Leur commercialisation contribue d'une manière substantielle à l'augmentation des revenus des populations locales. La gomme arabique est aussi exploitée surtout dans la partie méridionale de la région.

Les recettes forestières de l'année 2006 connaissent une hausse par rapport à l'année 2005. Le département de Ranérou à lui seul, a versé 87,5 % des recettes.

VIII.4. LA GESTION DE LA FAUNE ET DES ESPECES PROTEGEES

La **faune endémique** est essentiellement composée de la gazelle à front roux (*gazelle rufifrons*), de l'Autruche (*Strithio camelus*), de la grande Outarde arabe (*Oris arab*) et de la poule de pharaon (*Eupodotis Senegalensis*). D'autres espèces sont aussi rencontrées : l'hyène tachetée, le chacal doré, le phacochère, le caracal, le patas roux ainsi que des rongeurs et de petits carnivores.

L'avifaune est bien représentée avec notamment de fortes colonies de pintades et de francolins, des gangas, des pigeons verts, des merles métalliques et des tourterelles. On y rencontre aussi le rollier d'Abyssinie, le busard des sauterelles et toute une gamme de passereaux. Le Haut Ferlo est régulièrement visité par des oiseaux d'eau migrateurs tant éthiopiens que paléarctiques. C'est le cas des dendrocygnes, du héron cendré, des aigrettes, de l'ombrette, des sarcelles, des vameaux et de l'Oie de Gambie. La population de reptiles est composée de tortues terrestres (*Geochelone sulcata*), du python, du varan et de la vipère.

La chasse est interdite dans la région depuis 1975. Cependant quelques indices de braconnage (douilles) ont été relevés par endroit. Face aux menaces du braconnage et de la pression du cheptel domestique, liées surtout à la forte transhumance, la dynamique de la faune dans la région est suivie avec intérêt par le service forestier et ses partenaires. L'opération de réintroduction dans le Ferlo (Réserve-Nord) de la gazelle dama et de l'oryx se poursuit normalement. Les sujets maintenus en semi captivité dans un enclos de 405 hectares, se sont bien adaptés. Ainsi, d'une population initiale de treize (13) sujets (5 gazelles et 8 oryx) on est passé à 23 sujets (6 gazelles et 17 oryx).

Sur le plan de la recherche, la tortue sillonnée (*Geochelone sulcata*) a fait l'objet d'une étude écologique dans les Réserves du Ferlo (Nord et Sud) par l'organisme SOPTOM-SOS-Sulcata 2003. Les sujets capturés sont bagués et relâchés dans la nature puis suivis par radio-tracking.
En matière de gestion des aires protégées, la région de Matam est caractérisée par une forte diversité des écosystèmes qui a favorisé la présence d'une faune variée et remarquable. Cependant les habitats restent en majorité dégradés bien qu'une reconstruction soit notée avec le relèvement de la lame pluviométrie ces dernières années.

La réserve de faune du Ferlo Sud constitue le principal refuge de cette faune traquée de toute part. Par ailleurs, elle est fortement menacée par les activités agricoles et la transhumance. La présence humaine sur les voies naturelles de migration des kobas a perturbé ce mouvement jadis observé entre le Niokolo et les réserves du Ferlo.

Par ailleurs, le département de Kanel constituerait dans ces franges Est, Sud-est et Sud-ouest, un couloir de passage des animaux sauvages (direction Niokolo). L'antenne PGIES de Matam a entamé en 2003, un processus d'aménagement participatif de ce couloir et de sa périphérie.

PECHE

La pêche dans la région de Matam est de type continental. Elle est pratiquée sur le fleuve Sénégal qui borde la région sur une distance de 200 km ainsi que sur ses défluents et mares. La région compte cinq réserves de pêche que sont Nalal Dob, Koundel, Dembancané et Dolol. Les références de classement de ces réserves datent des années 70.

IX.1. LOCALISATION ET EQUIPEMENT DES PECHEURS

Selon les dernières statistiques, la région dispose d'environ 2511 pêcheurs pour 717 pirogues.

Tableau 48 : Répartition du nombre de villages, pêcheurs et pirogues selon le secteur de pêche

Secteur de pêche	Matam	Diamel	Waoundé	Diorbivol	Dolol	Total
Nombre de villages	20	15	16	10	15	76
Nombre de pêcheurs	935	677	395	169	335	2511
Nombre de pirogues	234	209	148	27	99	717

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam

Les départements de Matam et Kanel abritent la quasi-totalité des activités de pêche. En effet, les cinq conseils de pêche et les 76 villages de pêcheurs qui existent dans la région sont domicilies dans ces départements. Ces conseils de pêches sont ceux de Diorbivol, Diamel et Matam situés dans le département de Matam et ceux de Dolol et Waoundé du département de Kanel. Quant aux villages de pêcheurs les 45 sont situés dans le département de Matam et les 31 restants dans celui de Kanel.

Le manque de statistiques sur la ressource halieutique constitue la principale contrainte à l'analyse. Cependant, le sous-secteur renferme d'énormes potentialités qui pourraient être exploitées par un programme de régénération de la ressource halieutique.

IX.2. POTENTIALITES DU SOUS-SECTEUR

IX.2.1. Potentialités hydrauliques.

Elles sont constituées des eaux de surface et des eaux souterraines. La mise en service des barrages de Diama et Manantali offre à la région un potentiel important d'eau de surface. Ces eaux sont constituées par le fleuve Sénégal et ses principaux défluents (Diamel, Dioulol…), les marigots et mares temporaires et permanents disséminés dans la région. Le régime hydrologique du fleuve est caractérisé par des saisons de hautes eaux (juillet-Octobre) et de basses eaux (décembre-juin). Selon les informations recueillies à la station de Bakel, le volume moyen annuel écoulé est estimé à 20,4 milliards de m3.

IX.2.2. Potentialités piscicoles.

Ce sont :

- Un climat favorable à la reproduction et à la croissance des espèces ;
- La présence d'une forte tradition de pêche ;
- L'existence de plusieurs aménagements agricoles équipés en matériel d'exhaure, ce qui naturellement permet d'intégrer à moindre frais des projets piscicoles ;
- La présence de sous produits (matière première pour la fabrication d'aliment) et de fertilisants naturels pour les poissons ;
- L'existence de plusieurs plans d'eau (fleuve, marigots et mares permanents, semi-permanents, fosses d'emprunt) ;
- L'existence de structures organisées comme la Fédération Régionale des Aquaculteurs de Matam (FERAM) et la Fédération régionale des pêcheurs (MAMADJI).
- L'acquisition d'expérience de conduite d'opération de pisciculture en étang et en cage au niveau des localités de Ndouloumadji, Hamady Ounaré, Navel, Mbakhna et Matam ;
- La possibilité de reconversion d'anciens pêcheurs en exploitants piscicoles du fait de la dégradation des pêcheries.

IX.3. CONTRAINTES DU SOUS-SECTEUR

La régénération de la ressource halieutique nécessite :

- **un contrôle et une surveillance des pêches**. En effet la contrainte majeure dans ce domaine est la non application des dispositions réglementaires en vigueur vu le statut international du fleuve ;
- **la prise en compte des lâchées du barrage de Manantali** qui occasionnent des perturbations sur les migrations des poissons ;
- **le développement de la pisciculture afin d'empoissonner les plans d'eau et le fleuve.**

Le développement de la pisciculture dans la région est tributaire de la levée des contraintes que sont **:**

(i) des contraintes techniques liées à l'absence d'études sur les potentiels aquacoles de certaines espèces de poissons et sur certains sites d'élevage ; l'approvisionnement difficile en géniteurs; la non maîtrise du régime hydraulique de certains plans d'eau ; l'insuffisance de fermes de démonstration afin de multiplier les expériences et apporter un encadrement de proximité dans les zones d'élevage ; la faible valorisation des acquis en matière de pisciculture dans certaines zones de la vallée (Walo surtout).

(ii) des contraintes socioéconomiques et/ou sociologiques, notamment les conditions d'accès à la terre et au crédit très difficiles ; le coût onéreux des aménagements et équipements liés à la maîtrise de l'eau ; la vétusté du matériel de pêche ; le problème des castes.

(iii) des contraintes organisationnelles liés à l'insuffisance du recyclage et de la formation des encadreurs et des producteurs ; à la non prise en compte des activités piscicoles lors de la mise en place des aménagements hydro-agricoles ; au manque de dynamisme des conseils de pêche.

IX.4. REALISATIONS DU SOUS-SECTEUR

Jusqu'à l'avènement du Service Régional de la Pêche et de la Surveillance (SRPS), en février 2004, les activités de la pêche continentale et de la pisciculture étaient placées sous la surveillance de l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts qui assurait leur gestion à travers les dispositions contenues dans le code de la pêche continentale (loi 63-40 du 10 juin 1963 et ses différents décrets d'application – décret 65-506 du 19 juillet 1965-).

Durant l'année 2006, le SRPS a réalisé les activités suivantes :

- Le renouvellement des conseils de pêche de la région.
- L'installation d'une fédération régionale des aquaculteurs (FRAM).
- La sensibilisation des populations sur les problèmes de la pêche, de l'aquaculture et sur la sécurité fluviale.
- Le développement de la pisciculture pour réduire la pression de pêche sur la ressource et favoriser le repeuplement du fleuve et des différents plans d'eau.
- La réalisation d'écloseries artisanales pour autonomiser les pisciculteurs de la région afin qu'ils puissent disposer d'alevins ou de géniteurs au niveau local.
- La mise en place d'une fabrique d'aliment et d'un mini-laboratoire de recherche /action /développement.
- L'introduction de la pisciculture dans les activités des unités pastorales du Ferlo pour l'amélioration de l'apport en protéines dans l'alimentation des populations peulhs qui, en général, pratiquent l'élevage de prestige. L'expérience va être tentée en partenariat avec le Programme de Gestion Intégrée des Ecosystème (PGIES) dans les unités pastorales de Malandou (département Kanel) et de Loumbol Samba Abdoul (département de Ranérou-Ferlo).
- La mise à jour de l'effort de pêche qui a permis de toucher pêcheurs, pisciculteurs, mareyeurs, transformatrices, charpentiers, mécaniciens moteur hors-bord, organisations professionnelles, conseils de pêches, pirogues et engins de pêche, espèces de poissons, points de débarquement ou de ravitaillement des mareyeurs, etc.

INDUSTRIE, MINES ET ARTISANAT

L'Industrie et l'Artisanat sont des secteurs très liés, sans doute parce que le premier est, à l'origine, passé par le stade de l'artisanat avant de prendre son envol et se constituer en secteur d'activité à part entière. La région de Matam connaît une longue tradition artisanale et sa réputation dans ce domaine est connue de tous.

Le secteur de l'artisanat est un grand pourvoyeur de main d'œuvre et absorbe une bonne partie des « recalés » du système scolaire. Il assure également, par le biais de la sous-traitance, une bonne partie de la production industrielle.

Quant à l'industrie locale, elle est toujours au stade de balbutiement. Mais la découverte dans la région d'un important gisement de phosphate ainsi que l'existence de nombreux projets de modernisation de l'agriculture le long de la vallée devraient donner plus d'élan à ce secteur.

X.1. L'INDUSTRIE ET LES MINES

Le tissu industriel est pratiquement inexistant dans la région de Matam. Il se caractérise essentiellement par sa faiblesse. Toutefois, on dénombre quelques rares PME/PMI dans les branches suivantes :

- les industries alimentaires (boulangerie, fabrique de glace, conditionnement d'eau filtrée);
- les BTP.

La plupart de ces PMI/PME tournent en deçà de leurs capacités, si elles ne sont pas fermées pour des raisons qui se situent à plusieurs niveaux :

- Difficultés d'approvisionnement en matières premières ;
- Difficultés d'accès au crédit ;
- Coût élevé des facteurs de production ;
- Absence d'une véritable structure régionale de promotion des investissements ;
- Absence d'un cadre institutionnel spécifique de gestion stratégique du développement industriel régional ;
- Etroitesse du marché.

Cependant, ce sous secteur pourrait connaître un essor certain, notamment avec la création récente de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture mais aussi et surtout en perspective de l'exploitation des richesses minières constituées essentiellement par un important gisement de phosphates localisé dans le département de Kanel (Ndendory) et dont les réserves sont évaluées à 40 millions de tonnes de minerai.

En prenant en compte un taux de récupération de 90%, les réserves minières exploitables sont de 36 millions de tonnes avec une teneur moyenne de 28,7 % de P_2O_5. Le gisement est donc de très bonne qualité et facilement exploitable, parce que peu profond.

La société de promotion des phosphates de Matam (SPM) s'est associée avec la SETRA (Sénégalaise de Travaux Routiers et Aménagement) pour créer une société minière (COGEMIC) en vue de l'exploitation des phosphates. La nouvelle société a déjà déposé une demande de concession minière de 80 hectares sur le site de Ndendory et payé les droits fixes d'institution de trois millions de francs CFA.

Dès l'octroi de ce titre minier, la COGEMIC compte installer une usine de production de phosphates naturels d'une capacité de trois millions de tonnes par an.

Cependant, il faudrait signaler l'inexistence d'un réseau de transport du minerai qui peut rendre onéreux l'exploitation du gisement.

Par ailleurs, la région de Matam recèle d'autres ressources minérales relatives aux matériaux de construction. Ce sont :

- Les argiles, qui sont présentes sur tout le long de la vallée du fleuve, et qui sont aptes à la fabrication de briques, tuiles et poteries ;

- Les marnes et calcaires à faible profondeur décelés entre Bokiladji et Aéré Lao et qui entrent dans la fabrication de liants hydrauliques (ciment, chaux) comme matières premières.

- Les calcaires qui affleurent dans les zones de Ourossogui, Ogo, Kanel et à l'ouest de Thilogne. Ces calcaires, qui accusent une certaine dureté au marteau, devraient pouvoir servir également comme matériaux d'enrochement et granulats.

X.2. ARTISANAT

La région de Matam garde une longue tradition dans le domaine de l'Artisanat. Mais le faible niveau de structuration et l'insuffisance des appuis à la promotion du sous-secteur réduisent considérablement sa contribution à l'économie régionale malgré les énormes potentialités existantes. Cependant, le démarrage des activités du projet de promotion de la micro entreprise rurale (PROMER II) pourrait donner un coup d'accélération au sous-secteur.

En effet la région recèle des potentialités dans les domaines de :

- l'artisanat traditionnel avec des corps de métier comme la teinture, le tissage traditionnel, la poterie, la fabrication de nattes, la bijouterie, la sculpture, la cordonnerie, la vannerie ;

- les corps de métiers émergents comme la coupe –couture, la maçonnerie, la menuiserie bois, la menuiserie métallique, la plomberie, l'électricité, le froid domestique, la restauration, la transformation des produits agricoles, l'élevage (lait, cuir et peaux), la foresterie (gomme arabique), la sérigraphie, l'entretien et la réparation de GMP, forages, véhicules, et autres engins, etc.

Certains parmi ces corps de métier sont très porteurs. Il s'agit notamment de la coupe couture, l'entretien et la réparation des GMP, forages, véhicules et engins, la sérigraphie, le froid domestique, la transformation des produits agricoles entre autres.

Les principaux atouts et contraintes du sous-secteur se résument ainsi qu'il suit :

X.2.1. Atouts et opportunités :

Les atouts dont dispose la région en matière d'artisanat peuvent être résumés comme suit :

- longue tradition de la région en matière d'artisanat ;
- diversité des corps de métier ;
- qualité des produits offerts ;
- position géographique (proximité du Mali et de la Mauritanie)
- existence d'une chambre des métiers ;
- disponibilité de ressources agro-pastorales.

Quant aux opportunités que le sous-secteur devra saisir, ce sont :

- la construction du futur village artisanal ;
- le démarrage des activités du projet PROMER II en 2006,
- l'existence au niveau national de nombreuses lignes de crédit pour le financement du sous-secteur ;

- la mise sur pied, depuis 2001, d'une Agence Nationale de Promotion de l'Artisanat (APDA) qui a un programme ambitieux d'appui au sous-secteur.

X.2.2. Contraintes :

Les principales contraintes auxquelles est confronte le sous-secteur sont :

- la faible organisation des artisans par filière ou par corps de métier ;
- l'insuffisance d'équipements et outillages pour une production de qualité ;
- le refus des entreprises de s'inscrire sur le répertoire des métiers ;
- la capacité financière limitée des mutuelles ;
- le faible accès au marché ;
- l'inexistence de centre de formation aux métiers d'artisan.

X.2.3. Caractéristiques des unités artisanales de la région

En l'absence de données statistiques plus récentes, celles qui sont présentées pour ce sous-secteur sont issues du Rapport du Recensement National des Entreprises Artisanales du Sénégal de 2004 (MIA).

Figure 20 : Répartition des unités artisanales de la région de Matam selon le statut d'inscription au répertoire de la Chambre des Métiers

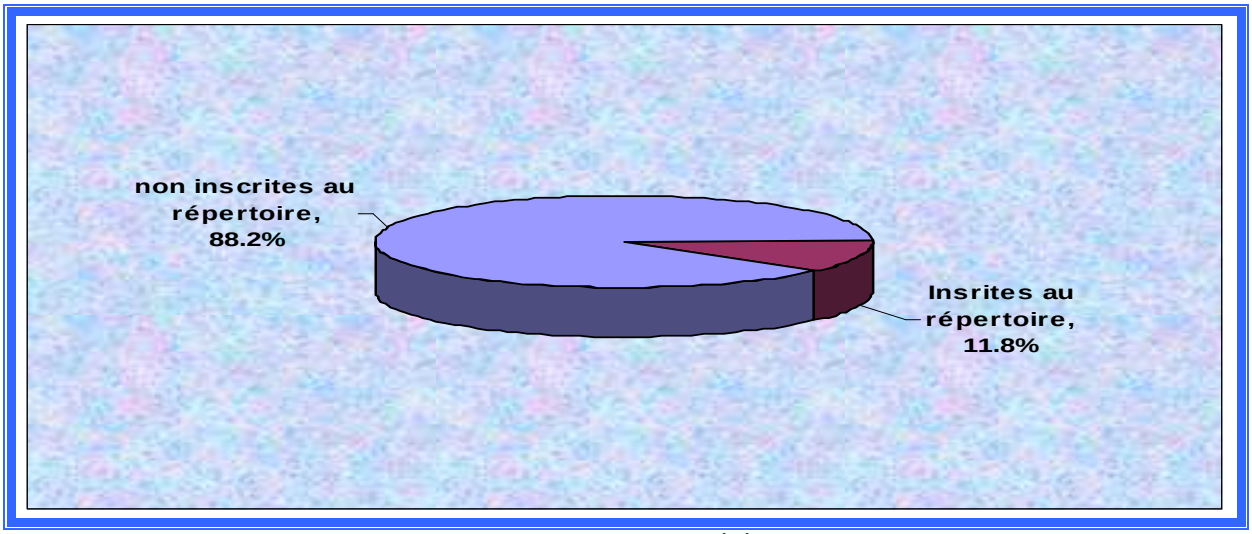

Source : Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA

Tableau 49 : Répartition des entreprises artisanales de la région selon le type d'artisanat en 2004

Type d'Artisanat	Effectifs	%
Production	3183	65.1
Service	796	16.3
Art	911	18.6
Total	**4890**	**100.0**

Source : Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA

Selon les résultats de ce recensement, le nombre d'unités artisanales recensées s'élève à 4890 unités dont seulement 575 unités, soit 12%, sont inscrits au Répertoire National des Entreprises et Association.

L'artisanat de production prédomine dans la région puisque 65,1% des unités le pratiquent. Quant à et l'artisanat d'art et celui de service, celles qui les pratiquent ne représentent respectivement que 18,6% et 16,3% de l'ensemble.

Tableau 50 : Répartition des entreprises artisanales de la région selon le statut juridique en 2004

Statut juridique	Avec		Sans		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Entreprise individuelle	245	79.5	4216	92.0	4461	91.2
Entreprise familiale			315	6.9	315	6.4
Association			51	1.1	51	1.0
GIE	63	20.5	0	0.0	63	1.3
Total	**308**	**100.0**	**4582**	**100.0**	**4890**	**100.0**

Source : Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA

La plupart des unités recensées (4582 unités), soit 94%, n'ont aucun statut juridique. Par contre la faible proportion qui bénéficie de statut juridique (308 unités), soit 6% est répartie en unité artisanale individuelle, familiale, en association et en groupement.

Il urge de corriger ce déséquilibre en aidant les unités artisanales de la région à se doter des actes nécessaires à l'exercice de leur activité dans la légalité. En effet c'est une des conditions requises pour capter les différentes lignes de crédits destinées à l'artisanat.

X.2.4. Caractéristiques de la main-d'œuvre artisanale

L'effectif de la main d'œuvre artisanale est estimé à 13858 personnes. Les femmes représentent moins du quart (22%) de la main-d'œuvre artisanale.

Tableau 51 : Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le sexe, la situation dans la profession et le niveau d'instruction

Sexe	situation dans la profession	Instruction
Masculin =10864 (78%) Féminin = 2994 (22%)	Maitres artisans =267 (2%) Artisans =325 (2%) Compagnons =30 (1%) Apprentis =6563 (47%) Artisans non inscrits =6329 (46%) Artisans inscrits =344 (2%)	Analphabète =6786 (49%) Alphabétisé= 559 (4%) Arabisant = 1861 (13%) Primaire= 4266 (31%) Moyen=247 (2%) Secondaire= 96 (0.7%) Supérieur = 43 (0.3%)
Total = 13858	**Total = 13858**	**Total = 13858**

Source : Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA

L'analyse de la situation dans la profession révèle que les maîtres artisans et les artisans inscrits ne représentent chacun que 2% de l'effectif global alors que la proportion des apprentis est de 47% et celle des artisans non inscrits 46%. Ainsi donc l'essentiel de l'artisanat local est tenu par des artisans non inscrits et des apprentis.

Par rapport au niveau d'instruction, l'enquête révèle que presque la moitie (49%) des artisans de la région sont analphabètes, 31% ont le niveau de l'élémentaire, 2,7% du moyen-secondaire et 0.3% du supérieur.

Tableau 52 : Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le diplôme le plus élevé, la formation professionnelle et le diplôme professionnel

Diplôme le plus élevé	formation Professionnelle	diplôme Professionnel
Aucun=12780(92%) CEPE=907 (6.5%) BEPC=114(0.8%) BAC =14 (0.1) Diplôme sup= 43(0.3%)	centre formation=423(3%) Sur le tas=13091(94.5%) Non concerné=344(2.5%)	Aucun=12977(96%) ACA =523(4%) CAP=14(0.1%)
Total = 13858	**Total = 13858**	**Total = 13858**

Source : Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA

La quasi-totalité des artisans de la région (92%) n'ont aucun diplôme. Seuls 6,5% d'entre eux sont titulaires du CEPE, les proportions de brevetés, bacheliers et diplômés d'études supérieures sont très faibles même si leurs effectifs sont respectivement de 114, 14 et 43.

Par ailleurs, seuls 3% des artisans ont reçu une formation professionnelle dans un centre de formation alors que 94.5% ont été formé sur le tas, raison pour laquelle 96% de l'effectif global ne disposent diplôme professionnel.

X.2.5. Répartition spatiale

La répartition spatiale des unités artisanales révèle que 63% d'entre elles sont implantées dans le département de Matam, tandis que Kanel et Ranérou n'abritent respectivement que 19% et 18% des unités.

Figure 21 : Répartition des unités artisanales de la région de Matam selon le département d'installation

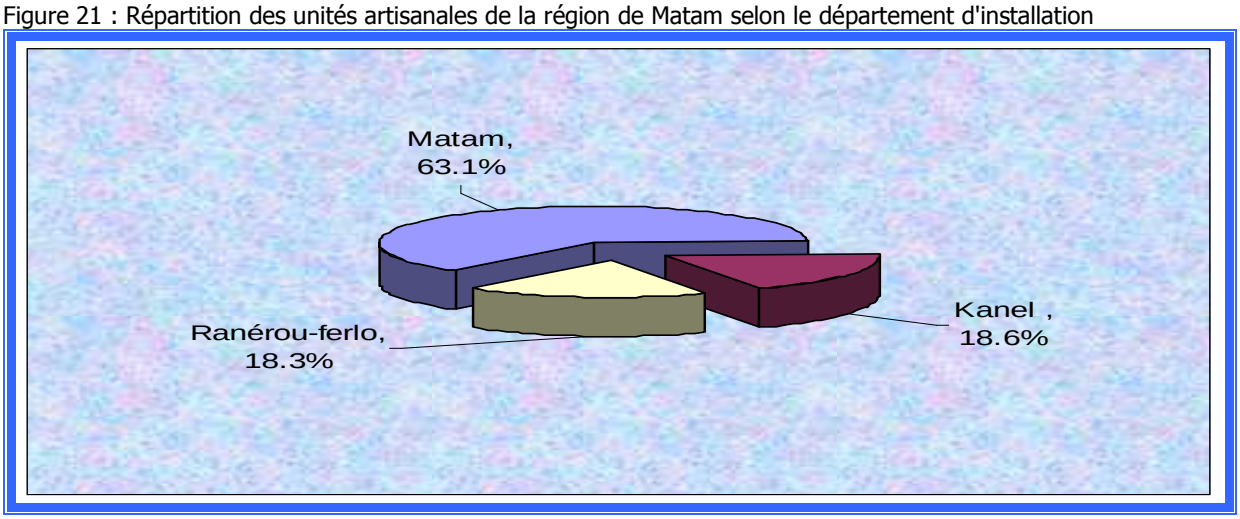

Source : SRSD de Matam a partir des données du rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA

Quant à la main d'œuvre artisanale, 65% d'entre elle est concentrée dans le département de Matam, 23% dans le Kanel et 12% dans le Ranérou-Ferlo. Et si, comme dans l'ensemble de la région, les femmes sont peu nombreuses dans l'artisanat, elles représentent près du tiers des artisans dans le département de Kanel.

Tableau 53 : Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le sexe, par departement

Département	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin			
	Effectifs	% en ligne	Effectifs	% en ligne	Effectifs	% en colonne
Matam	7212	80.0	1801	20.0	**9013**	**65.0**
Kanel	2196	69.0	988	31.0	**3184**	**23.0**
Ranérou	1456	87.7	205	12.3	**1661**	**12.0**
Total	**10864**	78.4	**2994**	21.6	**13858**	**100.0**

Source : Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA

ENERGIE

Les principales formes d'énergie utilisées dans la région sont le bois de chauffe, l'énergie électrique et les produits pétroliers. A noter que l'exploitation du charbon de bois est interdite dans toute la région (cf. arrêté n° 01994/MDRH /DEFCCS/BSCEF du 25 février 1990).

Cependant la région recèle d'énormes potentialités en matière d'énergie solaire (7 à 8 heures d'ensoleillement par jour), d'énergie hydroélectrique (barrages sur le fleuve Sénégal), d'énergie ligneuse (présence de strates ligneuses denses dans le Ferlo). Par contre la dégradation des ressources forestières, la faible valorisation des autres sources d'énergie, la promotion timide de l'électrification rurale, les difficultés d'approvisionnement en produit pétroliers (carburant et gaz butane surtout), la dispersion et l'éloignement des habitations, la cherté de l'électricité sont entre autres les principales contraintes du secteur de l'énergie.

XI.1. L'ENERGIE ELECTRIQUE

La seule source d'énergie électrique de la région est le poste Haute Tension (HT) de Matam-Ourossogui qui fait partie du système Ouest de la ligne HT 225 du réseau Interconnecté de Manantali.

Tableau 54 : Répartition des localités électrifiées et du nombre d'abonnes de la région de Matam selon le département

département	localités électrifiées		Nombre d'abonnées
	communes	villages	
Kanel	3	19	4313
Matam	3	35	9298
Ranérou-Ferlo	1	2	0
Total	**7**	**56**	**13611**

Source : SENELEC Matam

En 2006, le nombre de villages électrifiés s'élève à 56 (contre 43 en 2005) dont 35 dans le département de Matam, 19 dans celui de Kanel et 2 dans celui de Ranérou. Toutefois, si on fait le rapprochement avec le nombre de villages que compte la région (424), on se rend compte que le taux d'électrification rurale de la région, 13,2%, demeure encore très faible malgré les efforts déployés dans ce domaine.

Par ailleurs, avec l'électrification de la commune de Ranérou en 2006, toutes les communes de la région sont maintenant électrifiées. Quant à la demande en énergie électrique, elle ne cesse de croître. En effet, elle est passée de 10 473 abonnés en 2004 à 12 052 en 2005 et 13 611 en 2006, soit une progression annuelle relative d'au moins 13%.

XI.2. LES PRODUITS PETROLIERS

Les produits pétroliers (Gasoil, essence, pétrole lampant, gaz butane etc.) sont disponibles aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. La commercialisation se fait au niveau des boutiques et des stations services. Cependant des ruptures sont souvent notées dans l'approvisionnement (surtout en période de fête) du fait de l'éloignement de Matam par rapport aux centres d'approvisionnement.

Il convient de souligner que, du fait de la vétusté des trois ponts qui le desservent et qui sont interdits aux camions citernes et autres, Matam, la capitale régionale, ne dispose pas de stations services. Ses habitants sont obligés de s'approvisionner dans la commune de Ourossogui, distante de 9 km.

XI.3. LE BOIS DE CHAUFFE

Du fait du potentiel de bois morts disponibles dans la région (surtout dans la zone du Ferlo), de l'accès facile à cette ressource ainsi que du droit d'usage accordé aux populations, ce combustible est la forme d'énergie la plus utilisée.

Après avoir connu une augmentation très sensible en 2004, 13 317 st contre 9 957 st en 2003, la quantité de bois morts exploitée a chuté en 2005, avec 12 587 st. Elle est ensuite repartie à la hausse et se situe à 15 910 st en 2006, soit une augmentation de 26.4% en terme relatif par rapport a 2005.

Tableau 55 : Evolution des quantités de bois mort exploitées dans la région de Matam entre 2003 et 2006

Année	Quantités exploitées	Taux de croissance
2003	9957	
2004	13317	33.7%
2005	12587	-5.5%
2006	15910	26.4%

Source : IREF de Matam

TRANPORT

Le secteur des transports compte trois composantes dans la région : le transport routier, le transport fluvial et le transport aérien. Du fait de sa position géographique et de l'absence de chemin de fer, les autres modes de transport (ferroviaire et maritime) ne sont pas disponibles dans la région.

XII.1. LE TRANSPORT ROUTIER

Le désenclavement étant un des axes majeurs pour le développement de la région, toute action allant dans ce sens ne peut être que salutaire. C'est une condition de premier ordre pour mettre les populations dans un processus de développement local.

Ce serait une utopie que de vouloir doter chaque village de l'ensemble des infrastructures dont il a besoin. Il serait plus réaliste de faire de bonnes routes pour faciliter la mobilité des personnes et des biens. Car la construction de routes et pistes permet un écoulement de la production agricole et un approvisionnement correct en denrées alimentaires à des prix accessibles aux familles les plus démunies.

La mise en place récente du Service Régional des Transports Terrestres a permis de disposer de quelques statistiques sur le secteur. De juillet 2005 à décembre 2006 le service régional des transports a délivré :

- 107 cartes grises ;
- 726 permis de conduire ;
- 25 agréments ;
- 50 licences.

XII.1.1. Les infrastructures routières

La région dispose de cinq gares routières implantées dans les communes de Matam, Ourossogui, Kanel, Waoundé et Semmé (celle de Semmé est encore fermée). Cependant toutes les localités situées le long de la RN2 disposent de haltes construites par les populations.

Le réseau routier classé de la région est long de 1 030.5 km dont 200 km de routes revêtues, 542,5 km de route non revêtues et 288 km de pistes.

Tableau 56 : Classification du réseau routier de la région de Matam selon le département

Département	Classification des routes										Total (km)
	Nationale			Régionale			Départementale			Pistes	
	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Total (km)	
Matam	100,5	90	190,5	0	123,5	123,5	0	18	18	22	354
Kanel	99,5	93	192,5	0	70,5	70,5	0	8	8	132	396
Ranérou-Ferlo	0	139,5	139,5	0	0	0	0	0	0	141	280,5
Total	200	322,5	522,5	0	194	194	0	26	26	288	1030.5

Source : Division Régionale des Travaux Publics / Matam

L'état général du réseau routier est défectueux, en particulier pour les routes non revêtues et les pistes. Cet état de fait ne milite pas pour le désenclavement tant souhaité de la région. En effet, l'état défectueux des routes engendre l'usure rapide des véhicules, des coûts onéreux de transport, l'allongement de la durée des déplacements et constitue ainsi un obstacle majeur pour le développement des différents espaces économiques de la région.

En 2004, dans le cadre de l'amélioration des échanges et de la fluidité de la circulation des personnes et des biens, des réalisations (dont certaines sont en cours) ont été notées, il s'agit de :

- la réalisation de la piste Foumihara-Médina Torobé ;
- la réalisation de la piste Thiagnaf –Dembancané ;
- la réalisation de la piste Hamadi Ounaré – Ganguel Soulé ;
- la réalisation de la piste Oréfondé-Loumbol Baladji ;
- le démarrage des travaux de construction de la route Matam-Linguère (dont le premier tronçon sera livré en 2007) ;
- La construction du pont de Aouré ;
- le Projet de désenclavement par la réalisation de la piste Matam-Balel (SAED) ;
- la réalisation de la piste de production du walo de Matam (PRODAM) ;
- la construction de la gare routière de Waoundé ;
- la construction de la Gare routière de Kanel ;

XII.1.2. Le transport voyageur

Il est de type urbain et interurbain. Le transport urbain est assuré par les taxis « clando », avec un parc réduit et vétuste, des véhicules hippomobiles et ceux à traction asine. Seules les localités de Matam et Ourossogui sont concernées par ce type de transport. Ces véhicules assurent aussi la desserte entre les villes et les villages environnants.

Le transport interurbain est assuré par les véhicules 7 places, les minicars, les cars et les Bus de 60 places. Cependant, la desserte au niveau du Dandé Mayo et du Ferlo est assurée par des véhicules 4x4 mono cabines modifiés (équipés de porte bagages au niveau de la caisse). Ces moyens de transport communément appelés « Wop Yaha » appliquent des tarifs très élevés avec des conditions de voyage qui ne garantissent pas la sécurité des voyageurs et de leurs biens (amalgame des personnes, des animaux et des bagages).

En hivernage, la liaison est totalement interrompue avec la plupart des localités du « Dandé mayo » (période de crue du fleuve) mais l'acquisition par le gouvernement de vedettes sanitaires atténuera surement les problèmes d'évacuation des populations. Pour le Ferlo la liaison peut reprendre un ou deux jours après la pluie.

XII.2. LE TRANSPORT FLUVIAL

Les statistiques font défaut dans ce sous-secteur qui fut un des poumons économiques de la localité. Les seules statistiques dont on dispose font état de l'existence en 2002 de 5 embarcadères et de 16 parcs de pirogues.

Le transport fluvial dans la vallée avait été jadis florissant et avait atteint en 1900 (il y'a 107 ans) 120.000 tonnes de fret, avec l'implantation des comptoirs européens le long du fleuve Sénégal. Les compagnies maliennes et mauritaniennes de navigation, les messageries du Sénégal et les armements Alézard ont marqué les beaux jours de la navigation fluviale.

La navigation a subit un arrêt en 1982 avec l'installation du bouchon de Kheune. Cependant du fait de l'enclavement du « Dandé Mayo » pendant tout l'hivernage, la desserte des localités situées le long du fleuve est exclusivement assurée par des pirogues motorisées de capacité différente. Ainsi un nombre important de personnes et des quantités appréciables de marchandises sont transportées quotidiennement d'une localité à une autre dans la région en particulier les localités situées dans l'axe « Dandé Mayo »-RN2. Il en est de même de la traversée du fleuve pour joindre les deux rives du Sénégal et de la Mauritanie.

Les principales contraintes du sous-secteur sont :

- l'ensablement des axes de navigation, surtout au niveau des défluents ;
- le ravinement des berges du fleuve et des défluents ;
- le tarissement précoce des défluents ;

- l'absence d'aménagement au niveau des wharfs d'embarcation ;
- les coûts élevés de transport surtout en hivernage ;
- la faible application des mesures de sécurité qui ont été prises par les autorités régionales (obligation de port du gilet de sauvetage) au niveau des embarcations.

XII.3. LE TRANSPORT AERIEN

L'aérodrome de Ourossogui est la seule infrastructure aéroportuaire de la région. La piste en latérite, dont dispose cet aérodrome ne favorise pas l'atterrissage en hivernage. Cette piste est orientée Nord-Ouest / Sud-est, sa longueur est de 1,6 km avec une largeur de 30 mètres.

Les dessertes militaires sont les plus fréquentes. Cependant certaines compagnies du pays disposent d'avions en location qui desservent aussi la région. Le transport commercial qu'effectuait la compagnie « Air Sénégal » depuis 1998 a été supprimé.

Tableau 57 : Répartition des passagers enregistrés à l'aérodrome de Ourossogui en 2006

Année	Effectifs	%
Passagers Embarqués	333	50.4
Passagers Débarqués	300	45.4
Transit	28	4.2
Total	661	100.0

Source : Service régional de la Météo / Matam

En 2006, le nombre total d'avions à l'arrivée comme au départ est de 34 contre 27 en 2005. Quant au nombre de passagers, il est estimé à 661 (751 en 2005) dont 333 à l'embarquement, 300 au débarquement et 28 au transit.

Les perspectives de développement de la nouvelle région qui se traduisent par la mise en valeur de ses ressources économiques devraient donner un coup de fouet à ce sous secteur à condition que certaines contraintes soient levées à savoir :

- l'état peut fonctionnel de la piste essentiellement latéritique et qui ne favorise pas l'atterrissage en hivernage;
- l'absence d'aérogare;
- l'irrégularité du trafic;
- l'absence de vol commercial;
- le nombre réduit de pistes d'atterrissage ;
- l'insécurité liée à la divagation des animaux.

URBANISME ET HABITAT

Ce secteur souffre d'un manque de données récentes et chiffrées surtout dans le domaine de l'habitat.

XIII.1. L'URBANISME

Comme précédemment annoncé (cf. chapitre Situation démographique, section urbanisation), la région de Matam est l'une des trois régions les moins urbanisées du pays (13,9%), les deux autres étant Fatick (13%) et Kolda (12%). La première commune (Matam) a vu le jour en 1952. Viennent ensuite, avec les vagues successives de communalisation, Ourossogui (en 1990), Thilogne, Semmé, Kanel, Waoundé (en 1996) et Ranérou (en 2002)

Cette communalisation accélérée, en plus de l'érection de Matam en région en 2002, n'est pas sans poser de problèmes. En effet ces localités font face à une forte demande en services et infrastructures urbains qu'elles ne pourront pas satisfaire à moyen terme sans le concours de l'Etat.

En outre, aucune commune de la région ne dispose de Plan Directeur d'Urbanisme, ce qui pose un réel problème pour la planification des infrastructures et équipements urbains qui commencent à s'implanter un peu partout, surtout à Matam (capitale régionale) et à Ranérou (nouvelle ville en construction).

Les trois PDU (Plan Directeur d'Urbanisme) en cours d'élaboration (Matam-Ourossogui, Kanel et Ranérou) connaissent un grand retard, surtout celui du bi pôle Matam–Ourossogui dont les études n'ont toujours pas démarré en 2006.

Toutefois la restructuration de l'habitat le long de la route nationale N°2 (à l'exception de Matam, Ranérou et Waoundé, toutes les autres communes sont localisées sur l'axe routier RN 2) devrait faciliter l'implantation des infrastructures.

XIII.2. L'HABITAT

L'habitat dans la région est encore marqué par la ruralité. Les toitures sont en dalle, zinc, tuile ou fibrociment, ou en paille surtout en milieu rural. A Matam, ancienne escale fluviale, l'architecture coloniale défie encore le temps. Il existe cependant des différences notoires entre les départements et entre les collectivités.

Dans le département de Ranérou - Ferlo, l'habitat dominant est de type rural (paille et banco) avec toit en chaume, en paille ou en zinc. Au niveau des départements de

Matam et Kanel, les constructions en dur sont très répandues surtout dans les communes.

Globalement, l'évolution de l'habitat dans la région de Matam se caractérise par deux phénomènes :

- Les constructions jadis traditionnelles, évoluent vers le type moderne surtout dans les communes.
- Une augmentation de la surface résidentielle des nouvelles constructions (600 mètres carrées au moins par maison).

Ces tendances contribuent à la dispersion de l'habitat, lequel influe négativement sur le coût des services sociaux de base. Par ailleurs, on assiste depuis quelques années à une occupation des zones de crue du fleuve par des constructions neuves au niveau de la commune de Matam. Ces constructions seront sûrement inondées en cas de bonne pluviométrie.

La situation des permis de construire et pièces d'urbanisme en 2006 est la suivante :

- Nombre de permis de construire déposés : 06
- Nombre de permis de construire autorisés : 04
- Nombre de certificat de conformité : 02
- Nombre de sommation d'arrêt : 12
- Nombre de sommation de démolition : 01
- Nombre de branchement en eau : 20

Par ailleurs, la DRUH a eu à assurer le suivi de l'exécution des chantiers de l'Etat dans la région que sont :

- la Maison d'Arrêt et de Correction de Matam ;
- la Brigade des Douanes de Matam ;
- la Gouvernance de Matam ;
- la Perception de Matam ;
- le Contrôle Régional des Finances de Matam ;
- le Complexe Culturel de Matam ;
- l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale de Matam;
- le CDEPS de Matam ;
- l'Ecole de Formation des Instituteurs (E.F.I) ;
- le Centre Polyvalent de Formation des Producteurs de Ranérou ;
- la Préfecture de Ranérou ;
- l'Inspection Départementale des Eaux et Forets de Kanel ;

Les principales potentialités du sous-secteur sont :

- la propension des émigrés à investir dans le bâti ;
- la disponibilité de matériaux locaux de construction ;
- la décentralisation qui offre aux populations la possibilité de gérer et d'organiser leur espace ;

- la forte aspiration des populations des gros villages de faire accéder leurs localités au statut de commune ;
- la volonté affirmée des autorités de désenclaver la région ;
- l'implantation en cours d'un Programme de ZAC dans les communes de la région.

Les contraintes du sous-secteur sont :

- l'absence d'outils de gestion et de planification spatiale (excepté pour Matam et Ourossogui) ;
- l'occupation anarchique et parfois illégale de l'espace ;
- l'absence de réseaux d'assainissement ;
- l'insuffisance de la voirie urbaine et de l'éclairage public ;
- un transport urbain peu développé et onéreux ;
- des difficultés d'extension pour certaines localités ;
- la faible prise en charge de la gestion des ordures ménagères ;
- l'absence de réserves foncières pour certaines localités ;
- l'enclavement des zones du « Dande Mayo » et du Ferlo ;
- la cherté des matériaux de construction :
- l'éloignement des centres d'approvisionnement ;
- l'absence de promoteurs immobiliers ;
- l'absence de contrôle systématique dans la construction ;
- l'absence d'organisation et le manque d'expertise des artisans du BTP ;
- l'absence de programmes de branchements sociaux (Eau) ;
- les difficultés d'accès au crédit ;
- l'absence de lotissement ou d'alignement au niveau des établissements humains ;
- l'absence de coopératives d'habitat.

JUSTICE ET POPULATION PENALE

Les affaires observées en justice pénale sont de quatre types :

1. **Affaires de simple police** qui sont des contraventions de la police portées auprès des tribunaux.
2. **Affaires autres que de simple police** qui sont des crimes et délits dont la justice est saisie pour les juger.
3. **Affaires à l'instruction** : c'est le cas où un juge d'instruction est saisi pour mener l'enquête parce qu'à l'issue de l'enquête préliminaire on ne parvient pas à prendre une décision. C'est le cas des affaires complexes.
4. **Affaires jugées** : c'est le cas où l'ensemble des éléments d'appréciation concernant une affaire sont réunis, le dossier ainsi constitué est transmis à la juridiction compétente qui donne le jugement.

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **Ecroués** : personnes prises en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). Ce sont des condamnés ou des détenus provisoires.
- **Détenus provisoires :** C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
- **Condamnés :** personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

XIV.1. JUSTICE

De manière générale, les décisions de justice déterminent la population pénale. La région de Matam, depuis 2004, s'est dotée d'un tribunal régional à coté du tribunal départemental qui existait. Les types d'affaires observés sont : les affaires de simple police, les affaires autres que de simple police et les jugements.

Tableau 58 : Répartition des jugements effectués dans la région de Matam en 2006 selon la nature

Nature des jugements	*Nombre*	*%*
Correctionnel	66	47.1
Simple police	17	12.1
Civil	57	40.7
Total	**140**	**100.0**

Source : MAC de Matam

En 2006, les dossiers des affaires de simple police s'élèvent à 17 contre 25 en 2005, soit 8 dossiers de moins. Ce qui confirme ainsi la tendance à la baisse notée depuis quelques années. 57 affaires civiles sont entrées contre 54 en 2005 et 226 en 2004, soit 3 affaires de plus. Quant aux affaires correctionnelles, elles ont été les plus nombreuses (66, soit 47,1% des affaires soumises à la justice).

XIV.2. POPULATION CARCERALE

Suite à l'érection de Matam en région, la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Matam a vu sa capacité d'accueil passer de 50 à 100 détenus.

A la fin du mois de décembre 2006, le nombre de détenus provisoires s'élève à 41 (dont trois femmes) alors que celui des condamnés se situe à 72 (dont quatre femmes).

Le nombre d'écroués s'élève en 2006 à 286 écroués dont 3 mineurs (contre 187 en 2005), soit en moyenne 23,9 écroués par mois. 92,65% des écroués sont des hommes contre 7,34% des femmes.

L'effectif moyen mensuel de la population carcérale se situe à 92. Les femmes représentent moins de 10% des effectifs et plus de 95% de celles-ci sont dans la tranche d'âge 20-46 ans. La répartition par sexe et par âge montre une prééminence de la tranche d'âge 20-36 ans aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Cette tranche d'âge à elle seule fournit 60% de l'effectif carcéral. Les moins de 17 ans représentent 5% de l'effectif tandis que les 56 ans et + ne représentent que 2%. Notons l'absence des femmes dans cette dernière classe.

Tableau 59 : Répartition des détenus à la MAC de Matam en 2006 selon le motif et le sexe

Motifs	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Meurtre, assassinat, parricide	12	1	13
Coups et blessures volontaire	22	6	28
homicide volontaire	8	1	9
Menaces de mort			0
Vol et tentative	39	2	41
Recel	4		4
Détention, trafic, usage de chanvre indien	18	4	22
Prostitution, attentat à la pudeur			0
Outrage, injure, rébellion	7	1	8
Escroquerie, abus, faux et usage de faux	4	1	5
Vagabondage, vérification d'identité			0
détournement de deniers publics	1		1
Infanticide, abandon		2	2
Viol, enlèvement mineur	12		12
Incendie volontaire, destruction			0
Trafic et détention d'armes			0
Infractions douanières-fraudes	2		2
Infraction débits de boisson			0
Infraction au code de la route			0
Autres	31	8	39
Total	**160**	**26**	**186**

Source : MAC de Matam

La répartition selon la nature de l'infraction montre que le vol avec 22,4% est l'infraction la plus fréquente (70% des vols sont commis par des hommes âgés de 20 à 36 ans). Il est suivi de prés par « les autres infractions » (20,97%), les coups et blessures (15,05%) et enfin l'usage et le trafic de chanvre indien (11,83%). Plus globalement 15,05% des infractions de l'année 2006 ont été commises par des femmes contre 84,95% commises par des hommes.

Les détenus libérés en 2006 sont au nombre de 203 contre 230 en 2005. Les motifs de libération les plus fréquents sont l'expiration de peine, 34,48% (contre 39% en 2005), le sursis, 39,4% (contre 27% en 2005), la liberté provisoire, 10,83% (contre 19% en 2005) et la relaxe/acquittement 13,3% (contre 8% en 2005).

En 2006, comme en 2005, aucun cas de d'évasion ou de grâce n'a été enregistré. Cependant, contrairement à 2005 quatre (04) cas de décès sont survenus à la maison d'arrêt et de correction de Matam.

A N N E X E S

Tableau 60 : Evolution des rendements des cultures sous pluie de 1994/95 a 2005/2006 selon la spéculation

Année	Spéculations (kg/ha)						
	Mil	Sorgho	Niébé	Beref	Arachide d'huilerie	Sésame	Pastèque
1994/95	493	796	110	nd	nd	nd	nd
1995/96	182	984	188.8	nd	nd	nd	nd
1996/97	63	280	41.2	nd	nd	nd	nd
1997/98	242	550	379	nd	nd	nd	nd
1998/99	337	390	300	200	350	nd	nd
1999/00	600	850	400	300	700	nd	nd
2000/01	367	802	300	200	454	nd	nd
2001/02	230	664	150	400	450	nd	nd
2002/03	45	162	5	nd	nd	nd	nd
2003/04	423	427	112	101	256	600	nd
2004/05	***128***	***344***	103	nd	200	nd	nd
2005/06	752	688	340.2	250	680.6	nd	nd
Moyenne	**322**	**578**	**202**	**290**	**442**		
Ecart 04-05(%)	**487.5**	**100.1**	**230.3**		**240.3**		

Source : DRDR de Matam

Tableau 61 : Evolution des quantités de productions en cultures sous pluie de 1994/95 a 2005/2006 selon la spéculation

Année	Spéculations (tonnes)						
	Mil	Sorgho	Niébé	Beref	Arachide d'huilerie	Sésame	Pastèque
1994/95	5955	5224	190	nd	nd	nd	nd
1995/96	1034	6081	169	nd	nd	nd	nd
1996/97	524	2102	8	nd	nd	nd	nd
1997/98	5103	5841	33	nd	nd	nd	nd
1998/99	6106	8316	1038	823.6	58.8	nd	nd
1999/00	11089	17662	1384	1236	119	nd	nd
2000/01	10922	19586	2908	334	8797	nd	nd
2001/02	3152	21560	545	116	1432	nd	nd
2002/03	906	3770	7	nd	nd	nd	nd
2003/04	6929	6106	31	14	326	48	nd
2004/05	***1988***	***7065***	486	nd	558	nd	nd
2005/06	26859	10917	1111	1296	1453	nd	nd
Moyenne	**6714**	**9519**	**659**	**637**	**1821**		
Ecart 04-05(%)	**1251.1**	**54.5**	**128.6**		**160.4**		